

ALTERNATIVES NON VIOLENTES

S'armer
de
patience



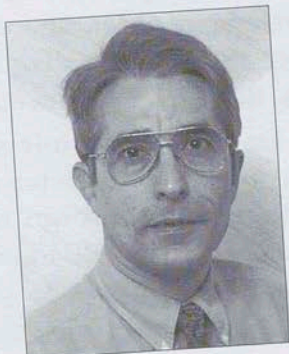
POUR VOS CADEAUX
OFFREZ DES **Jeux**
coopératifs

- Ces jeux de société s'adressent aux jeunes et aux enfants **dès 3 ans**.
- Contrairement aux jeux habituels basés exclusivement sur la compétition, les jeux coopératifs allient plaisir de jouer et valeur éducative pour **mettre la violence hors-jeu**.
- Chaque jeu propose un objectif de groupe qui ne peut être atteint que par l'entraide et la solidarité.

Possibilité de commande par fax - Livraison rapide assurée

Non-Violence Actualité diffuse des jeux coopératifs, des livres, BD, dossiers... sur l'approche non-violente des conflits. Elle édite une revue mensuelle et des dossiers sur l'éducation à la paix, la médiation, l'action non-violente. Documents pour enfants, jeunes et adultes, adaptés à l'école, au centre de loisirs, à la famille, etc.

Catalogue gratuit sur simple demande à : NON-VIOLENCE ACTUALITÉ
BP 241, 45202 Montargis Cedex - Tél. 02 38 93 67 22 - Fax 02 38 93 74 72



La non-violence — laquelle n'a rien à voir avec la passivité ou la résignation — sait s'inscrire dans la durée. Elle prend le temps nécessaire pour faire comprendre la légitimité de l'action qui se réclame d'elle. Non-violence et patience apparaissent donc comme étroitement liées.

Mais, avouons-le, nous ne sommes guère aidés par l'étymologie pour cerner les contours de la patience en non-violence. *Patience* dérive du latin *patientia*, mot qui désigne la qualité de celui qui supporte les épreuves et les injustices, sans rien dire et sans gémir renchérit toute la philosophie stoïcienne. Le génie grec voyait bien autre chose dans la langue d'Aristote en parlant de patience sous le terme *upomenè*. Le mot grec, à la différence du mot latin, induit dans la patience un facteur énergétique de résistance, d'espoir tenace.

On comprend dès lors que le mot *patience* est piégé en français par ce double héritage, car le même terme désigne aussi bien la disposition de celui qui attend passivement que la vertu de celui qui espère en luttant activement.

« Donner du temps au temps » (François Mitterrand, d'après un proverbe espagnol) ne vaut que si l'on évite l'écueil de la lenteur ou celle de la vaine précipitation. La patience a par ailleurs la capacité d'établir la place de la responsabilité de chacun dans un conflit. Il importe en non-violence d'éviter la confusion des rôles.

En découvrant les luttes menées par Gandhi et King, par exemple, on ne peut être qu'impressionné par la façon dont ils ont géré le temps dans leurs revendications, décidant du moment opportun pour mener une action non-violente, augmentant quand il le fallait une pression politique, sachant profiter chaque fois des failles de leurs adversaires.

La patience en non-violence invite à supporter les difficultés, mais se révèle aussi comme une donnée stratégique de première importance dans la gestion des conflits. Est-ce pour autant qu'une bonne dose d'impatience n'est pas souvent nécessaire ? Patience et impatience sont-elles toujours incompatibles ? L'impatience conduit-elle toujours au désordre ? Il ne

semble pas, tant il est vrai que c'est la violence qui se montre contraire à la patience. La violence engendre irrespect et confusion. Comment délivrer le violent de sa violence autrement qu'en cherchant à être non-violent avec lui ? Cela demande assurément de l'énergie, de l'action, beaucoup de patience.

Dans notre monde obsédé par la vitesse, il est utile d'en appeler à la patience, la vraie, celle qui lutte et qui espère, pour que soient honorés le sens de l'action politique, le respect d'autrui et la joie de vivre. Ce que ce numéro d'ANV tente de faire ici à sa façon.

François VAILLANT

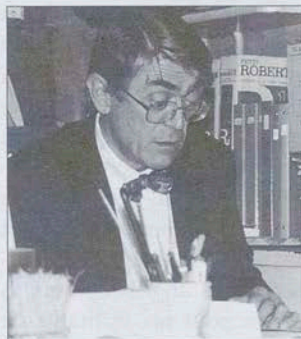
A la fin de ce numéro 101 figurent les trois articles qui n'ont pu paraître, faute de place, dans le numéro 100, "Questions à la non-violence".

Ce numéro 100 a suscité un grand intérêt parmi les abonnés à ANV, si l'on considère l'abondant et intéressant courrier reçu. Le numéro 102 fera droit à ces réactions. Il est souvent regretté, à juste titre, qu'aucun article dans le numéro 100 ne soit écrit par une femme. ANV avait pressenti cinq femmes pour des contributions, seule Dominique Voynet a bien voulu répondre, article qui se trouve à la fin de ce numéro 101.

La patience dans l'action de quartier

BERNARD DEFRANCE*

** Professeur de philosophie au lycée Pierre de Coubertin de Meaux, militant associatif, auteur de nombreux articles et ouvrages, dont : La violence à l'école, Paris, Syros, 1996 ; Sanction et discipline à l'école, Paris, Syros, 1993 ; La planète lycéenne, Paris, Syros, 1996.*



Le travail bénévole des associations d'entraide dans les quartiers en difficulté est sans cesse contrarié par ceux qui ont le temps et l'argent.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'une procédure en référé, ou lorsque la date d'audience n'est pas encore fixée, il faut actuellement attendre dix mois environ la décision de la commission d'attribution de l'aide juridictionnelle du tribunal de grande instance de Bobigny : une décision la plupart du temps facilement prévisible, puisqu'elle ne peut que résulter de l'application mécanique des barèmes qui sont connus. Ce n'est donc que lorsque la notification de la décision parvient au demandeur de l'aide qu'il peut engager la procédure. Or, pendant ce temps-là, s'agissant par exemple d'un problème d'hygiène et de salubrité dans un appartement, les troubles de jouissance continuent bien sûr : le chauffage continue à ne pas marcher, obligeant le recours aux appareils d'appoint qui font exploser la facture EDF, l'humidité continue à suinter sur les murs, dégradant papiers et tapisseries, les moisissures continuent à envahir placards et penderies, dégradant les vêtements qui y sont stockés, les enfants continuent à faire des rhino-pharyngites à répétition (contribuant à accroître le déficit de la "sécu" !), et les asthmatiques et allergiques continuent à souffrir des moquettes colonisées par les champignons... et je ne parle pas des parties communes, des cafards et des rats, des boîtes aux lettres non remplacées ou des ascenseurs la plupart du temps en panne !

M. X. habite le 16^e arrondissement à Paris, il possède une vingtaine d'appartements dans une "cité-ghetto" ; pendant plus de vingt ans il a calculé sur les quittances de ses locataires un "droit de bail" de 3 % (au lieu de 2,5) : il explique aux responsables de l'association de locataires que c'était pour « arrondir »... Il remboursera bien sûr, après lettres recommandées et menaces de poursuites : un an et demi d'échange de courriers... Dans la même cité, une société financière, domiciliée au Liechtenstein, assigne un de ses locataires pour non-paiement de loyers ; le locataire, handicapé, ne parlant pas français, produit les quittances régulièrement délivrées dès la première audience ; de renvois en renvois, il faudra trois audiences au juge pour se rendre à l'évidence que les loyers ont bien été payés et débouter la société : dix-huit mois de démarches, de déplacements au greffe et aux audiences, d'angoisse dans la famille, de difficultés considérables pour les militants de l'association des locataires à calmer le fils aîné tout à fait décidé à aller "foutre le feu" au siège de l'agence, plus huit mois d'attente pour obtenir copie du jugement qu'il faut encore faire signifier par huissier... Et encore la société n'a-t-elle pas fait appel : sinon il fallait obligatoirement avoir recours à un avocat et un avoué, au bas mot, 6 à 7 000 F. à débours, les ressources du locataire ne lui permettant pas l'aide juridictionnelle, et attendre au moins un an de plus l'arrêt de la cour d'appel, sans être jamais sûr de l'application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile prévoyant le remboursement des frais.

M. D., polyhandicapé en fauteuil, 9^e étage : il n'est pas sorti de chez lui depuis plus de neuf mois, l'ascenseur est en panne, le kinésithérapeute et l'infirmière refusent d'escalader les étages ; l'aîné de ses enfants a quinze ans et son comportement au collège laisse quelque peu à désirer : agressivité, injures aux professeurs... Comment rencontrer son professeur principal ? Les militants de l'association travaillent et ne peuvent pas perdre une journée de salaire ; courrier donc au principal, qui sera insuffisant pour éviter les trois jours de renvoi... et la correction infligée par le frère aîné.

M^{me} I. paie régulièrement ses loyers, 3 800 F. par mois : pas de bail écrit, le propriétaire ne délivre ni reçu, ni quittan-

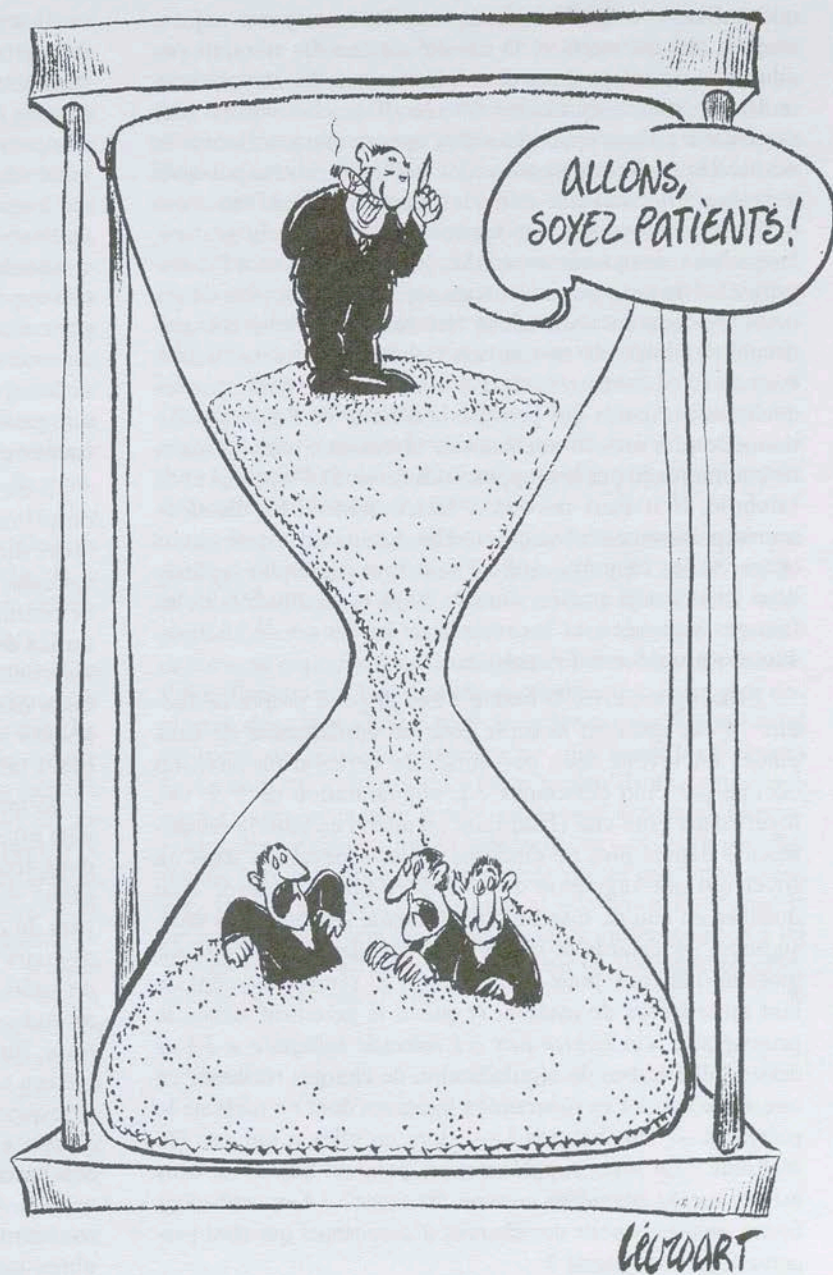
ce, donc pas d'allocation logement : heureusement, elle paie par chèques et nous avons donc les preuves par les relevés bancaires (dans d'autres cas, le locataire payait en liquide de la main à la main : aucune preuve...) ; avec l'aide de l'association, M^{me} I. assigne le propriétaire : procès gagné après quinze mois (impossibilité financière là aussi d'avoir recours à un avocat, nécessité de rédiger les conclusions, de démolir un rapport d'expert complètement fantaisiste, etc.) ; entre l'audience et l'obtention de la copie du jugement : dix mois. Pendant ce temps, le propriétaire vend l'appartement comme « libre de toute occupation » à la mairie du lieu qui préempte en vue de la réhabilitation et le maire assigne la locataire devenue "squatter"... On a frôlé l'expulsion ! Fort heureusement la copie du jugement précédent arrive trois jours avant l'audience de référé et la mairie préfère évidemment se désister...

La femme de M. O. est malade : impossible de continuer à demeurer au rez-de-chaussée avec la porte de l'appartement qui s'ouvre juste en face de l'escalier qui descend à la cave où s'entassent les poubelles des douze étages, d'où odeurs, rats, cafards, etc., mais impossible aussi d'obtenir un échange de logement demandé depuis quatre ans ; ils ont cinq enfants, le second est en terminale de lycée et me raconte ses fantasmes (lui aussi) d'incendie : il suffirait d'un mégot dans les ordures entassées devant la porte... M. O. finira par trouver un logement par ses propres moyens : avance de la caution et du mois de loyer à l'entrée, 9 000 F., il faut solliciter un découvert bancaire avec les agios correspondants ; mais le nouvel appartement, trop petit, obligerait le fils aîné à en trouver un pour lui-même, il est au chômage et sa copine ne supportera pas longtemps la cohabitation, elle le quitte...

Ahmed, dix-huit ans, lui, passe à l'acte : il sera heureusement neutralisé juste au moment où il se préparait à mettre le feu aux liquides inflammables qu'il vient de répandre dans l'entrée des bureaux des assistantes sociales ; le père est à la retraite, ressources mensuelles 5 400 F., loyer 3 800 F., auxquels il faut ajouter 1 000 F. au versement desquels l'a condamné le tribunal pour des arriérés de régularisation de charges dont personne (et surtout pas un expert qui aurait facilement pu être désigné par le tribunal...) n'est allé vérifier les

justifications chez le propriétaire, qui, de toute façon, aurait renvoyé à l'agence gestionnaire, laquelle, de toute façon, aurait renvoyé au syndic de la copropriété, lequel, de toute façon, aurait renvoyé à la société de chauffe, à la société chargée des relevés de compteurs d'eau, à la société chargée de l'entretien des ascenseurs, à la société chargée de l'entretien des parties communes et des espaces "verts" ! Précisons aussi que la dette de la famille augmente bien sûr, malgré les 1 000 F. scrupuleusement payés tous les mois entre les mains de l'huissier, puisque les charges locatives réelles dépassent régulièrement et de loin les provisions : une nouvelle procédure est en route. Quand, à la sortie du lycée, les copains d'Ahmed l'invitent à boire un pot, Ahmed refuse : on ne peut pas éternellement se faire payer le pot en question par les autres... et quand, pour la énième fois, son père revient du bureau des assistantes sociales les mains vides, il passe à l'acte. Ahmed est bien coupable de tentative d'incendie et de destruction d'édifice public, mais les policiers qui sont venus l'arrêter ignorent évidemment absolument tout des subtilités des distinctions entre provisions pour charges et charges réelles, et ne s'occupent pas de savoir comment une famille peut vivre avec 600 F. par mois. Quant à l'assistante sociale qui a tout de même obtenu quelques "secours", son travail aboutira à remplir avec de l'argent public, c'est-à-dire celui des contribuables, les caisses d'un syndic ou de sociétés diverses dont personne ne contrôle les comptes. Il se trouve, dans ce cas précis, que les policiers connaissaient leur métier : l'affaire s'arrêtera là.

Ces deux cités, alimentées jusque-là par la même chaudière urbaine, ont été privées de chauffage pendant plusieurs mois ; les assemblées générales de copropriétaires (dont très peu habitent les cités) ont décidé la suppression pure et simple du chauffage collectif. Il est vrai



que, même si cette décision était nulle, la majorité requise n'ayant pas été atteinte, la société de chauffe n'aurait pas allumé le chauffage étant donné le montant des dettes accumulées... Mais l'installation des chauffages individuels (des convecteurs électriques dans des appartements délabrés et non isolés !) dépendait alors des bailleurs privés, puisqu'il s'agissait de travaux dans les parties privatives : ces bailleurs renvoyaient aux agences chargées de la gestion, lesquelles renvoyaient au syndic, lequel renvoyait à l'entreprise choisie (composée de deux personnes pour plus de six cents logements...). Certaines factures d'électricité ont quadruplé, les impayés se sont multipliés avec les inévitables coupures... Là aussi, assignation des propriétaires par les quelques locataires qui peuvent bénéficier de l'aide juridictionnelle (dix mois d'attente, voir ci-dessus), mais le maire ne communique pas les rapports des services d'hygiène et de salubrité. Nouveaux renvois... Heureusement, les élections municipales amènent une nouvelle équipe en mairie, nous obtenons les rapports, mais il faut tout reprendre à zéro : deux hivers déjà passés, dans le froid et l'humidité, et les factures impayées, et les retards de loyers ou de charges, avec les procédures d'expulsion...

Faut-il poursuivre la litanie ? Les litiges à propos de factures d'eau qui sont le triple pour un appartement de trois pièces où vivent deux personnes de celles d'un pavillon occupé par cinq personnes ? L'augmentation de 7 % des loyers dans cette cité HLM dont on attend en vain la réhabilitation depuis plus de cinq ans ? Ces redevances dans un foyer qui ont augmenté de 150 % en cinq ans, avec cinq douches en état de marche pour soixante résidents, les moisissures, les cafards et les rats qui pullulent ? Les dix-huit mois de patience pour obtenir enfin le remboursement de huit mille francs de caution, et quand le jugement arrive, le propriétaire « *n'habite pas à l'adresse indiquée* » ? Les douze mille francs de régularisation de charges réclamés en une seule fois ? Les réparations locatives dont on réclame le paiement — sur factures ! — alors qu'elles n'ont pas été réalisées ? Le loyer supplémentaire pour un balcon de trois mètres carrés considéré comme "terrasse" ? Les cent-vingt francs mensuels pour des charges d'ascenseurs qui sont perpétuellement en panne ?

Il ne s'agit que des mille et un cas qui font l'ordinaire des permanences d'associations de consommateurs et d'habitants, tenues par des bénévoles qui sacrifient leurs soirées ou leurs week-ends en études de dossiers, épiluchage de comptes, réunions de formation, vérifications de charges locatives ou de copropriété (les agences ou les syndicats ne reçoivent qu'aux heures de bureau, bien sûr), que les travailleurs sociaux aimeraient sans doute bien rencontrer mais si possible (eux aussi) aux heures de bureau, qui se voient convoqués à des réunions de "concertation" au prix de la perte d'une journée de salaire, qui se coltinent les analyses de textes de lois, les distributions de tracts, les querelles de voisinage, l'agressivité parfois des habitants eux-mêmes qui s'impatientent de ce que le problème (toujours urgent) qui traînait depuis deux ans ne soit pas réglé en quinze jours.

Il est devenu habituel en certains lieux, salons, colloques ou plateaux télévisés de décrire complaisamment ces cités "hors droit", où la police n'entre plus sans de multiples précautions et déploiements dissuasifs (de moins en moins évidemment...), où l'économie souterraine de la drogue et des trafics divers permet à des familles entières de survivre, où les violences de toute sorte sont le lot quotidien des habitants dès le plus jeune âge. Et les bons esprits pétris de bonnes intentions de réclamer "le retour de la loi", l'éducation à la citoyenneté pour tous ces jeunes "sans repères"...

Rétablir la loi dans les cités ? Chiche ! Mais alors qu'on aille effectivement jusqu'au rétablissement effectif du droit, dans toutes ses dimensions, pas seulement sous l'angle pénal, mais surtout et d'abord dans les questions qui relèvent du civil. Les "hommages" divers, par exemple dans les discours ministériels, à l'action des associations d'habitants ne suffisent pas, surtout quand ils s'accompagnent de mesures diverses de contrôle bureaucratique ou de restrictions financières qui aboutissent à l'étranglement de ces mêmes associations et au découragement de leurs militants. Lorsque nous contrôlons les comptes d'un syndic ou d'une société HLM, lorsque nous permettons que soient enrayées des procédures interminables et coûteuses aboutissant aux expulsions, lorsque nous animons des soirées de formation sur les rapports entre locataires et propriétaires, lorsque nous obtenons des remboursements de trop-perçu de charges

(c'est quand même étonnant qu'en bientôt trente ans d'action de quartier, je n'ai pas connu un seul exemple de vérifications de charges locatives qui n'ait abouti à un remboursement aux locataires !), nous faisons autant pour la prévention de la délinquance que tous les dispositifs divers mis en place par des policiers, des magistrats ou des élus. Mais rien de ce travail ingrat et obscur n'est aujourd'hui reconnu. Et l'on s'étonne... Combien coûte une seule intervention des forces de police dans une cité pour le rétablissement de l'ordre ? En combien de temps aura été prise la décision de cette dépense ? En ce qui nous concerne, par comparaison, nous avons dû nous "battre" deux ans de bureaux en commissions, élaborer plus de dix fois le même dossier, pour obtenir le financement d'un réseau d'entraide scolaire, lequel, par suite d'un changement de procédures administratives, vient de nous être supprimé (plus de cent-cinquante enfants touchés par le réseau en deux ans et plus de trente lycéens et étudiants mobilisés), nous voir refuser le financement des programmes de formation aux droits de la vie quotidienne (logement et consommation). Et on s'étonnera de l'écœurement des jeunes et de ses conséquences...

Il est parfaitement clair aujourd'hui que la violence dans les cités est *organisée* par tous ceux qui ont une responsabilité directe ou indirecte, consciente ou inconsciente, dans les situations qui engendrent ces violences, depuis le simple agent immobilier de quartier qui fait fortune sur la pénurie de logements (quarante mille demandes *prioritaires* en Seine-St-Denis !), jusqu'aux décideurs politiques aux niveaux les plus élevés, en passant par les fonctionnaires de tous rangs aveugles aux causes réelles de ces violences, et qui vous tiennent des discours moralistes (les enseignants — pas tous ! — et les travailleurs sociaux — pas tous ! — sont grands spécialistes de "morale"...). La perte de l'esprit civique, la fameuse "absence de repères", ce ne sont pas les jeunes des cités qui en donnent les exemples les plus graves aujourd'hui ! Quelle différence entre un gamin qui "nie l'évidence" devant un enseignant ou un policier et un (ancien) ministre de la République qui ment délibérément et publiquement devant un tribunal ? Quelle différence entre tel petit trafiquant de quartier et tel banquier dont les contribuables doivent éponger les opérations douteuses ? Aucune, si ce n'est leurs rayons d'action respectifs !

Et l'on aimerait donc que les énergies considérables développées par certains en vue de la formation à la citoyenneté s'adressent aussi à ceux qui ne voient pas plus loin que leur maigre bout de pouvoir technocratique, à ceux qui se révèlent incapables de réfléchir à autre chose qu'à leur petit destin électoral dérisoire, à ceux aussi qui, issus du terreau associatif, font carrière de "notables" et causent de colloques en commissions prétendant parler au nom de populations avec lesquelles ils ont perdu tout contact réel, à ceux qui, plus simplement, tous les jours, donnent l'exemple édifiant des corruptions en tout genre ou des minuscules et dérisoires illégalités dont se tisse la vie ordinaire de l'adulte ordinaire, que les enfants et les jeunes perçoivent parfaitement bien. Que ceux qui prétendent "rétablir la loi" dans les cités commencent par se demander ce qu'il en est de leur propre rapport à la loi et ce qu'ils font pour qu'elle soit effectivement respectée *dans toutes ses dimensions*.

Si la situation aujourd'hui dans nos banlieues n'est pas plus grave qu'elle ne l'est, c'est bien grâce à l'action obscure et inlassablement répétée de ces milliers de militants associatifs bénévoles qui agissent tant bien que mal pour la défense au quotidien des droits massivement bafoués de millions d'habitants. Les gamins surexcités qui balancent des pierres dans une vitrine pour la piller ou qui brûlent cinq voitures ne peuvent *entendre* ce que nous leur disons (« *Arrêtez vos conneries !* ») que lorsqu'ils savent ce que nous faisons pour faire rendre gorge aux véritables responsables des situations qu'ils subissent, eux et leurs parents, depuis leur naissance, que lorsqu'ils savent que nous avons pris, depuis longtemps, leur parti et que nos efforts pour la citoyenneté ne visent pas à réduire leurs violences mais à lui donner un sens efficace. Long travail de patience en effet, inlassablement renouvelé. ♦

Lumière & Vie

numéro 226 : *La violence et Dieu*
Rigueur et pardon

Sommaire

- François CHIRPAZ La violence dans l'expérience humaine :
la fragilité et la puissance
- Jacques TRUBLET Les effets pervers de l'Exode
- Henri BOURGEOIS L'appel au pardon et son impact sur la violence
- Gustave MARTELET Sur l'ultime violence
- David TRACY Tendresse et violence de Dieu
- Eamon MAHER La joie insolite chez Jean Sullivan

Les numéros de 1996 :

- 226 *La violence de Dieu : rigueur et pardon*
- 227 *L'Apocalypse : le livre du désir*
- 228 *Le sens de la vie*
- 229 *Autorité et dissentiment*
- 230 *Le rire*

Tarif 1996

	France	Etranger
Numéro	60 F	65 F
Abonnement	240 F	270 F

Lumière et vie

2 place Gailleton, 69002 Lyon

CCP 3038 78 A Lyon

Tél. 04 78 42 66 83 ■ Fax 04 78 37 23 82

Le temps des sans-papiers

CYRIL LE ROY*

** Objecteur de conscience, en service civil au Mouvement pour une alternative non-violente (Man).*

Une grève de la faim demande toujours à être bien gérée dans la durée, comme ce fut le cas de celle des sans-papiers à Saint-Ambroise puis à Saint-Bernard.

Quelques mois après sa prise de fonction au ministère de l'intérieur, Jean-Louis Debré se donnait comme objectif l'expulsion de 20 000 étrangers en situation irrégulière par an, et ce grâce à l'affrètement de charters à un *rythme régulier*. Les déclarations du ministre traduisent alors la volonté du gouvernement de mettre en place une dynamique de l'arrestation-expulsion de l'immigré clandestin, qui devient une affaire ordinaire de gestion policière planifiée. La banalisation de ces pratiques répressives permet d'occulter et donc de faire accepter par l'opinion publique des situations souvent incompatibles avec le respect des droits fondamentaux.

C'est dans ce climat politique que, ayant épuisé tous les recours possibles, plusieurs centaines d'Africains sans-papiers sortent de la clandestinité et occupent l'église Saint-Ambroise à Paris. Ils demandent la régularisation de leur situation, donc le droit de vivre dignement en France. Leur mouvement révèle des situations inextricables et permet de lever une partie de l'indifférence de l'opinion au sort imposé aux étrangers par les lois Pasqua de 1993.

Les sans-papiers font reculer le gouvernement

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, rendu public le 16 avril, propose un arsenal de mesures répressives visant à durcir la



législation sur l'immigration. Le président de la commission, Jean-Pierre Philibert, déclare alors : « *J'aimerais qu'on puisse légiférer en première lecture avant l'été. Il faut agir vite* » (*Le Monde*, 17/4/96).

Alors que le gouvernement prépare un nouveau projet de loi reprenant une grande partie des conclusions de la commission, l'écho rencontré par le mouvement des sans-papiers dans les médias donne une résonance nouvelle aux protestations déjà formulées par le monde associatif et une partie du monde politique. Contesté jusque dans les rangs de sa propre majorité, le 23 avril, Alain Juppé déclare devant les groupes parlementaires UDF et RPR qu'« *il n'est pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud, sur l'immigration* ». Devant le groupe RPR du Sénat, il ajoute que le « *gouvernement entend agir dans le domaine de l'immigration en son temps et à son heure, sans vouloir passionner davantage le débat* ».

Avant d'envisager de légiférer de nouveau, le gouvernement se doit de régler la crise des sans-papiers pour « *dépassionner le débat* ». Malgré l'inégalité du rapport de forces, les sans-papiers résistent et parviennent à inscrire leur lutte dans la durée.

Une lutte dans la durée

Les sans-papiers démarrent leur mouvement le 18 mars — anniversaire du début de la Commune de Paris — par l'occupation de l'église Saint-Ambroise. Le 22 mars à l'aube, ils en sont expulsés par les forces de l'ordre à la demande du curé de la paroisse. Quarante personnes sont placées en rétention. Dans l'après-midi, les sans-papiers occupent le gymnase Japy situé à proximité de l'église. Le 24 mars à l'aube, la police fait évacuer le gymnase à la demande de la mairie de Paris. Les sans-papiers sont conduits en centre de rétention où les célibataires seront gardés, les familles relâchées. Après comparution devant le juge délégué le lendemain, la majorité d'entre eux est libérée. Les sans-papiers sont ensuite hébergés dans des locaux associatifs, syndicaux, puis au théâtre de la Cartoucherie de Vincennes. Le 10 avril, ils s'installent dans un entrepôt SNCF, situé rue Pajol à Paris. Parallèlement, les mouvements de sans-papiers se multiplient en province et dans la région parisienne (Versailles, Morlaix, Toulouse, Colombes...).

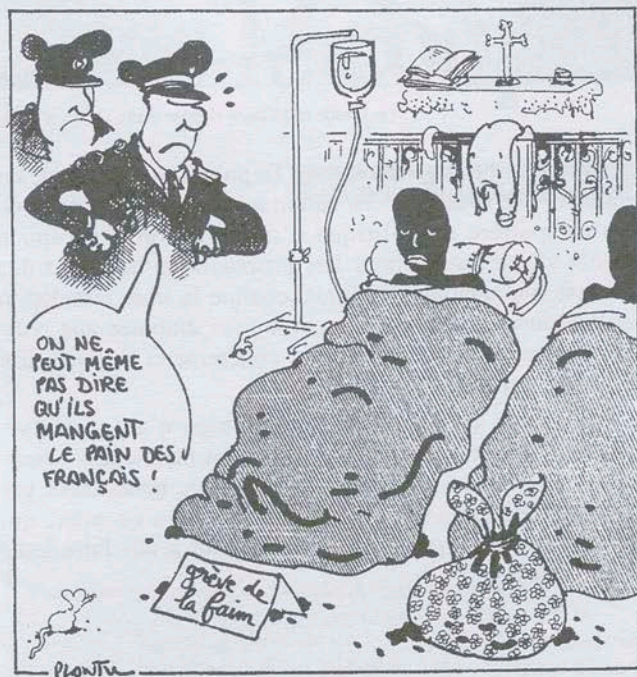
Mais le mouvement des sans-papiers de Saint-Ambroise s'enlise. Malgré la nomination d'un collège de médiateurs, leur situation n'évolue pas. Le 2 mai, cinquante-cinq des trois cents occupants de la rue Pajol entament une grève de la faim. Le 6 mai, le premier ministre accède à la demande du collège de médiateurs en acceptant le principe de l'examen exceptionnel des dossiers.

Sur 277 sans-papiers adultes de la rue Pajol, 205 seront convoqués entre le 28 mai et le 10 juin par la préfecture de police de Paris pour réexamen de leur situation administrative. Le 26 juin, les résultats de l'examen des dossiers sont annoncés : seulement 48 cartes de séjour temporaires d'un an renouvelable sont accordées sur 315 dossiers (dont les 205 de la rue Pajol). Le 28 juin, le groupe des sans-papiers de la rue Pajol occupe l'église Saint-Bernard. Le 5 juillet, dix personnes entament une grève de la faim qui dure près de 50 jours et qui aboutira à l'évacuation musclée de l'église le 23 août. Une grande confusion règne alors sur la situation juridique des sans-papiers. Le gouvernement est prompt à annoncer l'affrètement de charters les 24 et

25 août, soulignant ainsi sa fermeté même si très peu d'occupants de l'église Saint-Bernard étaient à bord. La lutte des sans-papiers retombe ensuite peu à peu dans l'oubli, malgré la multiplication des collectifs de sans-papiers dans toute la France.

Périodes d'accélération

Dans le mouvement initié à Saint-Ambroise, on peut distinguer des périodes d'accélération, qui correspondent généralement aux périodes d'importante couverture de la lutte par les médias. Les deux phases d'accélération les plus importantes sont la première semaine du mouvement, qui voit les sans-papiers expulsés par deux fois de leur lieu d'occupation, et la période précédant l'assaut de l'église Saint-Bernard.



Dessin de Plantu, Le Monde du 13/08/96

Pour la première fois, les sans-papiers sortent de l'ombre. Ces hommes et ces femmes, qui n'ont officiellement pas droit de cité, refusent la clandestinité et revendiquent des droits. Les reportages des journaux et des télévisions vont donner un visage et un nom à ces "clandestins" jusqu'alors dépourvus d'existence légale.

L'occupation de lieux de culte, de bâtiments publics, puis la grève de la faim, constituent autant d'actions spectaculaires destinées à lever l'indifférence de l'opinion sur la situation des sans-papiers. Le gouvernement, qui espérait de son côté convaincre de son efficacité dans la lutte contre l'immigration clandestine, et ce dans la perspective des élections législatives de 1998, ne maîtrise plus la situation. L'initiative est dans le camp des sans-papiers, qui réussissent à s'imposer comme interlocuteurs du pouvoir.

Au cours des premières occupations, le gouvernement s'est trouvé contraint d'agir vite. À Saint-Ambroise, comme au gymnase Japy, les pouvoirs publics ont réagi promptement, en employant la force. Il s'agissait alors de donner des signes de fermeté et donc de rassurer cette frange de l'électorat sensible au discours de l'extrême-droite. À l'église Saint-Bernard, la grève de la faim illimitée pose une nouvelle échéance au gouvernement, qui ne dispose alors que de quarante à cinquante jours pour résoudre le conflit. Ce délai correspond pour les grévistes de la faim à l'entrée dans la phase critique pour leur santé.

La grève de la faim à Saint-Bernard

La forte détermination des grévistes a imposé le décompte des jours de jeûne comme calendrier politique, jusqu'alors déterminé par le gouvernement. En popularisant leur lutte et en suscitant un important courant de sympathie dans l'opinion, les sans-papiers ont aussi forcé les autres forces politiques à prendre position, notamment les grands partis de gauche, qui ont beaucoup tardé à s'exprimer.

La période estivale est généralement peu propice à une mobilisation militante. Elle est d'ailleurs souvent utilisée par les gouvernements pour faire voter des lois contestées (les lois Pasqua ont été votées au cours de l'été 1993). Elle a

cependant présenté des avantages dans le cas de Saint-Bernard. La météo estivale rendait possible une présence physique des sympathisants nuit et jour autour de l'église qui, si elle n'a pas permis d'empêcher l'évacuation forcée, a renforcé la détermination des grévistes.

Fin août, le mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard entre dans son sixième mois. La durée et l'identification à un lieu ont permis aux sympathisants, ainsi qu'aux journalistes, de comprendre leurs revendications. Le manque de compréhension de la situation des sans-papiers peut être avancé comme explication du peu d'impact de la première grève de la faim, rue Pajol, et de la faiblesse de la mobilisation aux manifestations de soutien aux sans-papiers avant l'occupation de l'église Saint-Bernard. Cette faible mobilisation est en partie à mettre sur le compte de la complexité de la législation sur les étrangers et sur la diversité des situations des sans-papiers de Saint-Bernard : parents d'enfants français, déboutés du droit d'asile, conjoints d'étrangers en situation régulière, étudiants.

Malgré la détermination des grévistes et le courant de sympathie qu'ils ont suscité, le gouvernement reste intransigeant jusqu'au bout et emploie la force au 48^{ème} jour de grève en faisant évacuer l'église. Il retrouve alors la maîtrise du temps. C'est lui qui décide du calendrier à donner aux suites juridiques de l'affaire, même si elles se déroulent dans une extrême confusion.

Du temps pour changer de politique

Il y a dix ans, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, affrétait le premier charter des "101 Maliens". Les contestations furent alors très vives. Depuis, un consensus semble s'être installé dans la classe politique : la lutte contre l'immigration clandestine serait une condition nécessaire à l'intégration des immigrés en situation régulière et la fermeture des frontières une mesure de réalisme économique. Il est utilisé pour justifier la logique toujours plus répressive appliquée vis-à-vis des immigrés.

En s'imposant dans le débat public, les sans-papiers ont montré les incohérences de la législation actuelle et la néces-



Le 7 août 1996 dans l'église Saint-Bernard (DR).

sité d'une politique alternative. Depuis Saint-Bernard, on remarque une évolution des éditoriaux et des prises de position en matière de politique d'immigration. Un espace semble s'être ouvert pour des propositions intégrant des concepts qui semblaient bannis, comme la libre circulation des personnes. Il faudra du temps pour élaborer une politique d'immigration alternative : cohérente et respectueuse des droits fondamentaux.

Quant aux sans-papiers, leur situation n'a pas évolué, mais leur lutte continue. La patience est maintenant nécessaire pour construire le rapport de forces, notamment par l'augmentation du nombre de sans-papiers en lutte, qui pourra enfin contraindre le gouvernement à satisfaire leurs revendications. ♦

La patience dans le couple

JEANNINE MARRONCLE*

** Thérapeute de couple, auteur de : L'homme interdit, Paris, Nouvelle Cité, 1996 ; Éloge du temps ordinaire, Paris, Éd. de l'Atelier/Éd. Ouvrières, 1995 ; Reprendre souffle, Paris, Nouvelle Cité, 1990 ; Turbulences, Paris, Salvator, 1988 ; L'amour à boire, Éd. de l'Atelier/Éd. Ouvrières, 1984.*



Photo Nouvelle Cité

L'analyse des conflits conjugaux montre qu'une redécouverte de l'autre nécessite toujours une parole patiente, très patiente.

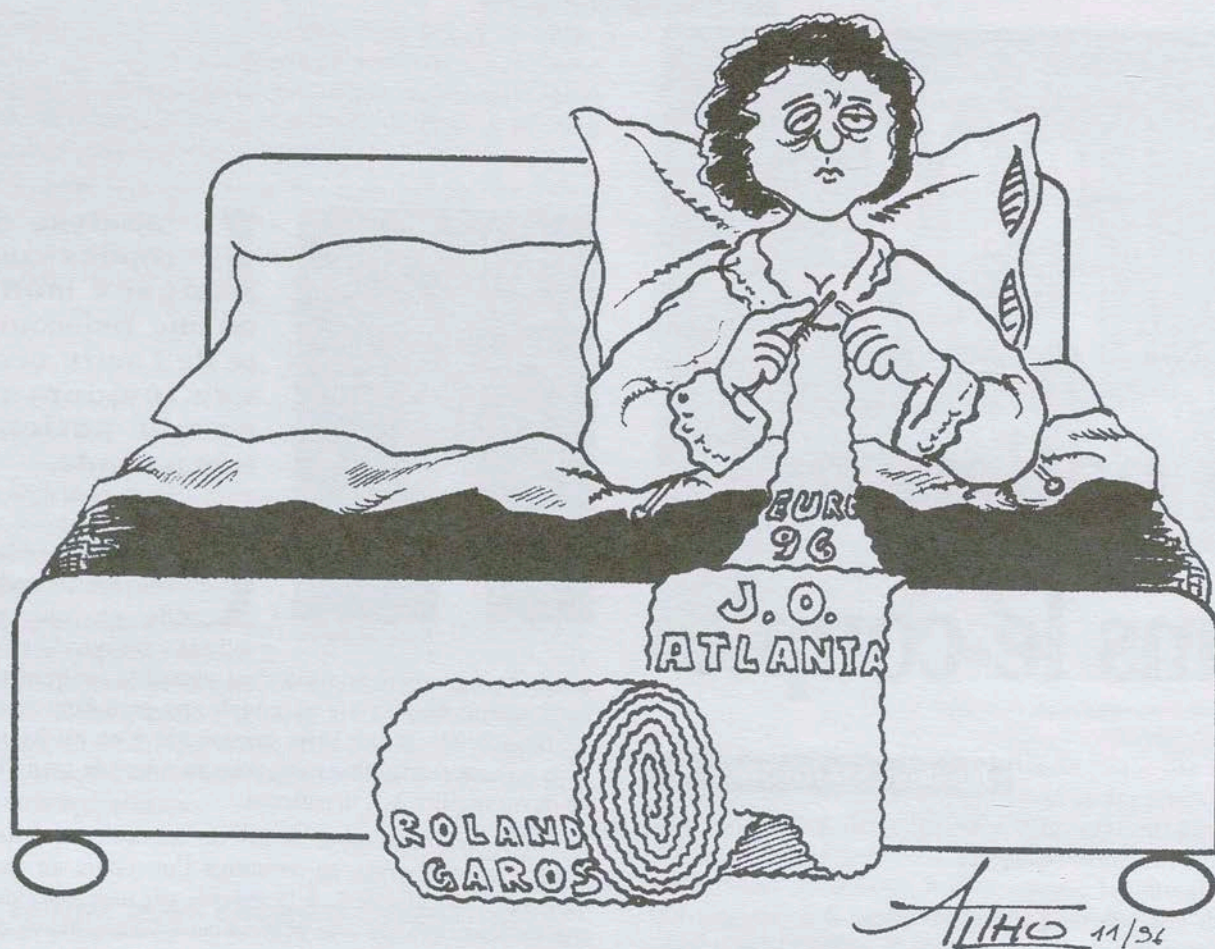
Ce qui nous arrive va souvent à l'encontre de ce que nous avons imaginé. C'est,

certes, le sort commun, mais c'est surtout la confrontation à cette réalité dans la vie de couple qui peut être cause de souffrance. On le sait bien, aucune vie n'en est exempte, mais ici tout particulièrement, pour en faire "de quoi vivre", on devra recourir à... la patience.

Cette confrontation se nourrit de cet écart, de cette distance, elle peut même en constituer l'ouverture du cœur et de l'esprit car elle finit, à la longue, par user les blocages constamment référés à la peur (donc à l'imaginaire) de soi ou à la peur de l'autre.

En fait, l'expérience de la patience est une histoire qui se donne à lire après coup. La patience n'économise rien des mouvements qui agitent l'homme et la femme, elle ne les expulse pas, mais seulement s'emploie à les placer dans un ensemble qui se veut harmonieux.

Les histoires conjugales, comme les autres, ont nécessité de durer pour prendre sens, c'est-à-dire prendre en compte les déchirures et les reprises, les hauts et les bas, le bon et le mauvais et l'irruption du désir toujours en marche vers un accomplissement à venir.



Tous les émois et les affects qui marquent en profondeur une aventure humaine retentissent dans le couple. L'état amoureux qui préside à sa création est, par excellence, l'inverse de la patience ; ainsi l'amoureux ne parvient pas à supporter l'absence de la bien-aimée.

Les gens de métier qui, comme moi, écoutent les couples ont pu observer que, lors des premières années, les ruptures se produisent lorsque s'amenuise, de trop disent-ils, l'intensité émotionnelle... Alors commence une hâte, une course effrénée pour éprouver ce qui est, en réalité, le choc des fan-

tasmes, l'impact de la pulsion sexuelle voilée sous les charmes de la poésie.

Il faudrait s'interroger sur la différence qui sépare la pulsion sexuelle d'un mouvement de l'âme qui requiert une attention subtile et, avouons-le, une certaine patience pour sortir de la confusion des fuites en avant. Ces fuites sont multiples et produites par une attitude d'évitement mal cernée. Il peut s'agir, tout autant que de fuir la diminution de l'intensité émotionnelle, de fuir la monotonie des jours et la pesanteur des conditions de vie.

Par ailleurs, dans nos sociétés fondées sur l'éphémère, le court terme et l'immédiateté primant, on voit la courbe des divorces qui montre une pointe au bout des cinq premières années. Ce serait là l'indication qu'inconsciemment, c'est souvent le refus de s'inscrire dans une histoire, c'est-à-dire dans le temps, qui provoque les ruptures.

Le couple s'est formé — et il en va toujours ainsi, quels que soient les cas de figure — sur la conjugaison de deux inconscients qui économisent la notion de différence, comme la notion de temps. Rappelez-vous, on peut se trouver pris, "épris", fasciné, séduit : « *Tu me fascines. Tu m'attires, tu me plais.* » On est alors dans une coquille de bonheur, le *summum* de l'instant, la satisfaction totale. L'autre me comble, je le comble. Le couple devient un lieu clos où chacun trouve la plénitude et s'enferme à l'intérieur. Et chacun de se mirer dans le regard de l'autre.

Pourtant, il arrive toujours un moment, un jour ou l'autre, et quelquefois après des années, où les satisfactions narcissiques (l'image de soi renvoyée) ne suffisent plus. C'est l'échec de l'idéalisation. Certains ne le supportent pas.

Conserver le goût du bonheur

Grande ennemie du couple donc, l'impatience. Mais alors quel goût trouver à la patience pour lui permettre de saler le fade et adoucir l'amertume ? Comment s'entretenir en état de patience pour conserver le goût du bonheur ?

Cela demande évidemment quelques dispositions indispensables. La plupart du temps — et c'est là le danger — les rapports à l'autre sont figés dans l'habitude, la distribution immuable des rôles. L'un fait les courses (ou le ménage ou la vaisselle), l'autre pas. L'une entretient le linge, l'autre la voiture. Et ainsi de suite au fil des jours.

Seulement voilà que ces rapports, à l'origine si équitablement établis, vont devenir des pièges. On finira par ne voir l'autre que dans ce qu'il fait, et non pas dans ce qu'il est. Quand survient le réveil, il est parfois trop tard, la rupture intime est accomplie, le mal est fait, le couple vacille. Il aurait fallu durant les mois, sinon les années auparavant, "veiller" pour ne pas être dupe de ce qui se donnait à voir.

Par-delà les apparences, chacun des deux membres du couple évolue avec une vie secrète, non-dite, à l'ombre de ses peurs et de ses rêves, de ses hausses et de ses baisses de tonus, gérant comme il peut ses intuitions et ses aspirations. Ce qu'il laisse voir, à son insu d'ailleurs, n'est pas toujours l'essentiel, et il faut une bonne dose d'amour pur pour s'interroger et se mettre à l'écoute de l'autre.

C'est de là, de cette écoute, de cette transformation intérieure, de cet accueil de l'autre en soi-même, que peut jaillir une authentique communication. Alors chacun peut parler à l'autre et lui faire part de ses demandes et de ses attentes. C'est une manière permanente d'ajuster les évolutions réciproques.

Le couple est le lieu de la différence, où les ennuis et les enthousiasmes ne coïncident pas nécessairement. Et pas davantage les illusions et désillusions, jusqu'aux appréciations de la réalité, qui ne sont pas les mêmes !

Conserver le goût du bonheur, c'est garder en soi une bienveillance susceptible d'accueillir l'autre, différent, y compris dans ce qui échappe et reste opaque, tout en restant en confiance. C'est également admettre *a priori* qu'une situation n'est pas absolument assurée et prendre conscience de sa propre fragilité comme de la fragilité des réalités humaines.

Les couples qui durent sont ceux où chacun a pu reconnaître sa vulnérabilité, et, de ce fait, est prêt à accepter celle de l'autre. Le *modus vivendi* qui s'ensuit n'est pas une résignation, mais au contraire, un art de cultiver le possible. Il s'agit bien évidemment d'une histoire avec parole. Une histoire dans ses composantes multiples, économiques, sociales, culturelles où le plaisir est partagé et où les conflits sont à négocier.

Pas d'histoire sans conflits

Les goûts ne sont pas les mêmes. Ou bien les aspirations. Ou bien les options politiques ou religieuses. Un contrat tacite organise la vie quotidienne, établit des choix et des priorités. Ne pas vouloir acheter telle voiture ou aller à tel endroit en vacances ne signifie pas que l'on exprime un rejet

de l'autre. « *Je ne suis pas d'accord, mais cela ne veut pas dire que je te rejette.* » Passer du désaccord à l'accusation est une pente savonneuse que nous connaissons bien dans la consultation.

Les partenaires devront lutter pour retrouver l'entente, pour prendre du recul et surtout s'interroger afin de savoir d'où chacun parle. Nous entendons souvent un « *il m'a déçu* » (ou elle) qui se rapporte bien davantage à des représentations personnelles qu'à la réalité de l'autre.

L'analyse des conflits conjugaux démontre à l'envi qu'il est nécessaire de revenir à la case départ, au choix conscient (et inconscient) du partenaire, pour retrouver les rapports à la famille d'origine, images enfoncées dans les couches profondes de l'être de chacun, lesquelles imprègnent toujours le couple actuel.

Il ne s'agit pas de considérer cette réalité comme un déterminisme, mais au contraire d'en prendre la mesure pour sortir des incompréhensions radicales qui pourraient parfois s'ensuivre. Reproches à l'infini : « *Il n'entend pas mes demandes* » ; « *Je fais tout pour elle [pour lui] mais je n'en reçois aucune reconnaissance* », etc. Ou encore, c'est le grief tellement classique qu'on n'ose plus le dénoncer, et qui cependant continue ses ravages : « *Tu vas faire comme ta mère qui papillonnait... ou comme ton père qui ne savait pas refuser un verre...* »

Ceux qui parviennent à échapper à cette logique destructrice ont eu besoin de se dégager de la famille d'origine et de mettre pratiquement une distance entre les générations. « *La sexualité, c'est la différence* », non seulement des sexes mais aussi des générations.

L'appréciation des valeurs a pu changer, comme l'ordre des priorités. Tout cela peut être fort enrichissant, à condition, ici comme ailleurs, de pouvoir en parler en se faisant confiance réciproquement.

Ce n'est pas la différence qui est à craindre, mais sa non-acceptation qui provoque cette volonté sournoise de vouloir tout maîtriser. Le conflit chez les couples naît de l'impossibilité de se reconnaître comme ayant en soi-même un "point aveugle", une part ignorée, non détectée. C'est le refus du conflit considéré comme l'opprobre qui peut produire la

mort du couple, plutôt que le conflit lui-même. Alors qu'il pourrait devenir un certain support, à condition d'être traité comme tel, c'est à dire d'user de patience.

Patience au sein du conflit

Quand le conflit est reconnu, il devient possible de négocier. Ce qui suppose une conscience de soi, de ses limites et de ses capacités, en un mot une confiance identitaire afin de pouvoir affronter l'autre dans cette même mesure.

Et voilà où vient s'inscrire le risque de la parole. Certains n'osent pas courir ce risque et s'enfoncent dans la rancœur et l'amertume. Ce sont là les traces d'une violence. Les trois-quarts du temps il s'agit d'une violence qui ne se sait pas. La révolte gronde, mais elle met parfois des années à se dévoiler. Pendant ce temps règne le mutisme.

Il ne faudrait pas croire naïvement, parce qu'on se tait, qu'on est patient. Il y a plusieurs façons de se taire. L'une consiste à se soustraire à se qui se passe en s'évadant dans un ailleurs virtuel. Une autre à tenter de juguler le vacarme intérieur en ne prononçant aucune parole. « *Je ne veux pas avoir l'air de céder* », disent-ils. Ce qui sous-entend un rapport de pouvoir, une relation dominant-dominé tristement reconduite. Quand au "avoir l'air", il montre la présence d'une image de soi et de l'autre à laquelle on tient plus que tout et qui ferme à la possibilité de vivre du nouveau, d'entrer dans l'inconnu et, justement, le jamais-dit.

Chacun tient alors un discours qu'il a déjà tenu cent fois, n'apportant évidemment aucun dynamisme à la recherche d'une solution, tuant ainsi tout processus de paix.

La patience, elle, puisqu'elle n'économise pas la souffrance, s'engage dans l'expression de ce qui touche les zones sensibles, les sentiments profonds, même lorsqu'ils ne sont pas toujours beaux et élevés. Mais elle tente la communication, coûte que coûte. Et parfois, il en coûte beaucoup.

Personne au monde n'a jamais pu vivre une rencontre en se barricadant derrière un mur. La patience est là pour user les mécanismes de défense, une fois détectés, et s'aventurer dans une relation débarrassée de la peur.



La peur embusquée, la peur de ne pas être aimé ou la peur d'aimer, la peur de la solitude, la peur de la distance, la peur d'être trompé ou de se tromper, se loge dans les mille replis obscurs qui nous habitent. La débusquer demande un lent réaménagement intérieur et le passage du temps. Dans ces conditions-là, qui sont le contraire d'une évasion, le temps peut être un allié.

Fruits de la patience

Ainsi donc la patience, faisant du temps un allié, peut user l'excès des insatisfactions si nombreuses fondées sur l'imaginaire, se soumettre à la parole comme telle, expression de la différence et de l'altérité. C'est là une manière d'analyse qui peut interpréter une colère comme un désir masqué de communication, ou encore traquer l'archaïsme d'une jalousie qui ne présente aucun point d'appui dans la réalité.

La patience, comme l'analyse, examine les composantes de ce qui se passe et cherche les mots pour le dire. Elle permet une ouverture à l'autre. L'on cesse de se cacher derrière des attitudes : refus, ironie, indifférence ou fausse sollicitude. Au total, la patience libère une vérité relationnelle et le fait d'abandonner le goût de "vouloir maîtriser" tous les rapports du couple.

Nous entendons souvent à la fin d'une thérapie de couple que la femme et l'homme "se retrouvent", enfin débarrassés de la répétition malsaine, des redites et des rabâchages. Quand on a pu se laisser interroger, quand on s'est reconnu le droit d'être faible, ou malade, la parole prend effet, elle n'est plus stérile bavardage. Elle est ce qu'elle ne devrait jamais cesser d'être : instrument de communication, c'est-à-dire de vie.

Oui, il faut de la patience pour attendre et pour croire. Pour se supporter soi-même dans ses limites, et supporter celles de l'autre. Pour accepter de vivre dans le relatif, et non dans l'absolu. La bonne volonté ne suffit pas, nous l'avons vu. Et l'amour, qui n'est pas le sentiment qu'on en a, mais l'art de donner et aussi de recevoir, l'amour dis-je, cette belle patience, permet de construire une histoire relationnelle, même lorsqu'elle se trouve plongée dans un contexte social particulièrement bouleversé. ♦

MÉMOIRES DES PEUPLES

Une mémoire officielle s'est élaborée façonnant ce qu'on appelle l'identité française. Cette mémoire nationale a du mal à intégrer « le fait minoritaire » et les aspects les plus douloureux du passé français. Les populations d'origine étrangères ne peuvent se reconnaître dans l'identité française telle qu'elle est présentée.

Tout en réagissant contre le « glacis mémorial », dont le mot d'ordre est « chacun sa mémoire » qui détruit le lien politique et social, *Projet* explore ce que peut avoir de légitime et parfois de nécessaire le travail de la mémoire dans une société.

Histoire, mémoire et identité

Paul Ricoeur (philosophe)

Quelle mémoire pour quelle identité française ?

Suzanne Citron (historienne)

Vercingétorix et Abd El-Kader

Une histoire plurielle de la France

Philippe Dewitte (Rédacteur en chef d'Hommes et Migrations)

Mémoires américaines

Denis Lacorne (spécialiste des Etats-Unis au CERI)

Le métissage comme identité

Alfredo Valladão (enseignant à l'I.E.P.)

« Mémoires de culpabilité »

Allemagne, France, Autriche

Heinz Wismann (E.H.E.S.S.)

Comment construire

une « identité européenne » ?

Bronislaw Geremek (historien, ancien ministre)

L'archéologie « à usage politique »

Alain Schnapp (archéologue)

240 RELIGION ET POLITIQUE, SI LOIN, SI PROCHES

Au politique l'espace public ; au religieux, la sphère privée : cette distinction a pacifié, en Europe du moins, des rapports hier conflictuels. N'est-elle pas remise en question ? Religion et politique ne doivent-elles pas redéfinir leurs rapports ?

Ces n^{os} (128 p.) : 65 F - Etr. : 70 F

Abonnement (4 n^{os}/an) : 250 F - Etr. : 285 F

Pour recevoir ce(s) numéro(s) ou vous abonner, envoyez vos nom, adresse et règlement à l'ordre de :
PROJET • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - ☎ 01 44 39 48 48 - Minitel 36 15 SJ*PROJET

Patience et longueur de temps...

Médias, temps et information

XAVIER JARDIN*

** Allocataire de recherche au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française) et moniteur d'enseignement à l'Institut d'études politiques de Paris.*



Photo Anne Debon

Les médias gèrent de plus en plus l'information dans l'urgence de l'instant. Des dérapages parviennent, surtout à la télévision où la nuance n'est guère prisee.

La patience inutile

L'un des premiers médias créé par la société moderne avait, ironiquement, pour fonction de donner une seule et unique information : le temps. L'horloge¹ permettait, en effet, de mesurer la distance entre deux unités uniformes et abstraites, appelées heures, minutes ou secondes. Cette invention, quelque peu révolutionnaire, mettait en évidence une conception très particulière du Temps : la conception occidentale qui le percevait comme une durée. De notre habitude de percevoir le temps comme un écoulement entre deux instants provient le sentiment de l'impatience. La patience, au contraire, serait la vertu qui nous permettrait de supporter le passage, plus ou moins long, du temps.

Les grands médias modernes d'informations (radio, télévision, presse écrite...) entretiennent naturellement d'étroites relations avec le temps, défini comme une durée. Dans la mesure où les événements, ce qui arrive à un moment donné, constituent leur matière première, ils en fournissent une sorte de récit. L'information est donc par essence récit du temps, autrement dit de l'histoire. Mais ce récit, plus ou moins précis, suppose une durée, un retard, lié

à l'espace à parcourir et à la vitesse de transmission du message. Au temps des courriers plusieurs jours étaient nécessaires pour que l'information parvienne à son destinataire ; le télégraphe permit de réduire à quelques secondes le temps de transmission ; le satellite aujourd'hui peut émettre vers n'importe quel point du globe en un temps record. La modernisation des techniques appliquées aux médias tend à la fois à la réduction de l'espace et à celle du temps. L'information est désormais aussi abondante que rapidement traitée. L'attente, grâce à l'intervention des médias, n'existe plus ; la patience est devenue chose inutile et vaine, puisque nous sommes informés de tout et à tout moment.

Le procès des médias qui s'est ouvert après la guerre du Golfe reposerait ainsi essentiellement sur une accusation de vitesse, sur un délit d'instantanéité. Le récit du temps serait

relaté par les médias en direct, *en temps réel*. Il tendrait à se confondre avec l'histoire dont il entend rendre compte. Les spectateurs ne seraient plus alors les témoins d'événements qu'ils doivent tâcher de comprendre mais seraient appelés à partager dans l'instant le *vécu* de millions d'autres humains. En réduisant ainsi l'espace, en abolissant le temps, les médias modernes réaliseraient l'avènement du "village planétaire", uniforme et sur-informé, prophétisé par M. Mc Luhan.

Ce phénomène, dont la réalité n'est pas niable, modifie par conséquent les modalités de production et de gestion de l'information par les médias. Toutefois, les caractéristiques propres à chaque média permettent de définir au moins trois modes différents de gestion de l'information, trois *temporalités* distinctes : l'*instant* propre à la télévision, la *récurrence* de la radio et l'*épisode* caractéristique de la presse écrite.

Temps 1. L'instant : impatiente télévision

La télévision semble être le principal accusé à ce procès de la vitesse. Son fonctionnement peut être comparé à celui d'une véritable horloge. Les chaînes tendent, en effet, à diffuser vingt-quatre heures sur vingt-quatre leurs images, scandant ainsi le temps sans jamais s'arrêter. mais ce temps de la télévision est en réalité pluriel. Comme le soulignent J.-L. Missika et D. Wolton², la télévision construit trois types de chronologies perceptibles par le téléspectateur : le temps de la fiction, temps de l'imaginaire caractéristique du cinéma, le différé qui introduit une distance par rapport au temps réel et, enfin, le direct.

Cependant, la télévision semble principalement devoir son triomphe actuel à la prééminence de ce dernier. Ce temps particulier de la retransmission en direct se caractérise par l'immédiateté de l'information donnée, par la simultanéité entre le message et la réalité. Ce phénomène s'explique en grande partie par l'utilisation des nouvelles technologies³, telles que la miniaturisation du matériel de transmission, les satellites de communication, l'informatisation et la mise en réseau des données et des images. Ces différentes technologies autorisent à présent une couverture



médiatique plus large et plus rapide qu'autrefois. Le décalage entre l'événement et sa couverture a en effet été réduit au minimum. Dans certains cas extrêmes les deux peuvent se confondre l'un avec l'autre. Le traitement de l'information lors de la guerre du Golfe par certains *networks* américains comme *CNN* fournit, à cet égard, un exemple frappant de cette tendance à la fusion entre l'événement et son commentaire. La couverture médiatique est telle que des événements imprévisibles (la tentative d'assassinat du pape, par exemple, ou encore les soulèvements, à la fin des années 1980, des populations des pays d'Europe de l'Est) peuvent être apportés quasi instantanément à la connaissance des téléspectateurs.

Mais la télévision transmet plus qu'une simple image de la réalité, elle présente une interprétation et une construction des faits. Car son fonctionnement interne induit deux problèmes. La présentation de l'information suppose, d'une part, une sélection des événements, c'est-à-dire une hiérarchisation selon l'intérêt supposé de chacun d'entre eux, donc un choix de ceux qui comptent le plus, et qui sont soit posés en symboles de phénomènes plus complexes, soit tout simplement écarté. Or ce choix peut être discutable et est souvent discuté par les autres acteurs de la vie politique et sociale (on doit reconnaître, par exemple, le poids de certaines associations, tel Droit au logement (DAL), pour imposer aux médias le traitement privilégié de certains faits qui seraient restés dans l'ombre sans cela ; l'action de communication des pouvoirs publics⁴ fournit un autre exemple de cette "discussion" des choix en matière d'information). Par ailleurs, la présentation de l'information se fait souvent sans nuance aucune. La rapidité des reportages, des interviews ou des commentaires à chaud ne permet pas, dans de très nombreux cas, une analyse plus précise et détaillée de situations naturellement compliquées, ni même un examen critique par les journalistes de leur propre pratique.

Paradoxalement, c'est par faute de temps que ces deux phénomènes sont possibles. Les conséquences peuvent alors apparaître funestes et dramatiques pour la télévision et sa crédibilité : l'information, sélectionnée dans le flux constant du marché mondial des images, en quelques minutes et sous le feu d'une vive concurrence, n'est pas toujours vérifiée. Ce

qui conduit à des dérapages dont le plus révélateur est sans doute celui du charnier de Timisoara découvert en 1989 en Roumanie et qui s'est avéré être un faux.

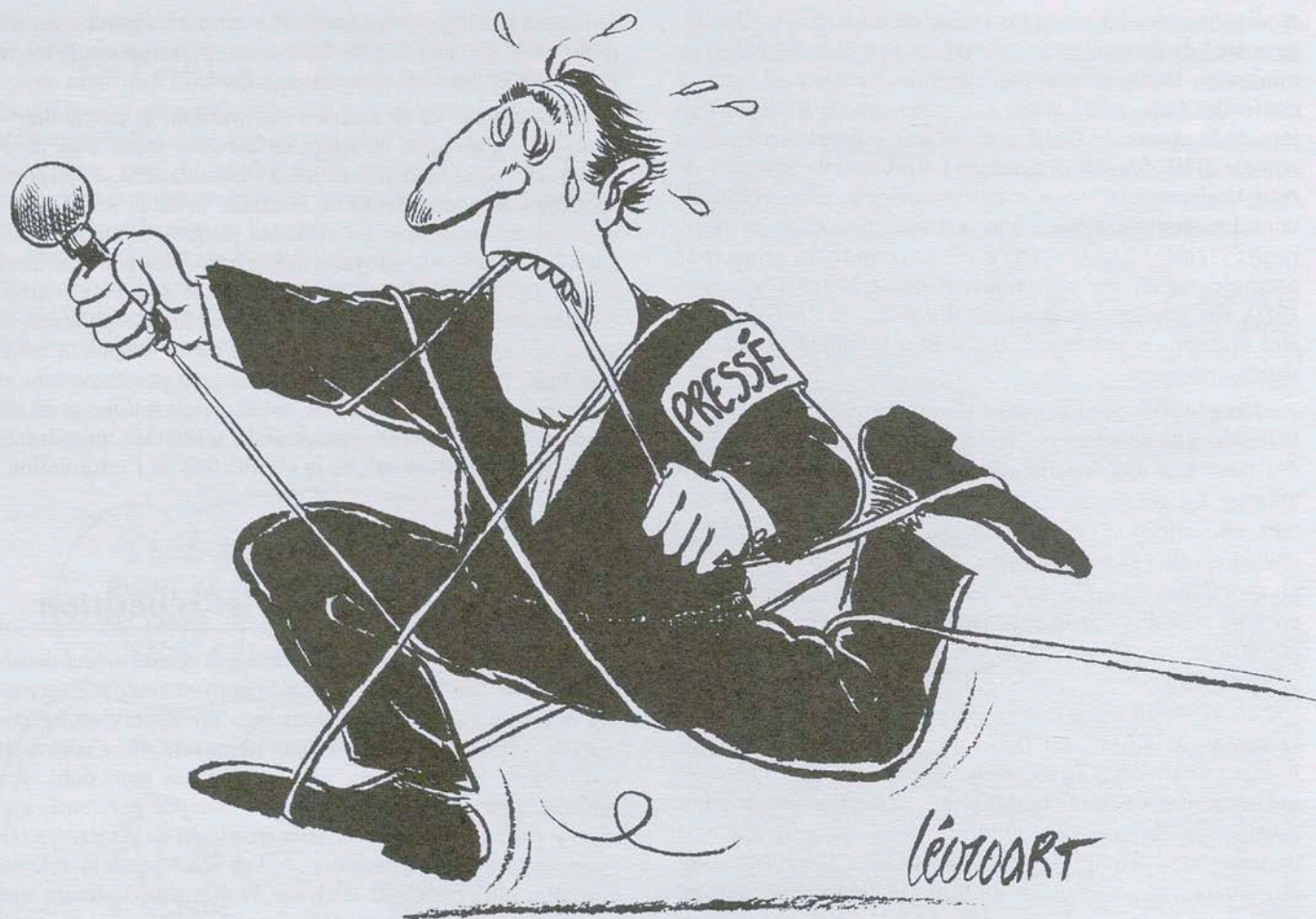
L'ambiguïté de la relation des médias, et particulièrement de la télévision, au temps se fait donc sentir avec acuité. La télévision tend, d'un côté, à l'instantanéité, à l'expression directe et simultanée de la réalité et de la vérité. Sans contester cela constitue un véritable progrès technique mais aussi politique : les citoyens mieux informés peuvent ainsi mieux juger et agir. Mais, de l'autre, faute de temps et aussi de patience, elle risque de sombrer dans la manipulation, le simulacre et le mensonge. Ce danger est évidemment aussi un danger politique : la démocratie ne peut pas vivre dans et avec le mensonge. S'armer de patience, c'est donc pour les médias, et au premier chef pour la télévision prendre le temps de la falsification⁵, de la vérification de l'information.

Temps 2.

La récurrence : Radio et répétition

Avant que n'apparaisse la télévision comme média dominant de l'information, la radio pouvait seule concurrencer la presse écrite dans ce domaine. Son apparition constituait une véritable révolution dans la mesure où, s'adressant directement aux auditeurs, elle touchait les gens dans leur intimité, dans « *une relation de personne à personne, qui ouvre tout un monde de communication tacite entre l'auteur-speaker et l'auditeur* »⁶. Les réactions à la célèbre émission radiophonique d'Orson Welles, où il simula une invasion d'extraterrestres, démontre le pouvoir de l'image auditive. Ce pouvoir repose sur la simultanéité de l'émission et de la réception du message ainsi que sur la véracité subséquente de ce message. La radiophonie constitue ainsi un important progrès vers l'abolition, réalisée par la télévision, du temps entre l'événement, son commentaire et la diffusion de l'information aux auditeurs.

Toutefois, loin de l'aspect instantané et spectaculaire de l'image télévisée, la radio définit une autre modalité de gestion de l'information et un autre rapport au temps. Comme le message transmis par ce média est purement auditif et ne



fait aucunement appel à l'image visuelle, le direct, dont nous avons vu qu'il est un élément décisif du succès de la télévision, possède beaucoup moins d'attrait. L'objectif prioritaire à la radio n'est pas de couvrir l'événement se faisant mais de le rapporter, de le porter à la connaissance des auditeurs qui sont conviés à le décrypter. Le temps différé domine donc l'information radiophonique.

Plus précisément, ce qui semble caractériser le temps du récit radiophonique, c'est la récurrence avec laquelle est pré-

sentée l'information. Alors qu'à la télévision, l'instantanéité du direct suppose qu'une information n'est présentée qu'une seule fois, puis rapidement oubliée par la suite, à la radio, au contraire, elle est répétée à intervalles réguliers et précisée au fur et à mesure que tombent les dépêches *AFP*. Les flashes rythment ainsi les heures, scandent la journée. Bien plus, l'information tend à devenir continue. *France-Info*, radio thématique exclusivement consacrée à l'information et créée en 1987, semble fournir l'archétype de ce modèle de gestion. À

la radio, l'information n'est pas "haletante" mais souvent traitée avec un certain recul, autorisé par la répétition régulière des mêmes faits.

Par cette gestion redondante de l'information, la radio semble échapper pour le moment au procès de la vitesse intenté à la télévision. Les critiques qui jugent les médias en crise la laissent bien souvent hors de leurs propos pour se focaliser sur la télévision. Il est certain qu'elle a su éviter les écueils d'une information trop rapidement traitée et insuffisamment analysée. Cependant, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la radio recourt de plus en plus souvent au direct, aux commentaires à chaud, ce que permet l'utilisation des nouvelles technologies. Après avoir adopté, à ses débuts du moins, le genre de la presse écrite, la radio tend aujourd'hui à mimer la télévision.

L'instant réapparaît ainsi sous la récurrence. Le danger majeur pour la radio serait donc de rentrer dans la même course effrénée contre le temps qu'à la télévision et de présenter, finalement, une information aussi fugace que superficielle.

Temps 3.

L'épisode : Prendre le temps de lire... son journal

Malgré la concurrence évidente des médias électriques que sont la télévision et la radio, le journal n'a jamais cessé d'affirmer sa vocation à informer. Par sa nature même, la presse écrite entretient une relation évidente avec le temps. La périodicité de sa parution suppose une construction chronologique particulière de l'information qui peut être quotidienne, hebdomadaire ou encore mensuelle. La construction périodique de l'information fournit une troisième modalité de gestion du temps par les médias : l'épiscodicité.

Le journal quotidien produit, comme tous les autres médias, un discours informatif, un récit du temps, se référant aux événements passés. Par définition, il ne peut le faire qu'avec un décalage plus important que pour la télévision ou la radio. La médiation de l'écrit suppose, en effet, un retard ou une attente plus grande entre le temps réel et son récit.

L'URGENCE CONTRE L'INFORMATION

La vitesse est l'un des ingrédients essentiels de l'événementisation de l'actualité, de sa mise en scène. En acceptant la "loi du tournis", en cédant à toutes les tentations de l'urgence et des dérapages incontrôlés, les journalistes ajoutent au sentiment de confusion et de chaos, alimentent l'impression d'insécurité et d'impuissance des citoyens et affaiblissent le contrat démocratique.

« On n'a pas le temps », rétorquent très souvent les journalistes. « Pas le temps de résister à la rapidité de l'information, de faire des analyses, de mener des enquêtes. » Mais cette référence à la dictature du temps n'est au mieux qu'une auto-illusion, au pire qu'un prétexte, évoqué pour masquer des failles beaucoup plus graves dans le système d'information : lorsque l'urgence exacerbe toutes les tensions auxquelles sont soumises quotidiennement les rédactions, elle accroît aussi très souvent la dépendance face aux sources d'information et aux attentes supposées du public. ♦

Extrait d'un article de Jean-Paul Marthoz, de la Fédération internationale des journalistes, paru dans le numéro de mars 1996 de *Signes des temps*, p. 15-16 (chaussée de Wavre, 216, 1050 Bruxelles, Belgique)

Mais à ce « temps raconté, "énoncé", celui du récit des événements rapportés, se superpose un temps "vécu", temps de l'énonciation (et de la réception) du discours ». ⁷ Ce phénomène, qui n'existe pas avec les médias audiovisuels, puisque le récit et sa réception sont simultanés, introduit une attente. Le quotidien doit donc, pour informer correctement, répondre à cette attente en actualisant les informations déjà traités les jours précédents. L'information se construit ainsi dans la durée. Elle est faite de précisions, d'explications, de

mises à jour à chaque épisode quotidien. L'événement est ainsi disséqué et reconstruit dans un autre espace temporel. En outre, pour satisfaire cette attente le quotidien présente un ensemble d'analyses et de données que ni la radio ni la télévision n'ont le temps de fournir. La presse écrite reste encore largement le lieu d'un retour critique sur l'actualité.

Pourtant, malgré cette attente retrouvée, la presse écrite n'est pas exempte de dérapages. La gestion de l'information lors de la guerre en ex-Yougoslavie par certains hebdomadaires (tels que *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Événement du Jeudi*) prouve combien le temps de la falsification de l'information est parfois oublié par les journalistes de la presse écrite eux-mêmes. L'exemple de "l'affaire des camps", étudiée par S. Bonnafous⁸, est révélatrice de ce phénomène. Les trois hebdomadaires cités se sont largement fait l'écho de l'existence de camps en ex-Yougoslavie, alors qu'ils étaient dans l'impossibilité de vérifier eux-mêmes la véracité de l'information. La gestion de cette information incertaine, et parfois inexacte, passe par une utilisation sans scrupule du paratexte (c'est-à-dire de tout texte qui accompagne un autre : légendes, encadrés, chapeaux...), lequel sert à émouvoir et à dramatiser plus qu'à informer. Elle passe aussi par le recours à des stratégies de citation (de témoins, d'acteurs, etc.) permettant d'émettre une information vraisemblable mais non vérifiée, n'engageant pas la responsabilité du journaliste, encore moins son éthique.

Ces pratiques existent mais ne sont pas la règle. Elles nous rappellent que pour les journalistes de la presse écrite aussi le temps constitue une véritable contrainte. La concurrence des autres journaux, la rapidité à laquelle parvient l'information aux rédactions, les possibilités démultipliées de manipulation conduisent à un traitement souvent trop rapide de l'information.

Que reste-t-il de ces beaux jours ?

« **L**a victoire de l'information est une victoire de la chronologie de l'urgence qui exprime par excellence la conception du temps qui prévaut en Occident : l'instant, l'instant, l'instant »⁹. Les médias, comme nous l'avons souligné,

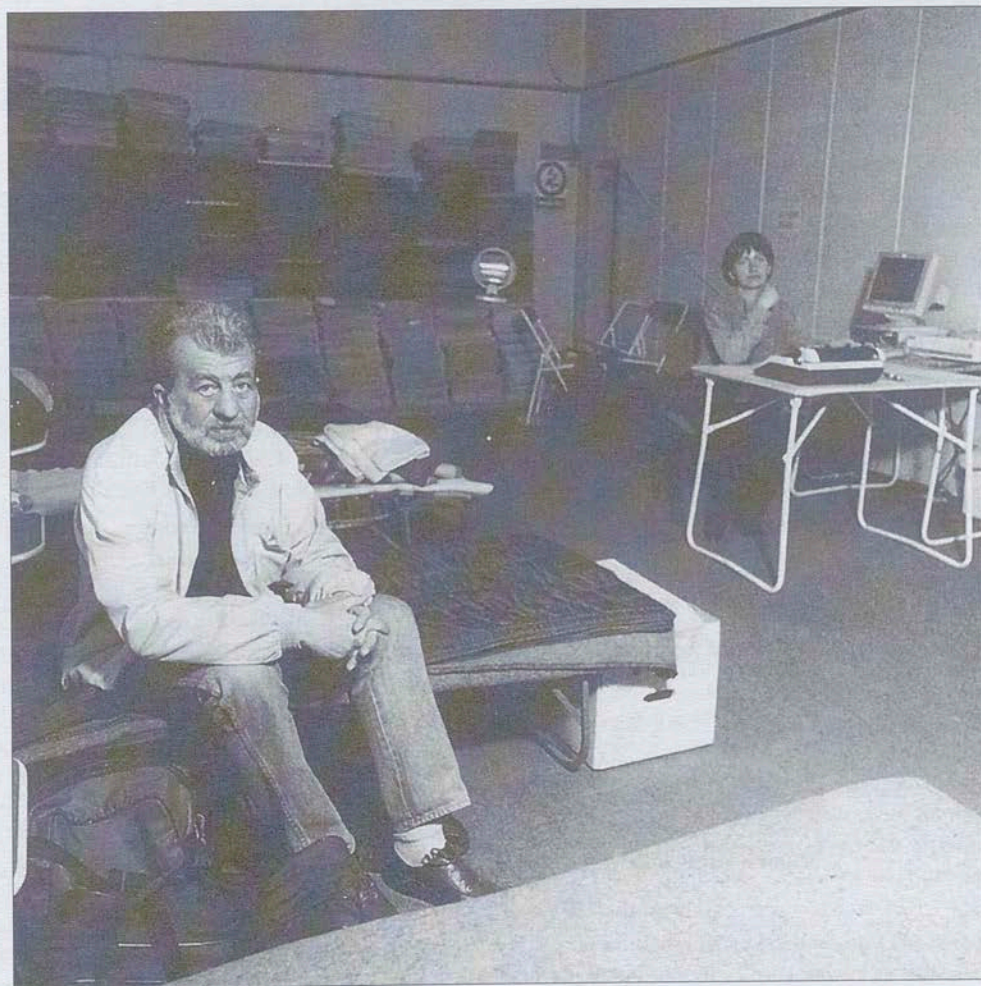
ont, en effet, tendance à gérer l'information dans l'urgence de l'instant. La télévision dont ce mode de gestion est l'apanage tend de plus en plus à l'imposer aux autres médias : la radio (re)découvre ainsi les plaisirs du direct, la presse écrite ceux de l'information spectacle.

Pourtant l'instant ne fonde rien en soi. Comme le sait l'historien, ce n'est que réintroduit dans le temps long de l'histoire qu'il peut faire sens. L'instantanéité ne fournirait alors qu'une transparence trompeuse et fautive. Et ceci est d'autant plus problématique que c'est justement dans l'urgence que se dévoilent tous les dérapages médiatiques.

Que peuvent donc faire les médias pour lutter contre ces dérives ? Il semble avant tout nécessaire qu'ils s'interrogent sur une modalité alternative de gestion de l'information et du temps. Précisément, ils doivent réintroduire la durée indispensable à la vérification des informations et à l'analyse. Les médias n'ont pas, ou plus, pour rôle de rendre compte de tout, à tout moment. Car l'histoire ne peut pas être vécue en direct. Leur fonction doit être au contraire de sélectionner et d'interpréter, dans la masse des événements, les faits qui font le plus sens. Ce travail réclame du temps et de la patience.

Et si la patience, finalement, avait encore de beaux jours devant elle !

- 1) Pour plus d'informations sur l'horloge et la conception occidentale du temps voir : Mc Luhan (Marshall), *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, 1968, pp. 171-182.
- 2) Missika (Jean-Louis), Wolton (Dominique), *La Folle du logis : la télévision dans les sociétés démocratiques*, Paris, Gallimard, 1983, pp. 176 et s.
- 3) Pigeat (Henry), "Conséquences de l'évolution des technologies". in *Les manipulations de l'image et du son : rencontres internationales de Média-Défense 95-Imagina*, Paris, Hachette (coll. Pluriel), 1996, pp. 151-156.
- 4) Monique Dagnaud montre combien les relations entre médias et gouvernement sont conflictuelles, bien plus que ne le laisse généralement entendre le terme générique de "classe politico-médiatique". Cf. Dagnaud (Monique), "Gouverner sous le feu des médias", *Le Débat*, n° 66, octobre 1991, pp. 54-62.



En 1993, à Sarajevo. Dans le sous-sol du quotidien *Oslobodjenje*, les journalistes continuent à travailler, vivant et dormant sur place

(photo Courrier de l'Unesco, février 95).

- 5) Sur le thème de la falsification de l'information voir : Freccero (Carlo), "La falsification" in *Les manipulations de l'image et du son : rencontres internationales de Média-Défense 95-Imagina*, op. cit., pp. 311-317.
- 6) Mc Luhan (Marshall), *Pour comprendre les médias*, op. cit., pp. 341-342.
- 7) Landowski (Eric), *La société réfléchie*, Paris, Seuil, 1989, p. 158.

- 8) Bonnafous (Simone), "La gestion de l'incertain par les médias contemporains dans la crise yougoslave", *Mots*, n° 47, juin 1996, pp. 7-21.
- 9) Wolton (Dominique), "Information : une victoire-problème", *Le Débat*, n° 66, octobre 1991, p.78.

Pour une histoire de la patience

INTERVIEW DE
MICHEL SPANNEUT*

* Doyen honoraire de la Faculté libre des Lettres de Lille. Auteur de nombreux articles et ouvrages, dont : *Le Stoïcisme des Pères de l'Église*, Paris, Seuil, 1969; *Tertullien et les premiers moralistes africains*, Gembloux, Éd. Duculot - Paris, Éd. Lethielleux, 1969; *Permanence du Stoïcisme, de Zénon à Malraux*, Gembloux, Éd. Duculot, 1973; *Les Pères de l'Église, vol. 2, IV-VIII^e siècle*, Paris, Desclée, Coll. "Bibliothèque d'histoire du christianisme", n° 22, 1990.

ANV : Au regard de l'histoire, la notion de non-violence n'est pas moderne, car on aperçoit son existence depuis de nombreux siècles. Que vous en semble-t-il plus précisément ?

Michel Spanneut : La notion au sens large n'est certainement pas moderne. Il y a selon moi deux traditions non-violentes, également anciennes : une occidentale et biblique, centrée sur le refus de l'homicide. Je l'appellerai judéo-occidentale. L'autre tradition, asiatique, est centrée sur la non-nuisance commune à tous les êtres vivants.

Je prends d'abord la tradition judéo-occidentale du refus de tuer. L'homicide est l'objet principal de cette non-violence, et il sera, en fait, au centre de notre échange si vous le permettez. L'homicide incarne, en Occident, la forme typique de la violence autour de l'interdit biblique « *Tu ne tueras pas* », interdit absolu, en principe. Or cet interdit a eu dans l'histoire d'innombrables exceptions. L'homicide individuel, autorisé à l'individu par autodéfense (même préventivement), par revanche ou sanction, soit en direct, soit via le pouvoir politique, a ainsi été permis à l'État, à ses exécutants, organisateurs de jeux de cirque, juges, militaires. L'homicide collectif, lui, est permis à l'État dans la guerre dite juste. Voilà donc une série d'exceptions ! C'est le heurt entre le principe « *Tu ne tueras pas* » et les exceptions, le principe et la réalité, qui a provoqué le combat non-violent, pour la défense du principe, de l'interdit. C'est cette non-violence judéo-occidentale qui se rencontre avec la vertu de patience, comme nous allons le constater.

Dans le courant asiatique de non-nuisance, on trouve affirmé l'*ahimsa* (le non-désir de tuer). L'*ahimsa* est au cœur de l'hindouisme et du bouddhisme, et il remonte au VII^e siècle avant Jésus-Christ. Il est à l'état pur dans le jaïnisme, où il est une sorte de non-activité. Par la mort du désir, l'hindouisme instaure un état de patience et d'équité, où l'on est « égal dans le plaisir et la douleur, égal

envers l'ami et l'ennemi ». Le marchand de parfum du Mahâbharata, un livre sacré du III^e siècle avant-III^e siècle après J.-C., enseigne « *l'amitié envers tous les êtres, la non-violence envers tous les êtres, ou au moins la moindre violence possible... Pour tous, ma balance est la même... Nul Dharma n'est supérieur à la non-violence. Celui de qui nulle créature n'a de crainte, celui-là obtiendra la non-crainte de toute créature* »¹.

Bouddha est surnommé « *le prêcheur de patience* ». La douleur est au fond de l'univers. Il faut atteindre la sérénité par l'anéantissement complet du désir, même du moi, qui se fonde dans l'absolu. On devient alors inaccessible à toute souffrance, à toute méchanceté humaine. C'est un peu comme la *proairesis* (libre choix) d'Épictète (mort vers 150 ap. J.-C.). C'est le coupable qu'il faut plaindre et non pas celui qui subit le mal. Voici, par exemple, un dialogue rapporté par le philosophe esclave, qui pourrait illustrer aussi bien la patience bouddhique : « *Un tel t'a injurié. — Grand merci qu'il ne m'ait pas frappé. — Mais il t'a frappé aussi ! — Grand merci qu'il ne m'ait pas blessé. — Mais il t'a blessé aussi ! — Grand merci qu'il ne m'ait pas tué* »².

ANV : Patience et non-violence seraient-elles alors toujours conjointes ?

MS : Non ! Il faut d'abord rappeler que dans la Bible la patience concerne aussi bien Dieu : l'infinie patience de Dieu envers son peuple semble d'ailleurs cohabiter parfaitement avec la violence, un problème souvent étudié dès le II^e siècle. Mais limitons-nous à l'homme. Même ici les notions de patience et de non-violence sont disjointes, et au niveau des sources, et au niveau des formulations chrétiennes des premiers siècles.

La pensée chrétienne hérite d'une double tradition, où ces notions sont séparées : l'héritage direct de la Bible, Ancien et Nouveau Testament, l'héritage gréco-latin. L'Écriture est très attentive à la patience humaine qu'elle appelle *upomenè*. Dans l'Ancien Testament, l'*upomenè* est essentiellement la vertu par laquelle l'homme affronte le temps, temps présent, temps de Dieu qui se traduit en événements, temps qui dure, avec ses maturations trop lentes au

goût de l'homme ; l'espérance, exclue de la patience gréco-latine comme une faiblesse, est ici essentielle. Le peuple juif est le peuple des attendants, des patients. Dans le Nouveau Testament, l'*upomenè* devient beaucoup plus la force de supporter, mais l'espérance y reste souvent incluse (cf. Ép. de Paul et de Jacques). Le Messie n'est-il pas toujours celui qui vient, avec ses délais (Év. et Hébr. 10, 36) ?

L'Écriture fournit d'autre part deux dossiers, où la patience n'est pas nommée, mais qui serviront de base au développement de la pensée chrétienne sur la non-violence : un dossier sur la paix, un autre sur la non-résistance au mal. Je tiens à les séparer. Au cœur du dossier sur la paix, nous trouvons l'annonce que les épées vont être transformées en socs de charrue (Is. 2,4 ; Mich. 4,3), que les armes de guerre seront brisées (Zach. 9,10). Dans le dossier sur la non-résistance au méchant et au mal viennent les Béatitudes (Mt. 5, 39-40), l'ordre de Jésus à Pierre de rengainer son glaive (Mt. 26, 52), etc.

À ces dossiers scripturaires s'ajoute celui du monde païen gréco-latin, où la patience occupe une grande place depuis Homère. Ulysse est appelé dans l'*Odyssée* trente-trois fois le *Polutlas* (qui a beaucoup supporté). Par ailleurs, le célèbre Héraclès est le héros mythique qui a supporté l'adversité jusqu'au bout. La pensée grecque attend pourtant le stoïcisme pour que la notion de patience soit bien dégagée sur le plan théorique. Le courage, l'une des quatre vertus cardinales, est alors définie comme un support : « *la science des choses à supporter, à ne pas supporter ou indifférentes* »³. La patience, qui lui est soumise, se dit *karteria*, jamais *upomenè*.

Cette patience stoïcienne, qui est force de caractère, maîtrise de soi, inclut et nécessite l'*apatheia* (libération des passions), qui permet la victoire exclusive de la raison sur la passion. Elle revêt secondairement un aspect de non-violence chez Sénèque (mort à Rome en 39 ap. J.-C.) : le sage invulnérable « *supporte la violence de tout adversaire* ». « *Je vous vaincrai en vous supportant* »⁴. Épictète, victime, ne plaint que celui qui commet le tort.

Tel m'apparaît donc le double héritage que trouve le christianisme naissant : un héritage biblique où la notion de patience et de violence sont totalement disjointes, un héritage

gréco-romain où la patience débouche quelquefois sur la notion de non-violence.

Considérons maintenant le christianisme des premiers siècles. Je dis que patience et non-violence ne se recouvrent pas. Il y a de magnifiques exploitations des dossiers bibliques non-violents qui ne font pas appel à la patience : Irénée, Justin, Origène et d'autres, j'y reviendrai. Il y a d'autre part des traités et exposés de la patience chez Tertullien, Cyprien et d'autres Pères, où il est essentiellement question de support des événements et des hommes, en lien avec l'espérance chrétienne. La patience et la non-violence se rapprochent toutefois, dans des professions de foi de martyrs, militaires entre autres, où se mêlent aux arguments typiquement chrétiens des formules non-violentes. Inversement, les exposés consacrés expressément à la patience empruntent des textes au dossier biblique de la non-violence et des arguments du plaidoyer non-violent.

ANV : Vous avez montré, par de nombreux travaux qui font autorité, la permanence du stoïcisme dans la pensée occidentale. Pourquoi et comment les stoïciens romains ont-ils placé la patience au cœur de leur philosophie ?

MS : Je fais d'abord une remarque sur la question. En la limitant aux stoïciens romains, vous visez manifestement l'attitude de patience concrète de l'homme stoïcien devant les événements et devant Dieu. Ce n'est pas l'enseignement théorique de la vertu de patience-courage qui joue ici, car la vertu de support n'est pas le cœur de la philosophie morale stoïcienne. Mais il est exact que le fait d'endurer avec patience les maux de la vie est, lui, au cœur de l'expérience chez les stoïciens romains. C'est expérimental, c'est vécu, ce n'est pas doctrinaire. C'est de l'ordre de la vie et non pas des définitions. Je montre d'abord le fait ; j'essaie de l'expliquer ensuite.

La patience est donc ici au cœur de la vie. On trouve bien chez les trois grands stoïciens de l'époque romaine (Sénèque, Épictète et Marc-Aurèle) une totale soumission aux événements. Cette acceptation se fait adhésion joyeuse, qui regrette de n'être pas allée au-devant de l'événement.

Pour Sénèque, « *ce qu'il y a de plus grand, c'est de pouvoir supporter joyeusement l'adversité, d'accepter tout ce qui arrive, comme si vous l'aviez voulu. Et vous auriez dû le vouloir, si vous aviez su que tout se passe selon le décret de Dieu !* »⁵ Épictète abonde en formules de ce genre : « *Si l'homme de bien pouvait prévoir l'avenir, il coopérerait lui-même à la maladie, à la mort, à la mutilation, parce qu'il aurait conscience qu'en vertu de l'ordre universel, cette tâche lui est assignée, et que le tout est plus important que la partie, la cité que le citoyen* »⁶. Il dit à Dieu sa propre adhésion sur un ton lyrique : « *J'ai subi la maladie quand tu l'as voulu, les autres aussi, mais moi de bon gré. J'ai subi la pauvreté parce que tu le voulais, mais avec joie. Je n'ai pas eu de magistrature, parce que tu ne l'as pas voulu ; je n'ai jamais désiré de charges. M'en as-tu vu pour cela plus triste ? Ne me suis-je pas toujours présenté à toi le visage rayonnant, prêt à obéir à tes ordres, à tes moindres signes ? Tu veux qu'à présent je quitte la fête. Je pars, plein de reconnaissances pour toi* »⁷. Marc-Aurèle présente à Dieu la même soumission : « *Je m'accommode de tout ce qui peut t'accommoder, ô monde. Rien n'arrive trop tôt ou trop tard, pour moi, de ce qui est à point pour toi. Tout est fruit pour moi de ce que produisent tes saisons, ô nature. Tout vient de toi, tout est en toi, tout rentre en toi, ô chère cité de Zeus* »⁸.

Comment les stoïciens de l'Empire en sont-ils venus à cet état de soumission spontanée devant le Dieu de la nature ? On sait qu'ils sont très fidèles à la physique du Portique : tout y est pénétré de *logos*, de raison, et constitue un ensemble où chaque être va dans le même sens, vers son bien, selon la nature qui est le *logos* même. Ce *logos* cosmique passe par l'homme, qui fait partie du tout et en subit la loi, qu'il le veuille ou non. Le *logos* y est d'une densité particulière, qui permet à l'homme de prendre conscience de la loi, d'intérioriser l'ordre du monde, de le faire sien, par sa *uoluntas*, sa *proairesis*. Cette adhésion s'est explicitée à l'époque romaine, mais Épictète la prête expressément au stoïcisme originel : « *Chrysippe dit avec raison : je m'attache toujours à ce qui est plus apte à me procurer les biens conformes à la nature... Si je savais vraiment que la maladie a été décrétée pour moi maintenant par le destin, c'est même avec ferveur que je l'accepterais. Le pied, lui aussi, s'il avait l'intelligence, irait avec ferveur se plonger dans la boue* »⁹.



Consul romain, revêtu des insignes du pouvoir, présidant aux jeux du cirque qu'il offre au peuple (plaque d'ivoire, V^e siècle, Paris, musée de Cluny).

ANV : Plusieurs de vos écrits sur les Pères de l'Église associent étroitement la patience à la non-violence. Dans l'un deux, où vous commentez la patience, vous précisez même que « *les Pères africains professent une doctrine de non-violence* »¹⁰. Pouvez-vous développer cet aspect ?

MS : Votre question se présente à deux niveaux : le fait de la non-violence et son lien avec la patience. Tout d'abord les Pères africains des premiers siècles professent, en effet, une doctrine de non-violence, une doctrine précise, insistante, qui mord directement sur la vie. On ne trouve quasi rien de cette doctrine dans la littérature patristique grecque de la même époque, ou même après. C'est pour moi un fait évident, très curieux, inexpliqué. Pour ce qui est de l'autre niveau de la question, il est manifeste que les Pères africains associent non-violence et patience au point qu'ils ne parlent jamais de l'une sans l'autre, car la non-violence est pour eux dans la patience. Je présenterai successivement l'attitude fondamentale de patience non-violente, puis ses différents domaines d'application.

Voici d'abord l'attitude de base définie par chacun des quatre Pères africains antérieurs à 315 : Tertullien, Cyprien, Arnobe et Lactance. Tertullien y revient plusieurs fois dans son traité *De la patience* : si on se défend, « *quelle différence y a-t-il entre l'agresseur et l'agressé, si ce n'est que celui-là se laisse prendre à mal faire le premier, l'autre le second ? Mais l'un et l'autre sont coupables d'un homme blessé devant Dieu* »¹¹. « *Lésés nous-mêmes, nous n'avons pas le droit de rendre le mal, pour ne pas devenir semblables de fait (à l'adversaire)* »¹². L'impatience empêche le pardon, les arrangements avec l'adversaire. Elle garde « *le souvenir de l'offense* ». Il faut « *d'abord retrouver la patience* ». « *Ta patience lassera la méchanceté* »¹³. Tertullien écrit au sujet du sermon sur la montagne : « *Voilà le précepte fondamental dont s'est armée la discipline universelle de la patience, puisqu'il n'a pas été permis de faire le mal, même digne, légalement* »¹⁴.

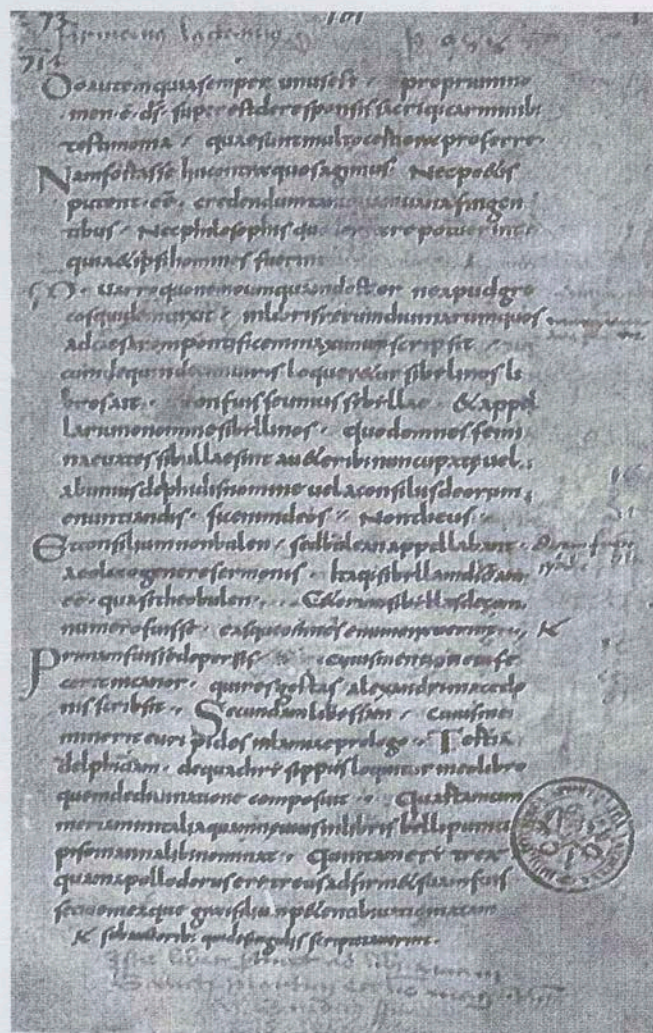
Cyprien, dans son *De bono patientiae*, énumère les exigences de la vie selon l'Évangile, et ajoute : « *Pourrais-tu supporter ces contraintes autrement que par la fermeté de la patience ?* »¹⁵ Ailleurs, il invite à subir les maux : il faut être « *courageux pour tout supporter, doux pour supporter la*

violence »¹⁶ Il convient de « ne pas savoir commettre l'injustice et, quand elle est commise, la supporter »¹⁷, de « subir l'injustice sans répondre et vaincre l' impatient par la patience »¹⁸. Voilà le leitmotiv des Pères africains.

Dans un contexte où il fait appel à la raison commune et à la consanguinité humaine, Arnobe explique que le christianisme est la religion de la douceur : « Il ne faut pas rendre le mal pour le mal, il est préférable de supporter la violence, plutôt que de l'infliger. Il vaut mieux répandre son sang que de souiller du sang des autres ses mains et sa conscience »¹⁹.

Lactance répète sous toutes les formes dans ses *Institutions divines* que « la patience est la plus grande de toutes les vertus »²⁰. Il l'interprète systématiquement comme non-violence et la double souvent de l'*innocentia* (non-nuisance). Pour lui, « les deux plus grandes vertus sont la non-nuisance et la patience »²¹. Quand on est victime d'une injustice, il faut se contenir, pour garder ces deux vertus, et « celui qui essaie de rendre l'injustice » les perd²². « En quoi l'homme sage et vertueux se distingue-t-il des méchants et des fous si ce n'est qu'il possède une patience invaincue ? »²³ On prend pour un lâche le patient mais en réalité il est au sommet de la vertu. « La non-nuisance n'a besoin ni d'armes ni de troupes pour se défendre »²⁴. Rendre l'injustice, c'est « tendre à imiter celui-là même par qui on est lésé », et c'est devenir mauvais soi-même²⁵. Voilà donc l'attitude fondamentale de non-violence chez les Pères africains, sans cesse mêlée à la patience. La non-violence n'est pas pour eux folie, mais sagesse supérieure.

Cette attitude fondamentale trouve son application dans les différentes activités humaines. On ne peut donner ici que quelques exemples. En matière religieuse, Tertullien proteste contre la contrainte, mais voit dans le martyre « le couronnement de la patience »²⁶, comme le martyr saint Cyprien²⁷. Lactance, avant la victoire de Constantin, proclame : « La religion doit se défendre non en tuant, mais en mourant, non par la violence mais par la patience, non par le meurtre mais par la foi »²⁸. Les quatre Africains, qui déclarent, presque dans les mêmes termes, qu'il vaut mieux « être tué que tuer »²⁹, rejettent l'homicide sous toutes ses formes. Lactance dresse un catalogue de ces interdits et y range même des homicides « tenus pour licites parmi les hommes »³⁰. Il récuse Cicéron :



Page des *Divines institutions* de Lactance.
Manuscrit du X^e siècle (Bibliothèque vaticane).

on ne sauve pas sa vie aux dépens d'un autre, même s'il vous menace³¹. Il n'est pas seulement contre l'exécution de la peine capitale, qu'Arnobe aussi trouve « inhumaine » et contraire à « la douceur chrétienne »³² ; il interdit de la demander ou d'accuser d'un crime qui puisse l'entraîner³³.

Parmi les homicides admis par d'autres, il dénonce l'armée et la guerre. Évidemment les Pères africains ne sont pas les seuls, ni les premiers à dénoncer les massacres de la guerre. Mais ils y mettent une ardeur exceptionnelle. Arnobe en déplore avec lyrisme les méfaits : « *Elle couvre les plaines de cadavres, fait couler des torrents de sang, détruit les empires les mieux établis, rase les villes, supprime la liberté des citoyens et impose la condition d'esclave, se réjouit des dissensions civiles, du meurtre sacrilège de frères qui meurent ensemble et finalement de l'horrible choc parricide des fils avec les pères* »³⁴. Lactance, après Sénèque³⁵, y voit un homicide multiplié, officialisé et glorifié : « *Celui qui égorge un seul homme est tenu pour souillé et criminel... Mais le chef qui a massacré d'innombrables milliers d'hommes, qui a inondé les plaines de sang, qui a infecté les rivières, est admis non seulement dans un temple, mais même dans le ciel !* »³⁶ Il en vient à dénoncer le patriotisme : « *Les avantages d'une patrie sont les inconvénients d'une autre cité ou d'un autre peuple* »³⁷.

Est-ce par refus de la violence que Tertullien et Lactance interdisent au chrétien le service militaire, à tout niveau, avec une netteté qu'on ne rencontre chez aucun Père de l'Église ? Bon nombre d'historiens ne veulent y voir que le rejet de l'idolâtrie. Il est certain que l'armée était un lieu où les cultes païens étaient à l'honneur et officiellement imposés. Mais Lactance justifie son attitude exclusivement par le motif d'homicide³⁸, et Tertullien, très sensible à l'idolâtrie des camps, utilise aussi l'argumentaire non-violent : « *Le fils de la paix [...] distribuera des chaînes, la question, des supplices, lui qui ne peut venger l'injure subie en lui-même !* »³⁹ « *Le Seigneur a dégradé tout soldat en désarmant Pierre.* »⁴⁰ Est-ce un hasard que l'Afrique du Nord ait fourni des martyrs militaires parmi les plus illustres : Fabius, Tipasius, Marcel, Maximilien ?

ANV : Observez-vous le même parallèle chez d'autres Pères de l'Église ?

MS : Le couple patience/non-violence ne se trouve nulle part ailleurs avec la même constance. Je voudrais cependant montrer que patience d'une part, et non-violence d'autre part, ne sont pas vraiment absentes ni du monde grec des

trois premiers siècles, ni du monde gréco-latin postérieur. Ces deux notions ont joué un rôle important, et elles se rejoignent quelquefois.

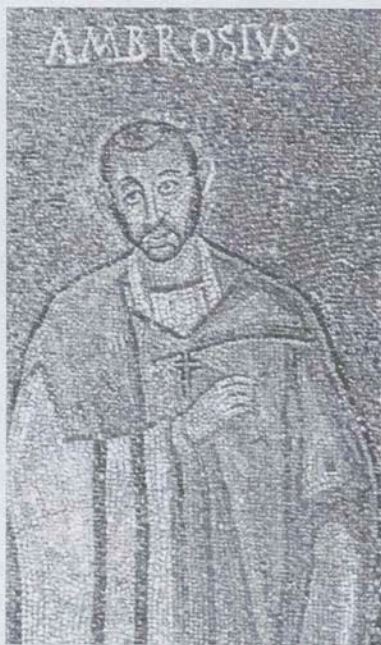
C'est un fait frappant. Les premiers Pères de l'Église grecque ne laissent pas de traités sur la patience. Mais Justin, Irénée et Origène exploitent magnifiquement le texte d'Isaïe-Michée sur la paix messianique. Faut-il voir là une différence d'esprit entre Grecs et Latins, les Latins étant plus réalistes, tournés vers la morale, les Grecs étant plus tournés vers la vie spirituelle et la mystique ?

Précisément, les Pères grecs, dès les premiers siècles, ont attribué un rôle capital à la patience dans la contemplation. Pour Clément d'Alexandrie (mort en 215), la patience, liée à l'absence de passion, permet la gnose, la connaissance spirituelle, qui ouvre sur Dieu. Origène (mort en 252) développe cette doctrine et la transmet à Évagre le Pontique (mort en 399). Par ce dernier, la patience est caractéristique du monachisme égyptien et palestinien. Quand on parle ici de la patience, il faut absolument la voir dans le cadre de la vie monastique, qui est elle-même un succédané du martyre. C'est une extension extraordinaire de la patience comme *apatheia*, sans relation avec la non-violence.

Le dossier de la non-violence évangélique apparaît quelquefois sans appel à la patience. Pour Origène, « *jamais ne peut être juste la violence contre un homme, fût-il le plus injuste* ». Ce serait « *contraire à l'inspiration divine* ». Les chrétiens se laissent « *mettre à mort comme des brebis* », selon « *la loi de douceur et de charité* »⁴¹. Il y a, d'autre part, chez Origène le problème de la guerre. À Celse qui avait accusé les chrétiens de se dérober à la défense de l'Empire romain, Origène répond que les chrétiens lui apportent « *le secours divin de la prière* », plus efficace que l'ardeur des militaires. « *Voici encore ce qu'on pourrait dire aux étrangers à la foi qui nous demandent de combattre en soldats pour le bien public et de tuer des hommes... Pendant que d'autres combattent en soldats, [les chrétiens] combattent comme prêtres et serviteurs de Dieu. Ils gardent pure leur main droite, mais luttent par des prières adressées à Dieu pour ceux qui se battent justement et pour celui qui règne justement* »⁴².

Je passe au monde gréco-latin postérieur à 315. La patience continue à rester en bonne place dans la littérature, liée à

l'*apatheia* stoïcienne, mais aussi à la non-violence. Il est capital selon Ambroise (mort en 397) de « *ne pas se laisser vaincre par le mal mais [de] vaincre le mal par le bien* »⁴³. On trouve, vers la même date, sous le nom de Constantin, une invitation à « *choisir d'être victime plutôt que coupable..., se tenir prêt à subir le mal plutôt qu'à le faire* ». « *C'est le lésé, non le lésant* » qui est coupable. Il y a là un dossier strictement stoïcien⁴⁴.



Ambroise
Mosaïque du V^e siècle (Milan)

Un autre témoin pour notre sujet est Jean Chrysostome (mort en 407). Son homélie 18^e, où il commente l'Évangile de St Matthieu 5, 38-40, est un véritable traité de la non-violence. « *Il faut résister au méchant, dit-il, en s'offrant à subir le mal, à présenter l'autre joue* ». On peut le faire sans être troublé, précise-t-il ; ainsi on n'a pas l'impression d'être battu. Le coupable, décontenancé, ne portera pas un deuxième coup. « *Le fait de se défendre aboutit totalement au*

contraire : il déshonore les deux parties et les rend pires, donnant à la colère une flamme plus grande ». L'approche psychologique de la non-violence est très dense chez Jean Chrysostome⁴⁵. Mais sa non-violence rencontre une patience décrite avec beaucoup d'expressions de l'*apatheia* stoïcienne, en particulier dans sa *Lettre d'exil* appelée *Quod nemo laeditur* (personne n'est lésé). On y lit, par exemple, que « *parmi ceux qui subissent un tort, nul n'en subit de la part d'un autre, mais c'est de soi-même qu'on le subit* »⁴⁶. Il appelle cette attitude, avec Grégoire de Naziance (mort vers 390), « *la philosophie* ».

ANV : En quoi la philosophie et la théologie d'Augustin (354-430) ont-elles sonné le glas de cette belle et longue tradition patristique ?

MS : Augustin n'a pas sonné le glas de « *cette belle et longue tradition patristique* », parce que sa position n'est pas à ce point en rupture avec le passé et que d'autres Pères l'ont précédé et accompagné dans une certaine limitation de la non-violence, en particulier dans le domaine politique. Mais il est vrai qu'il y a un tournant pris avec Augustin.

Pour faire bref, considérons ce qu'il écrit dans son traité *De patientia* (De la patience), rédigé tardivement, en 415, dans la tradition de Tertullien et Cyprien. Il en fait essentiellement une vertu surnaturelle, don de Dieu, tout à fait différente de la *duritia* païenne, qui est une sorte d'endurcissement. Pour lui, la patience est liée à l'espérance et surtout à la charité. Son traité est fondé sur l'Ancien Testament, et sur 1 Co. 13. Il n'y traite pas du dossier évangélique de la non-violence, se contentant de dire qu'il vaut mieux « *endurer des maux sans en commettre, que d'en commettre sans en endurer* »⁴⁷. Il aborde souvent ailleurs l'invitation de Jésus à « *tendre l'autre joue* » en cas d'agression ; il croit toujours y satisfaire par « *une prédisposition du cœur... tandis qu'à l'extérieur on fait ce qui semble pouvoir être utile* »⁴⁸.

C'est une tendance qu'on retrouve dans l'attitude d'Augustin en matière religieuse. Il pose bien le principe de la liberté de la foi — « *personne ne peut être forcé à croire* »⁴⁹ —, mais il applaudit presque sans réserve à l'action des empereurs chrétiens contre le paganisme, ce qui les conduit parfois à prononcer la peine capitale : « *Ils persécutent par*

amour »⁵⁰, « pour tuer les idoles dans les cœurs »⁵¹. Son attitude envers les hérétiques est beaucoup plus nuancée. À l'égard des donatistes, qui sont en quelque sorte les intégristes de l'époque, il fut d'abord indulgent. Mais à partir de 400, alors que les mesures officielles se durcissent, il approuve le pouvoir dans une série d'écrits. Les donatistes ont durement persécuté. Malgré la non-violence évangélique, l'empereur est dans son droit, écrit alors Augustin, « il porte le glaive (Rom. 13, 1-5), non sans raison ; il est ministre de Dieu »⁵². « Tout ce que nous faisons à votre égard, même si nous le faisons malgré nous, nous le faisons par charité, pour que volontairement vous vous corrigiez, et que, corrigés, vous viviez »⁵³. Les empereurs rendent service.

C'est là le résultat d'un durcissement, dont Augustin s'est expliqué plusieurs fois. Il rejette toujours la peine de mort, le sang, les mutilations, les tortures, contre les hérétiques. Mais il admet des moyens qu'il juge adaptés à l'humanité et à la charité : les coups, l'annulation des testaments, la confiscation des biens, les travaux utiles, l'exil. Il faut d'abord enseigner (*docere*), dit-il, mais si la parole est vaine, il faut les forcer (*cogere*), c'est pour le bien !⁵⁴ C'est par charité ! C'est l'intention qui fait l'action ! Augustin inverse donc le dossier évangélique de la non-violence à l'égard des hérétiques : ne pas les « forcer au bien »⁵⁵, c'est rendre le mal pour le mal. Et quand ils seront convertis, ils seront si heureux !

Maintenant je passe à l'attitude d'Augustin en matière politique et militaire. D'abord la légitimité du pouvoir : Augustin croit « au pouvoir du prince, le droit de glaive judiciaire, les instruments de supplice, les armes du soldat, la discipline de l'autorité »⁵⁶. Tout cela est source de l'ordre, du bien commun, explique-t-il. Face à des cas de violence, Augustin refuse la torture comme moyen d'enquête ; cependant il admet sans doute la légitime défense et certainement la peine de mort : « Il ne tue pas lui-même celui qui doit son service à la puissance ordonnante, il est comme le glaive, un instrument pour qui s'en sert »⁵⁷. « Quand un homme est tué justement, c'est la loi qui le tue, non pas toi »⁵⁸.

Augustin ne traite nulle part, *ex professo*, de la guerre juste et de ses conditions. Selon lui, il convient de toujours viser la paix, de se garder de la passion au combat et

d'humaniser les guerres inévitables. Comme partout chez Augustin, l'intention est essentielle : « La volonté doit garder la paix ; la nécessité imposer la guerre, pour que Dieu nous délivre de la nécessité et nous conserve dans la paix. [...] Bienheureux les pacifiques... Que ce soit donc la nécessité, non la volonté, qui mette à mort l'ennemi »⁵⁹. Il est vrai qu'en matière militaire, Augustin est loin des positions de Lactance, mais ses contemporains, Ambroise et Jérôme, admettent, avec moins de précaution, la défense de la patrie par les armes.

ANV : Vous avez bien connu Jean-Michel Hornus, l'auteur de *Évangile et labarum*. Il montre dans ce livre très érudit combien les premiers chrétiens avaient opté pour la non-violence. Pouvez-vous nous parler de ce livre et de cet auteur ?

MS : J'ai bien connu Jean-Michel Hornus, pendant une vingtaine d'années. Il est né en 1926. Après des études supérieures en philosophie, en syriaque, et en théologie, il fut ordonné pasteur de l'Église réformée de France. Il mena des tâches pastorales et universitaires jusqu'à sa fin tragique en 1982. Inconditionnel de l'Évangile, il a milité sur les plans politique, ecclésial et théologique. Membre fondateur du PSU (Parti socialiste unifié), il fut candidat à la présidence de la République en 1973. Il a par ailleurs enseigné la théologie à Beyrouth et à Birmingham.

Son œuvre est vaste, œuvre de théologien, historien de la pensée et militant politique. La position des chrétiens des premiers siècles face à la guerre et à la violence l'a toujours passionné. Dès 1945, il est devenu membre de la branche française du Mouvement international de la réconciliation (MIR), où il a travaillé de 1974 à 1976 aux *Cahiers de la réconciliation*. Mais surtout Jean-Michel Hornus a publié en 1960, à Genève, un livre novateur, qui fut un événement, *Évangile et labarum*, avec pour sous-titre : *Étude sur l'attitude du christianisme primitif, devant les problèmes de l'État, de la guerre et de la violence*. Cet ouvrage fut traduit en allemand, à Munich, en 1963. Mais il ne faut pas juger Jean-Michel Hornus définitivement sur *Évangile et labarum*. Pendant dix ans, l'auteur a ensuite complété et réinterprété la documentation. Il a précisé et justifié ses positions. Ce

travail, où j'ai eu l'honneur de l'accompagner, après dix autres années d'attente et de patience — donc en 1980 —, aboutit à un livre nouveau (en anglais), lequel a pour titre la phrase même de Saint Martin de Tours : *It is not lawful for me to fight (Il ne m'est pas permis de combattre)*. Il me l'a dédicacé « *en toute affection* », car ce volume, paraît-il, me « *doit beaucoup* » ! Le texte original se trouve accru de cent trente-sept pages. Jean-Michel Hornus a largement contribué à rendre à la non-violence des racines chrétiennes.

ANV : La patience/non-violence, en christianisme, n'est-elle pas en réalité spécifique des chrétiens qui se sont montrés résistants, au cours des siècles, à l'ordre politique établi sur la violence ?

MS : Vous voulez parler de la patience des purs en réaction contre le pouvoir ? On trouve au Moyen-Age une quasi-unanimité autour du principe qui veut que l'on « *repousse la violence par la violence* ». Ainsi sont justifiés la légitime défense, l'homicide judiciaire et la guerre. En face d'une violence qui s'étend par les guerres, les croisades, l'Inquisition, en face de la confusion fréquente des pouvoirs politiques et des pouvoirs religieux, on assiste à une réaction de la part des Églises en place, qui, à travers des conciles locaux, essaient de réduire la guerre en limitant les victimes, en limitant aussi les temps de guerre, les armements et les lieux. Malgré cette tendance et l'apparition de personnalités comme François d'Assise ou Dominique, il y a un surgissement de mouvements chrétiens marginaux qui se veulent purs, évangéliques, non-violents, au Moyen-Age et au temps de la Réforme.

La tendance évangélique est représentée essentiellement, aux XI^e-XII^e siècles, par les Cathares, les Vaudois, les Albigeois et les Patarins. Ils sont tous très attachés à la lettre et à l'esprit du Sermon sur la montagne. Il y a, chez eux tous, le refus de punir corporellement les malfaiteurs et les hérétiques. Ils s'interdisent la guerre, même défensive. Pour eux, non-violence va avec patience. Ce mouvement se poursuit, aux XIV^e-XV^e siècles, par les Hussites, par l'Unité des Frères, par les Lollards.

Patience et non-violence, au siècle de la Réforme, ont quatre visages : la patience stoïcienne, la patience martyre,

la patience tolérante et la patience non-violente dans les sectes.

La patience stoïcienne a une très grande place au XVI^e siècle, avec Guillaume du Vair en France et Juste Lipse aux Pays-Bas, pour qui « *aucune violence externe jamais ne fera que l'on veuille ce qu'on ne veut pas* »⁶⁰. Je n'ai pas le temps d'en dire plus.

La patience martyre est célébrée éloquemment par des réformés minoritaires. Pour Quintin Renvoy, par exemple, dont j'ai dépouillé *Le combat spirituel de la patience chrétienne* (1595, 1 058 pages), « *la couronne est donnée aux vrais martyrs de Jésus-Christ et aux vrais patients persécutés pour la justice* »⁶¹.

La patience tolérante, prônée déjà par Tertullien, devient le support des doctrines et des personnes adverses en matière religieuse. Pour Martin Luther : « *C'est une pure folie que de vouloir forcer les gens, par des lois et des ordonnances, à professer telle ou telle croyance* »⁶². Mais plus tard Luther modifiera son attitude à l'égard de la violence.

Des mouvements chrétiens non-violents apparaissent à la gauche de Luther : les Anabaptistes, mouvement né en 1522-1525, prônent une totale séparation de l'Église et de l'État, s'opposent à tout système politique et toute fonction d'autorité comme à tout acte de guerre et de violence, à toute résistance à l'oppression, refusant toute arme. Les Mennonites, disciples de Menno Simons, mort en 1561, épousent le pacifisme des Anabaptistes. Il faudrait encore parler des Sociniens, des Quakers, etc.

ANV : La patience n'a-t-elle pas été récupérée au XIX^e siècle par le discours ecclésial ?

MS : Il s'agit là d'un emploi nouveau de la patience, lié à l'évolution sociale, qui se développe au XVIII^e siècle. Cette exploitation de la patience devient la doctrine chrétienne couramment enseignée de 1840 à 1890, jusqu'à la célèbre encyclique *Rerum Novarum* exclue.

Il faut remonter à la doctrine de la patience des pauvres chez les Pères de l'Église pour comprendre la patience qui est imposée aux ouvriers du XIX^e siècle. Pour les Pères de l'Église, les riches ne sont pas propriétaires de leurs biens,

mais seulement des gestionnaires. Les Pères invitent les riches, avec une vigueur incroyable, impensable aujourd'hui, à partager leurs richesses. Mais Basile de Césarée (IV^e siècle), énergique entre tous contre les riches, laisse entendre, une fois, que cette inégalité est providentielle : elle est l'occasion de générosité pour le riche et de patience pour le pauvre. « Pourquoi, demande-t-il, es-tu riche ? Et celui là, pauvre ? N'est-ce pas essentiellement pour que toi, tu reçoives le salaire de ton honnêteté et de ta fidèle gestion et que celui-là soit honoré des grandes récompenses de sa patience ? »⁶³ Cette voix n'est pas unique chez les Pères, mais rare.

Au XVIII^e siècle, le caractère providentiel de l'inégalité des biens se traduit par la thèse de la complémentarité riches et pauvres. Cette inégalité, pour le jésuite Charles Frey de Neuville (mort en 1774), « est le moyen de maintenir l'empire de la vertu dans l'univers, en sanctifiant le pauvre par l'humble soumission et la patience évangélique, le riche par la charité chrétienne, admirable économie des desseins de Dieu : à l'un le mérite de la patience ; à l'autre le mérite de la charité »⁶⁴. Réguis, un curé du diocèse de Gap, déclare, quant à lui : « L'inégalité de ce partage, que produit l'inégalité des conditions, est ce qu'il y a de plus admirable dans le gouvernement de l'univers, où nous voyons les riches et les pauvres se rencontrer et s'unir par les liens les plus respectables »⁶⁵. « Le pauvre se sanctifie par la patience, le riche se sanctifie par ses aumônes »⁶⁶.

Avec l'industrialisation, le monde ouvrier se multiplie en marge de la société qui s'enrichit. Les ouvriers sont les nouveaux pauvres. M^{gr} d'Astros, archevêque de Toulouse, dans son mandement de carême de 1849, chante « le doux empire que la religion exerce sur les riches et sur les pauvres, et la sage économie de lois réciproques qu'elle leur impose ». Et en 1850 : « Rien ne peut remplacer l'influence souveraine de la religion ; sans elle... le riche [est] sans entrailles, le pauvre est sans résignation ».

Le cardinal Dupont, en 1851, est toujours convaincu de la « nécessité réciproque » riches-pauvres, et il ajoute : « La religion recommande au pauvre la patience, la résignation... Dans une voie bien douloureuse, elle le soutient avec les immortelles espérances qu'elle fait briller à ses regards. »

Mais les socialistes dénoncent « la religion de la peur ». Un socialiste chrétien, Philippe Buchez, en 1848, glisse sa voix discordante dans le concert catholique : « Prêtres de Jésus-Christ... jusqu'à présent vous avez enseigné le salut individuel. Il est temps d'enseigner le salut social... Souvent vous avez parlé au peuple d'espérance et de résignation, trop rarement de ses droits. Souvent vous lui avez dit que la misère est fille du vice, trop rarement qu'elle est aussi le résultat du mal social. Souvent votre charité a soulagé ses maux; trop rarement elle a recherché les institutions qui guérissent la misère »⁶⁷.

Cette voix est restée solitaire. Bien d'autres prélats continuent à professer que l'ouvrier, le nouveau pauvre, doit attendre son salut avec patience. C'est dans ce contexte que l'encyclique *Rerum novarum* affronte enfin la question sociale.

ANV : Le XX^e siècle présente-t-il autrement la patience et la non-violence ?

MS : D'abord il n'y a jamais eu dans l'histoire autant d'intérêt pour la non-violence que maintenant. Que ce soit en théologie biblique, en philosophie ou en morale, la deuxième moitié du XX^e siècle aura été particulièrement féconde en études de ce genre. Que l'on pense aux travaux de Jean Lasserre, de Jean-Michel Hornus, de Lanza Del Vasto, de Jean Toulat, de Jean-Marie Muller, de Christian Mellon, de François Vaillant, de Barbaglio, etc. ! Mais je pense que c'est Dietrich Bonhoeffer qui a donné le signal, dès 1932, d'un renouveau pour la non-violence évangélique. À côté de ces auteurs, bien divers, il existe de nombreuses revues consacrées à la paix, à la non-violence. Cette richesse de la littérature est une victoire de la non-violence ! On n'avait jamais vu ça avant notre époque !

La patience n'est pas oubliée en cette deuxième moitié du XX^e siècle. Elle a retrouvé de vraies lettres de noblesse, ce qui n'était pas évident après les vicissitudes des siècles précédents. Il faudrait citer ici Karl Rahner, Gabriel Marcel, Jacques Maritain, Simone Weil, Teilhard de Chardin, etc.

*Propos recueillis par François Vaillant ;
transcription : Bernard Boudouresques*

- 1 Cité par Guy Deleury, *Cahiers de la Réconciliation*, 49, 1982, n° 12, pp. 3-4.
- 2 *Diss.*, IV, 5,9 (les *Entretiens* d'Épictète sont cités habituellement sous cette abréviation).
- 3 *Stoicorum veterum fragmenta*, III, 64, 263.
- 4 *De const. sap.*, IX, 5 et *De vita* b. XXVII, 3.
- 5 *Qu. nat.*, III, praef. 12.
- 6 *Diss.*, II, 10, 5.
- 7 *Diss.*, III, 5, 9-10.
- 8 *Ad seipsum*, IV, 23.
- 9 *Diss.*, II, 6, 9-10.
- 10 Michel Spanneut, art. "La non-violence chez les Pères africains avant Constantin", in *Kyriakon*, Festschrift Johannes Quasten, vol. 1, Münster (Westf), Allemagne, 1970, p. 36.
- 11 *De patientia*, X, 2.
- 12 *Apol.*, XXXVII, 1.
- 13 *De patientia*, VIII, 2.
- 14 *Ibid.*, VII, 2.
- 15 *De bono pat.*, XVI.
- 16 *De hab. virg.*, XXIII.
- 17 *De dom. orat.*, XV.
- 18 *Ad Demetr.*, II.
- 19 *Adv. nat.*, I, 6, 2-3.
- 20 *Div. Inst.*, (cité désormais *D.I.*), VI, 18, 16.
- 21 *D.I.*, VI, 18, 25.
- 22 *D.I.*, VI, 18, 26.
- 23 *D.I.*, VI, 18, 23.
- 24 *D.I.*, VI, 17, 18.
- 25 *D.I.*, VI, 18, 25.
- 26 *De patientia*, XV, 2.
- 27 *De bono pat.*, XX.
- 28 *D.I.*, VI, 19, 22-23.
- 29 Tertullien, *Apol.*, XXXVII, 5; Cyprien, *Ep.*, LVIII, 4, 1; Arnobe, *Adv. nat.*, I, 6, 2; Lactance, *D.I.*, V, 17, 31.
- 30 *D.I.*, VI, 20, 15; cf. 20, 16-19.
- 31 Cf. *D.I.*, V, 17, 10 et 22, 10; VI, 18, 15-19.
- 32 *Adv. nat.*, II, 14.
- 33 Cf. *D.I.*, VI, 20, 16.
- 34 *Adv. nat.*, III, 26.
- 35 Cf. *Ep. Luc.*, 95, 30-31.
- 36 *D.I.*, I, 18, 10; cf. VI, 6, 23.
- 37 *D.I.*, VI, 6, 19.
- 38 Cf. *D.I.*, VI, 20, 16; 6, 22.
- 39 *De corona*, XI, 2.
- 40 *De idol.*, XIX, 1-3.
- 41 *C. Cels.*, III, 8.
- 42 *Ibid.*, VIII, 73.
- 43 *In Ep. ad Rom.*, XII, 21, PL 17, 162 C.
- 44 *Or. ad coetum sanctorum* (aux membres du concile), XV. Le texte est postérieur à 365.
- 45 Cf. *Patr. graeca*, 58, col. 266-267.
- 46 I, "Sources chrétiennes" 103, p. 62, l. 60-61.
- 47 *De patientia*, II, 2.
- 48 *Ep.* 138, 13-14 et *passim*.
- 49 *C. litt. Pet.*, II, 83, 184.
- 50 *Ep.*, 185, 11.
- 51 *Sermo* 62, 18.
- 52 *C. litt. Pet.*, II, 83, 184; 92, 210-213.
- 53 *Ibid.*, II, 94, 217.
- 54 Cf. *Ep.*, 185, 21 et *passim*.
- 55 *Ep.*, 173, 2-3.
- 56 *Ep.*, 153, 16.
- 57 *De civ. Dei*, I, 21.
- 58 *Quaest. Lev.*, LXVIII, 19, 11.
- 59 *Ep.*, 189, 6.
- 60 *De constantia*, II, 25.
- 61 Livre V, ch. 5, p. 1026.
- 62 *De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit*, in *Œuvres*, t. IV, Labor et Fides, Genève, 1960, p. 31.
- 63 *Hom.* (Contre la richesse), 6, 7, *Patr. graeca* 31, col. 276 C.
- 64 *Sermons du Père Charles Frey de Neuville*, t. III, 1776, successivement p. 374, 387 et 365.
- 65 Cité par B. Groethuysen, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, t. 1, *L'Église et la bourgeoisie*, pp. 184-185.
- 66 J.-P. Migne, *Orateurs sacrés*, t. 95, col. 1662.
- 67 *L'Atelier du 24 février 1848* (cité par P. Pierrard, *Le prêtre français du concile de Trente à nos jours*, Paris, 1986, p. 90).



Florilège



Textes de :
Paul VIRILIO,
François VAILLANT,
Claude GREETS,
Martin Luther KING,
Élisabeth HATZAKORTZIAN,
Lanza del VASTO,
France QUÉRÉ.

*“Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage”*

Le Lion et le rat, La Fontaine

“Quand il n’y a plus de temps à partager, il n’y a plus de démocratie possible”

PAUL VIRILIO*

J.-M. Frodon : *Quelles sont les grandes lignes de votre réflexion sur le rôle de la vitesse ?*

P. Virilio : La vitesse est un facteur essentiel dans la répartition des richesses et du pouvoir. Le mode dominant de déplacement détermine à chaque époque l’organisation de la société, depuis la Grèce antique où on disait que « *ceux qui font marcher les navires gouvernent la cité* » jusqu’aux dynasties ferroviaires de l’essor du capitalisme, en passant par la chevalerie qui est la base de la féodalité. Aujourd’hui le mode de déplacement principal est le transport électronique des informations, et de l’action. Il s’agit de moins en moins de parcourir une distance, mais de contrôler et d’agir à distance.

Dès lors, le temps l’emporte sur l’espace, l’immédiateté de la transmission, la vitesse des ondes sur l’organisation de la surface. Toute notre société est confrontée à cette notion de “téléprésence”, c’est-à-dire d’un monde qui est déjà là sans qu’on aille le rejoindre. D’une certaine façon, on assiste à la fin du déplacement au profit de l’inertie d’une contemplation solitaire.

JMF : *Comment expliquez-vous cette évolution ?*

PV : Par un phénomène très simple : la loi de moindre action. Quand on est devant un immeuble et qu’il y a un

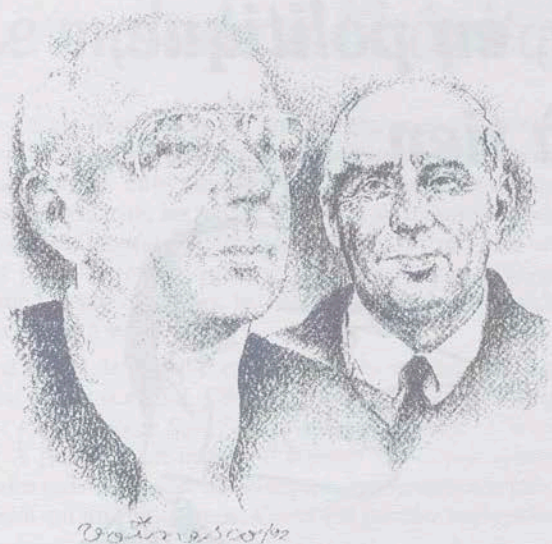
ascenseur et un escalier, on prend l’ascenseur. Depuis toujours on invente des moyens d’aller plus vite, plus loin, à moindre effort. On ne peut pas inventer une technologie pour ralentir. Mais les télétechnologies visent à éliminer la nécessité même de se mouvoir, du mouvement du corps. C’est un élément fatal du développement de nos sociétés. On va vers l’inertie. Or, le premier des droits de l’homme, c’est le droit au mouvement. Bien sûr, on retrouve le corps dans le sport, mais ce n’est qu’un divertissement, au lieu d’être un élément de construction du rapport au monde et du rapport à autrui.

J.-M. Frodon : *Cette nouvelle accélération vous paraît d’une nature différente des précédentes ?*

PV : C’est une seconde révolution plus profonde encore que ce qu’on a appelé la révolution des transports, qui était le passage du vivant, de l’organique (la marche à pied, le cheval...) au mécanique (le train, la voiture, l’ascenseur, le métro...). Aujourd’hui c’est l’électromagnétique. À la révolution des transports succède — plus précisément : se superpose — la révolution des transmissions, qui entraîne la modification du rapport au monde.

Il faut y ajouter la révolution des transplantations, c’est-à-dire la possibilité de greffer sur le corps même de l’homme des stimulateurs qui lui permettront de télégirer, de télécommuniquer, de télé-entendre, de télévoir, grâce à des greffes sans le recours à un appareillage externe. C’est-à-dire d’être, encore plus intimement, présent au monde sans être dans le monde. Ces révolutions éliminent le monde comme champ d’action. Elles risquent de créer demain, de manière extrêmement grave, un sentiment d’incarcération dans le monde, un sentiment d’étroitesse terrifiante pour l’humanité.

*Extrait de “Un entretien avec Paul Virilio”, par J.-M. Frodon, dans *Le Monde*, du 28 janvier 1992. Urbaniste de formation, Paul Virilio a été directeur de l’École spéciale d’architecture où il enseigne encore. Il poursuit depuis plus de 25 ans une réflexion sur la vitesse. Il est l’auteur de nombreux ouvrages, dont *Un paysage d’événements*, *Galilée*, 1995 ; *L’espace critique*, *Bourgeois*, 1993 ; *L’écran du désert*, *Galilée*, 1991 ; etc.



Jusqu'alors, toutes les accélérations avaient concerné des vitesses relatives. Mais il existe un absolu : la vitesse de la lumière, celle des transmissions électroniques. Et nous y sommes. Or, je crois qu'il y a une démocratisation possible, un partage des vitesses relatives et qu'il n'y en a pas de la vitesse absolue. La vitesse absolue, c'est l'attribut du divin, c'est l'attribut de l'autocratie. L'ubiquité, l'instantanéité, l'immédiateté, l'inertie.

La vitesse absolue est le contraire de la démocratie, qui suppose d'aller vers les autres, de discuter, de prendre le temps de la réflexion et de partager la décision. Quand il n'y a plus de temps à partager, avec cette fatalité de l'accélération, il n'y a plus de démocratie possible. On en voit des conséquences très claires avec la désaffection de la politique, c'est-à-dire d'un système de représentation et de délégation en totale contradiction avec la "téléprésence". Un phénomène aussi inquiétant que le phénomène Le Pen trouve son chemin dans cette rupture-là.

J.-M. Frodon : *Vous avez repéré une manifestation particulièrement massive de cette tendance durant la guerre du Golfe.*

PV : On a pu constater la puissance de domination et de désintégration de l'opinion publique par les technologies du "temps réel" aux mains du *pool* contrôlé par le Pentagone et par *CNN*. De même que la technologie nucléaire a créé le complexe militaro-industriel qui a donné lieu à une folle course aux armements, on assiste à la naissance d'un complexe militaro-informatique.

Je rappelle qu'il y a trois types d'armes : les armes d'obstruction (les remparts, les blindages, les casques), les armes de destruction (les couteaux, les flèches, les canons, les missiles) et les armes de communication, des espions et des signaux de fumée aux satellites-espions ou de retransmission de télévision.

Si les armes de communication ont pris le pas dans cette guerre, qui a été une guerre orbitale et téléguidée, c'est parce que l'importance du combat s'était déplacée vers l'information, vers le contrôle de l'information, non seulement de l'information vis-à-vis de l'ennemi — je pense au brouillage des émissions ennemies, au téléguidage et au leurrage des adversaires qui n'étaient même plus capables de bouger — mais aussi des opinions publiques qui ont été paralysées sciemment par une grande agence de presse unique, Pentagone-*CNN*.

J.-M. Frodon : *Cette guerre, qui n'a pas donné les résultats annoncés, a été bien vite oubliée.*

PV : Cette guerre si vite oubliée, c'est un peu comme si les techniques de "compression des données" qu'utilisent les nouveaux médias avaient compressé l'événement jusqu'à le faire disparaître, jusqu'à le dissoudre. On touche du doigt l'excès de vitesse de l'informatique.

Nous sommes responsables à l'intérieur d'un système de vitesse, que ce soit la vitesse de l'information ou de n'importe quoi, nous percevons les choses à l'intérieur d'un certain créneau de perceptions. La "compression des données" permet d'éloigner infiniment l'information de l'homme pour le dissoudre dans les circuits intégrés d'une machine, où il n'y a plus de contrôle possible. C'est une dépossession considérable. Le pouvoir, cela a toujours été le contrôle de l'information. [...]

Quand la patience, en politique, ne mène à rien

FRANÇOIS VAILLANT

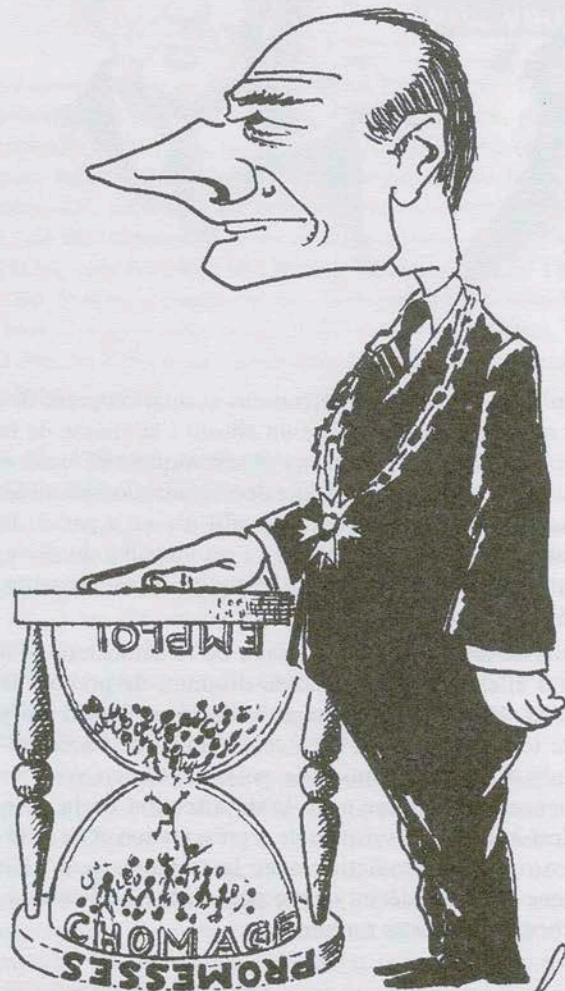
En période électorale, nous avons droit à un flot de belles promesses. Quand le candidat est élu, il passe ensuite beaucoup de son temps à nous expliquer que rien ne se fait en quelques mois.

Il faudrait reprendre les déclarations des premiers ministres, qui se suivent et ne se ressemblent pas, de Raymond Barre à Alain Juppé, en passant par Pierre Mauroy et les autres, pour s'inquiéter de ce qu'ils nous ont demandé : attendre ! Ce sont toujours les mêmes personnes qui sont invitées à la patience.

La France s'est fort peu réformée durant les vingt dernières années. Le conflit des routiers, cet automne, nous l'a rappelé... La baisse du chômage toujours annoncée, toujours planifiée, n'arrive jamais. Au contraire, c'est son aggravation qui est au rendez-vous.

Alain Juppé n'est pas sans arguments lorsqu'il évoque les retards qui ont été pris par ses prédécesseurs. Au bilan, beaucoup de sacrifices ont été consentis, et tout va de plus en plus mal. Il est impossible de ne pas éprouver un sentiment d'effarement. Car ce sont toujours les mêmes, ou quasiment, qui viennent prédire l'arrivée du printemps en hiver, le retournement de conjoncture.

Quand la défiance s'installe, rien ne va plus. Jacques Chirac et Alain Juppé devraient se réveiller, la gauche aussi. La société civile souhaite avant tout rompre avec l'irresponsabilité des élites. Le temps presse. Le temps est une donnée trop importante pour jouer avec. ♦



Le malade à l'hôpital n'est invité qu'à attendre

CLAUDE GREETS*

La vie hospitalière est une vie oisive et sans responsabilité : à moyen terme, les comportements s'y nivelent, les êtres finissent par se ressembler, dépouillés de leur singularité, les gestes tendent à se réduire à quelques réflexes élémentaires : manger, boire, dormir. Le temps n'est plus structuré que par quelques repères simples, comme l'heure des repas, les visites, le passage du médecin, les examens à subir. [...]

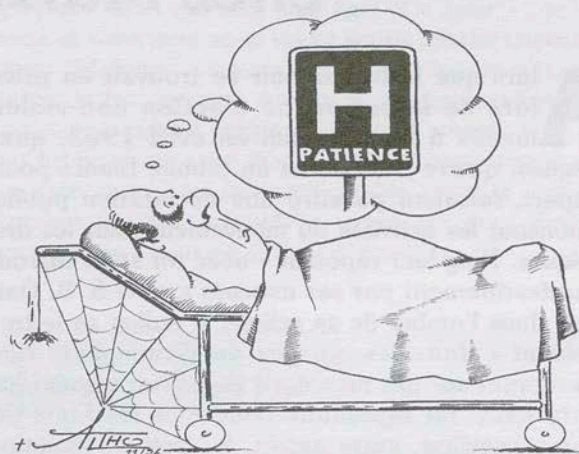
Le temps de maladie est attente et incertitude. Le malade ne sait pas et il attend. Dès son entrée à l'hôpital, à la question : « *Que dois-je faire?* » il s'entend répondre : « *Attendez là.* » À partir de cet instant, il connaît son devoir essentiel : attendre sans demander des comptes, être néanmoins prêt à en rendre à qui lui en demande. Ce sera le premier apprentissage.

« J'attends. J'attends. J'apprends à attendre. Bientôt je n'attendrai plus, car j'aurai perdu jusqu'au sens de ce mot. Je deviens attente et les autres malades aussi. Mais nous n'avons que cela à faire. Nous avons presque honte de n'avoir rien à faire au milieu de ce personnel apparemment surchargé. Alors il faut se taire. »

L'incertitude rend parfois cette attente intolérable. Celle du diagnostic. Du pronostic. De la nature et des effets du traitement. Une incertitude souvent liée au silence du médecin, ou à sa difficulté d'expliquer en termes accessibles ce qui se passe.

« Je suis là, couchée sur une table froide, dans une salle sinistre, sous une grosse machine, dit cette femme traitée pour un cancer aux rayons X. C'est le mystère de la science, là. On ne sent rien, on ne voit rien. Mais quelques jours après, on a une large brûlure. Chaque matin, on m'enferme et la sensation d'isolement est pénible. On se pose des questions ridicules : pourvu qu'ils ne m'oublient pas ? Pourvu qu'ils ne mettent pas trop de rayons ? Puis on comprend

*Extrait de l'article de Claude Greets, "La maladie comme expérience et condition", paru dans le n° 184 de La revue d'éthique et de théologie morale, intitulé : « Hôpital et respect des personnes ». À commander au Cerf, 29 bd. de Latour-Maubourg, 75340 Paris cedex 07.



petit à petit, et la peur s'en va, non sans laisser des traces. Si on nous expliquait avant, ce serait tellement plus facile. Mais eux, ils font cela toute la journée. C'est si banal. Ils ne songent même pas à expliquer quoi que ce soit... »

Et même si le radiologue est aimable, s'il consent à nouer un court dialogue, on parlera de tout, sauf de ce qui est véritablement en question.

L'ignorance nourrit le sentiment d'aliénation du malade. Il y aurait beaucoup à dire sur les effets dépersonnalisants du silence, des questions sans réponse, des ruminations solitaires qui encombrant les jours et surtout les nuits. [...]

L'image de l'hôpital ajoute à l'anonymat du malade. L'hôpital, c'est la découverte, que les portes closes dissimulent mal, d'une certaine laideur liée à la maladie, mais aussi à la froideur inhumaine de la technique. La misère ambiante condense en un seul lieu tous les visages de la détresse humaine : douleur, solitude, angoisse. Ici encore, les témoignages abondent. S'ils n'expriment que des situations individuelles, ils demeurent exemplaires de ce que peut être, de ce qu'est trop souvent le vécu du malade au sein de l'Hôpital silence. ◆

Patience et impatience en non-violence, chez Martin Luther King

A lors que le leader noir se trouvait en prison, lors de la campagne d'action non-violente menée à Birmingham en avril 1963, quatre évêques, quatre pasteurs et un rabbin, Blancs pour la plupart, faisaient paraître une déclaration publique dénonçant les activités du mouvement pour les droits civiques. King leur répondit « avec un stylo introduit clandestinement par ses avocats », note S. B. Oates, assis dans l'ombre de sa cellule. Il rédige sa lettre en écrivant « dans les marges du Birmingham News, continuant sur des morceaux de papier hygiénique ». Cette lettre fut reproduite dans tous les États-Unis. King y esquisse, entre autres, le droit à l'impatience du peuple noir qui ne veut plus attendre la suppression des lois ségrégationnistes.

« Mes chers frères dans le ministère,

« Je viens de lire, dans la prison de Birmingham où je suis incarcéré, la récente déclaration dans laquelle vous qualifiez mes activités actuelles de « déraisonnables et prématurées ». [...] Parce que je sens en vous d'authentiques hommes de bonne volonté, je veux tenter de répondre à votre déclaration, dans des termes que je souhaite patients et raisonnables. [...]

L'action directe avait pour objectif de « créer un état de crise en entretenant une tension suffisante pour obliger à négocier avec un groupe qui s'y est toujours refusé. Le problème prend une intensité dramatique telle qu'il n'est plus

possible de fermer les yeux ». La tension qu'entendaient créer les Noirs n'était pas une tension violente et destructrice, mais bien « une tension non-violente et constructive, qui favorise la croissance. Socrate disait qu'il fallait créer une tension de l'esprit pour permettre aux individus libérés de l'entrave des mythes et des semi-vérités d'accéder enfin au royaume de l'analyse créatrice et de l'appréciation objective. Nous avons besoin, nous aussi, d'aiguillons non-violents pour créer dans la société la tension qui aidera les hommes à s'élever des ténèbres abyssales du préjugé et du racisme jusqu'aux cimes radieuses de la compréhension et de la fraternité. »

Comme bien d'autres, « vous qualifiez notre action à Birmingham de prématurée. [...] C'est un fait navrant, mais toute l'histoire est là pour en témoigner : il est rare que les groupes nantis de privilèges abandonnent spontanément leurs prérogatives. [...] Comme l'a rappelé très justement Reinhold Niebuhr, les groupes ont tendance à se montrer plus immoraux que les individus ».

Notre propre expérience douloureuse nous a montré que l'opresseur n'offre jamais de son propre chef la liberté à ceux qu'il opprime. Les opprimés sont obligés de la réclamer. Franchement, fallait-il que ma campagne d'action directe parût « opportune » à ceux qui ne portent pas les stigmates de la ségrégation ? Depuis des années j'entends dire : « Attendez ! » [...] Ce fameux « attendez » a presque toujours été synonyme de « jamais ».

Il y a plus de trois cent quarante ans que nous attendons de pouvoir jouir de nos droits constitutionnels et des simples droits humains que Dieu nous a donnés. Les nations d'Asie et d'Afrique acquièrent à une vitesse vertigineuse leur indépendance politique, tandis que nous en sommes encore — pauvres tortues — à gagner le droit de prendre une tasse de café au comptoir d'un snack-bar. Pour ceux qui n'ont jamais senti la piqûre mordante de la ségrégation, il est sans doute

*Extrait de la célèbre « Lettre de Birmingham », présentée par S. B. Oates, Martin Luther King, Paris, Le Centurion, 1985, pp. 244-261. Sur la vie et l'Œuvre de King, voir : Martin Luther King, Dossier NVA, B.P. 241, 45202 Montargis Cedex ; Vincent Roussel, Martin Luther King, Contre toutes les exclusions, Paris, Épi/DDB, 1994.

aisé de dire : « Attendez. » Mais si vous avez vu des bandes haineuses lyncher sans façon vos père et mère et noyer vos frères et sœurs ; si vous avez vu de maudits policiers mus par la haine rouer de coups et même tuer vos frères et sœurs noirs ; si vous voyez l'immense majorité de vos vingt millions de frères noirs pris dans le carcan étouffant de la misère au cœur d'une société d'abondance ; si soudain les mots vous manquent et que vous vous mettiez à bégayer en essayant d'expliquer à votre petite fille de six ans pourquoi elle ne peut pas aller dans le nouveau parc d'attractions dont elle vient de voir la publicité à la télé ; [...] s'il vous faut trouver une réponse à la question de votre petit garçon de cinq ans qui vous demande : « Papa, pourquoi les Blancs sont-ils si méchants avec les gens de couleur ? » ; si vous avez à travers-

ser le pays et qu'il vous faille dormir nuit après nuit sur les sièges inconfortables de votre voiture parce qu'aucun motel n'accepte de vous héberger ; si vous subissez jour et nuit l'humiliation des écriteaux omniprésents, "Blancs" ou "Gens de couleur" ; si l'on ne vous appelle jamais que « nègre », « garçon » (quel que soit votre âge) et « John » ; si votre épouse et votre mère ne se voient jamais appeler respectueusement "Madame" ; si vous êtes harcelé le jour et hanté la nuit par le fait que vous êtes un Noir, constamment sur le qui-vive, ne sachant jamais ce qui vous attend ; si la peur vous habite et que vous êtes la proie du ressentiment ; s'il vous faut soutenir un incessant combat contre le sentiment dégradant de votre "nullitude" — alors, oui, vous comprendrez pourquoi il nous est difficile d'attendre... »*

“Méfiez-vous de la hâte”

LANZA DEL VASTO

Méfiez-vous de la hâte, échappez-lui, combattez-la, car c'est un des grands destructeurs de la vie intérieure.

L'avènement des machines et l'avantage même que nous en attendions : de gagner du temps, a eu pour effet, en accélérant les échanges et les transports, de répandre partout la hâte. Et pour peu que nous entrions dans le circuit des affaires, nous sommes du matin au soir traqués et persécutés par la précipitation et la crainte du retard.

Sachons que la hâte est une des tentations de la grande ville, qu'elle est, tout autant qu'un autre vice, une manière de gâter sa vie et de perdre son âme.

Ne perdons pas notre temps à nous dépêcher.

Rappelons-nous qu'il vaut mieux manquer notre train que perdre notre dignité.

Résistons sciemment à l'entraînement de cette pente commune. De propos délibéré ralentissons nos gestes et nos pas, le débit de nos paroles et le cours de nos pensées. Suspendons nos actes et surtout nos réactions, notre éclat dans la colère, notre réponse dans le dialogue pour pratiquer, fût-ce le temps d'un clin d'œil, le rappel de la conscience.

Ne nous laissons pas prendre au dépourvu et tirons nos plans avec prudence quand la journée s'annonce chargée. Éla-guons parmi nos occupations et nos obligations.

Force nous est de prendre un temps pour dormir, pour manger, pour nous laver, même si nous sommes l'homme le plus pressé du monde. Réservons-nous, quoi qu'il nous en coûte, un temps chaque jour pour réfléchir, pour méditer, pour prier, car ces soins ne sont pas moins nécessaires que les autres, ils le sont bien davantage.

Extrait de : *Lanza del Vasto, Approches de la vie intérieure, éd. du Rocher, 1992, p. 237.*

L'infinie patience des bâtisseurs de cathédrales

ÉLISABETH HATZAKORTZIAN

Pourquoi la construction de cathédrales au Moyen-Age ?

L'expansion de la chrétienté et l'histoire des bâtisseurs sont étroitement liées à la longue évolution des ordres monastiques. En effet, au VI^e siècle, au moment où saint Benoît formule sa Règle de vie, l'Europe se couvre de monastères bénédictins. Au X^e siècle, le père abbé de Cluny invite les représentants des diverses communautés de la chrétienté à son monastère qu'il faut sans cesse agrandir.

Dès lors, les problèmes posés par la construction des 1 400 sanctuaires clunisiens font progresser la science de la construction en Europe occidentale. Cluny dit alors : « *J'ai trouvé une abbaye en bois et je la laisse en marbre* », embellie d'une somptueuse décoration. Puis, l'abbé Suger apportera sa contribution au luxe des lieux de culte médiévaux.

L'élaboration de ces extraordinaires vaisseaux de pierre et de verre s'enrichit, au fil du temps, de l'ambition et de la passion de ses bâtisseurs et maîtres d'œuvre. La "croisade des cathédrales" est aussi animée d'une puissante foi médiévale et encourage favorablement les superbes manifestations architecturales pieuses. Elle trouve son origine dans la richesse des bourgeois, le développement économique des cités, la renaissance des villes, les progrès techniques...

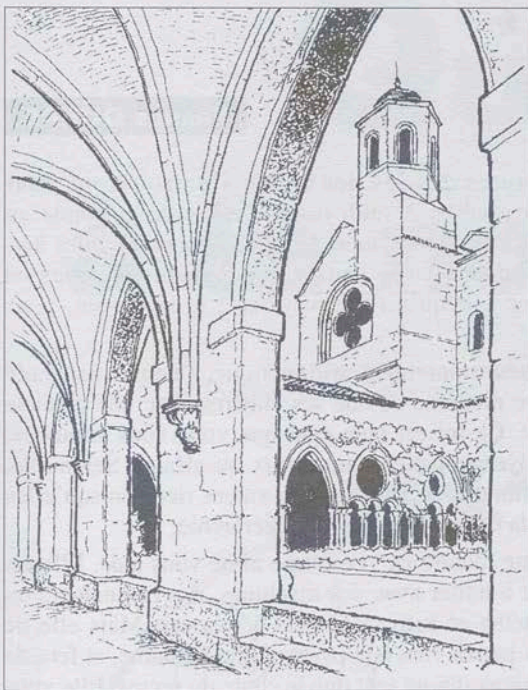
Du XI^e au XIII^e siècles, la dévotion mariale animera la construction de ces superbes édifices religieux. La décoration des sanctuaires contribuera à unir gens de lettres et du peuple en une culture commune. Cœur et âme de chacun vibreront à l'unisson lors de la lecture, sur les lieux de culte, des images sacrées de l'Ancien et du Nouveau testaments.

Quelle est cette passion de l'art et cette foi profonde qui animent toute une vie commanditaires et maîtres d'œuvre ?

La patience infinie des bâtisseurs motive un "record du monde" qui jette nefs et flèches toujours plus haut dans le ciel. La "croisade des cathédrales" qu'ils mènent est bâtie à l'image de la "Jérusalem céleste". Le lieu de culte est autant maison de Dieu que maison du peuple. Et c'est la volonté d'accueillir tous les fidèles dans le sanctuaire qui donne son sens à l'immensité, que l'on jugerait aujourd'hui démesurée, des cathédrales médiévales.

Les commanditaires, très souvent de riches bourgeois, nourrissent leur attente de l'espoir qu'un jour leurs fils admireront la réfection, l'agrandissement ou la construction du site religieux qu'ils financent. Cette bourgeoisie tient certes "les cordons de la bourse", mais, souvent érudite, joue également le rôle de mécène lors de l'engagement de l'architecte et des maîtres d'œuvre.

On voit alors se côtoyer sur les immenses chantiers les divers corps de métier. Au milieu des charrettes apportant les matériaux de construction, s'affairent sculpteurs, tailleurs de pierre, maçons, plâtriers, charpentiers, couvreurs, échafaudiers, forgerons, piqueurs, plombiers... Chacun inscrit sa signature sur l'édifice auquel il se dévoue. Certains y naissent, d'autres y meurent, mais pour tous le sanctuaire religieux demeure l'œuvre de toute une vie. Vitraux des différentes corporations, marques sculptées dans la pierre... sont autant de témoignages humain et religieux d'un riche passé qui continue encore aujourd'hui à nous fasciner.



Enfin, lorsque le chantier est achevé, le manœuvre, le tâcheron et l'architecte s'aventurent dans de grands voyages autour de l'Europe à la recherche d'une autre mission à accomplir. L'humilité, la patience et l'amour de l'art sont les trois grandes qualités que requièrent la vocation de bâtisseurs de cathédrales. Outre des connaissances techniques, mathématiques ou géométriques... l'ouvrier nomade doit faire preuve d'un certain humanisme, forgé par un idéal chrétien, qui le fait accéder au monde de l'esprit par un savoir philosophique et théologique. Ainsi, le bâtisseur devenu un intellectuel "a appris à regarder, à observer, à penser". Et sa foi profonde et exaltante qui fait surgir de terre les cathédrales, élève les âmes et enflamme les cœurs. ◆

Patience-impatience d'une étudiante, à la veille d'un examen

ÉLISABETH HATZAKORTZIAN

*Éplucher toutes les critiques
Et si elles sont un peu sadiques
Remuer le bouillon
Avec résignation
Patienter*

*Courez-y vite à la marmite
Ça va chauffer*

*Supporter avec sang-froid
Même si on n'est pas de bois
Et quand la moutarde monte au nez
Surtout ne pas s'échauffer
Endurer*

*Courez-y vite à la marmite
Ça va chauffer*

*Ne pas se laisser abattre
Laisser lever un peu la pâte
Ajouter trois grains de constance
Et deux soupçons de persévérance
Persister*

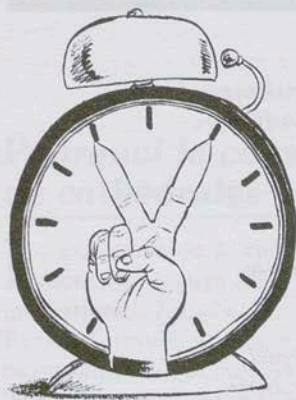
*Courez-y vite à la marmite
Ça va chauffer*

*Invitez tous vos amis
Quand la recette est réussie
N'écoutez pas les persifleurs
Vous méritez de votre labeur
Ignorez*

*Courez-y vite à la marmite
Ça va chauffer* ◆

La montre*

FRANCE QUÉRÉ



Comme elle a raison, la psychanalyste Nicole Fabre, quand elle médite de ces montres où l'heure s'inscrit en chiffres dans une petite lucarne rectangulaire !

Ces vils objets sonnent en effet le glas du temps. Chaque minute ne se présente que pour s'effacer, tête d'épingle dont il n'y a rien à tirer.

L'insolente numérotation qui s'affiche, à peine née est déjà éteinte !

Le règne escarpé de l'instant ne signifie rien, ne promet rien ; il tombe comme un couperet, décapite le temps, le hachure, le réduit en une charpie qui décourage les meilleures volontés.

Elles sont plus compréhensives, les deux aiguilles de nos montres qui nous donnent à considérer tout le cadran. Même la fébrile trotteuse ne m'empêche pas d'évaluer l'heure entière, unité de base du travail domestique et professionnel. Dans leur gesticulation presque humaine, les deux aiguilles m'instruisent de l'heure exacte, mais aussi du temps écoulé et du temps qui me reste. Elles interviennent personnellement dans ma vie, elles se mêlent de mes affaires. Eh, pas si vite, il n'y a pas le feu ! Ou, au contraire, presse-toi, voyons ! Elles m'encouragent, elles me menacent, elles me secouent. Elles font les débonnaires, tandis que je paresse. Elles me laissent un quart d'heure pour siroter mon café, ou me rassèrent, si un cours m'ennuie, en me faisant admirer sur le cadran le temps déjà grignoté. Bref, elles prennent parti sur tout.

*Paru dans Panorama, novembre 1993, et repris dans : France Quéré, Le sel et le vent, Paris, Bayard, 1995, pp. 219-221.

À 19 heures 20, les deux bras s'entrouvrent pour m'accueillir à table. À midi juste, c'est le doigt pointé au zénith, salut à la pleine lumière ! A 13 heures 50, elles harçèlent les traînants avec deux grandes mains dressées en l'air, comme quelqu'un qui panique : « *Au turbin, vous autres !* »

Mais l'heure purement arithmétique, l'heure manchote de la montre moderne dévide ses chiffres avec une glaciale indifférence. Ça lui est bien égal que vous vous ennuyiez, que vous soyez impatient, amoureux ou affairé. Selon elle, toutes les minutes se valent et ne valent rien, puisqu'elles s'en vont à la casse, sans esprit de hiérarchie.

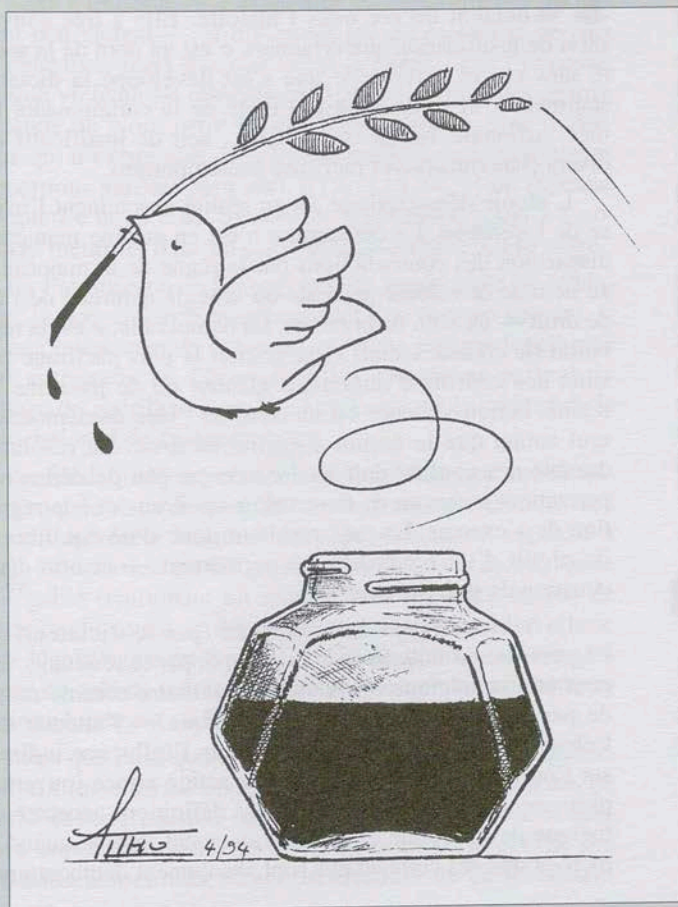
Non, cette montre ne vous aime ni ne vous aide. Elle est juste propre à traiter avec des machines, des ordinateurs ou des détonateurs et autres comptes à rebours. Mais elle ne comprendra jamais rien à la psychologie humaine, et fera de vous un anxieux qui ne voit que la chute du temps. Elle vous serine que seule la minute, cette minuscule, cette minable, a de l'existence ou plutôt n'en a pas, étant si vite engloutie. C'est la vieille leçon des Grecs : le temps n'est pas, disaient-ils, puisque le passé n'est plus, l'avenir n'est pas encore, et que le présent est un point sans consistance.

Bonjour, messieurs les Grecs, je veux bien philosopher un peu avec vous, la vie est brève, je sais, nous sommes mortels, mais j'ai quand même à m'organiser dans ce néant, ne vous en déplaie.

Je vis les deux pieds sur terre, un pot-au-feu est prévu ce soir pour mes invités, il mijotera au moins deux tours de cadran. J'ai besoin des heures, des jours, des mois. Qu'elles tournent, les deux aiguilles, et me laissent mon répit, vécu, à vivre et vivant.

Au fait, on me dit que le commerce des montres à chiffres périlicite déjà. Ce système retarde. C'est ennuyeux pour une montre. ♦

Questions à la non-violence



*Suite et fin
des réponses reçues
pour le numéro 100*

Contributions de :

**Bernard DRÉANO,
François VAILLANT,
Dominique VOYNET**

Question d'ANV : *Pensez-vous que les modes d'action dits "non-violents" sont aujourd'hui — ou pourraient un jour devenir, si l'on y consacrait assez de recherches — susceptibles d'être pertinents dans toutes les situations de conflits, ou seulement dans certaines d'entre elles ? En ce dernier cas, lesquelles ?*

Résoudre les conflits par la non-violence ?

BERNARD DRÉANO*

** Responsable du Cedetim et membre du comité exécutif de la Helsinki Citizen's Assembly (Assemblée européenne de citoyens, AEC ; 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris).*

Résoudre les conflits par la non-violence ? L'utopie iréniste d'une société totalement pacifiée est profondément ancrée dans l'histoire. Elle a très souvent servi de justification aux tyrannies, c'est au nom de la société sans classe universelle que s'est développé la dictature stalinienne, et l'harmonie et l'unité de la communauté fermée, nationale, religieuse, tribale... sert de justificatif aux divers chauvinismes et racismes contemporains.

L'utopie démocratique est en réalité exactement l'inverse de l'irénisme. La démocratie n'est en aucune manière la disparition des contradictions par le règne de la majorité — au nom de la volonté générale ou la règle naturelle de l'état de droit — au nom de la raison. La démocratie, c'est la régulation (le contrat social) et la gestion la plus pacifique possible des conflits d'intérêts, d'identité ou de passions. En réalité, la non-violence est au cœur de l'idée de démocratie, tout autant que la notion d'égalité en droit. La résolution durable des conflits doit tendre vers un état de démocratie permettant à chacun de faire valoir ses droits et à la régulation de s'exercer. La paix résultant donc d'un équilibre — ou plutôt d'un rééquilibrage permanent — et non d'une situation de stabilité contrainte.

La violence peut être imposée (par le dictateur, par l'agresseur) ou utilisée (par l'opprimé, par le résistant). Elle peut être stratégique — la victoire militaire comme moyen de parvenir à son but — ou symbolique — l'attentat dont l'objectif n'est pas l'effet direct mais l'influence indirecte sur l'opinion. S'organiser pour une action armée (ouverte et plus encore clandestine), c'est, par définition, accepter une logique de discipline et de cloisonnement. Même quand les motivations des combattants sont absolument démocratiques,

le moyen utilisé est, partiellement et à terme, contradictoire avec la fin. Un changement de situation — voire une victoire — poseront de délicats problèmes de reconversion du “militaire” au “civil”. Enfin il faut parler de la relation entre illégalité et violence, car, même dans une société démocratique, on peut se dresser contre une loi inique ou son application injuste. L’État exercera sa violence contre l’action illégale, cela ne signifie pas *ipso facto* que cette action doit tomber dans le piège d’une symétrie contre-violence.

Examinons maintenant quelques exemples d’applications concrètes en se référant à des résistances, des mouvements de libération ou de défense de droits.

Sans l’Intifada — c’est-à-dire un mouvement relativement peu violent —, il n’y aurait pas de processus de paix en Palestine, mais dès que celui-ci paraît dans l’impasse, l’action violente est relégitimée (Hamas). A bien des égards, l’Irlande du Nord offre un cas d’école voisin. Une dialectique qui n’existe plus dans les cas basques ou corses (toutes proportions gardées bien sûr), ETA et FLNC ayant fétichisé la violence et en étant totalement prisonniers, jusqu’à l’isolement meurtrier dans un cas, l’autodestruction dans l’autre.

En Palestine ou en Irlande, la lutte armée avait été fondatrice, la non-violence n’apparaissant que comme appoint. Il est très intéressant de constater que cette logique fonctionne tout autrement au Chiapas où les Zapatistes partent de l’image du guérillero mais la subordonnent à la logique de la négociation et de l’alliance large.

Au fond, quelque part, les Zapatistes font leur une stratégie évoquée dans de tout autres contextes par certains des témoins du récent “sommet des sept résistances” organisé à Lyon à l’occasion du G7 en juin dernier¹. Une combinaison d’illégalité (entraînant un minimum de violence ou pas de violence du tout), et de négociations (restauration d’une autre légalité) que pratiquent, à leurs manières, aussi bien les mères de soldats russes en Tchétchénie que les militants de Droit au logement en France.

Mais que faire quand une extrême violence est imposée, balayant toute forme civile de résistance ? Même en cas de guerre ouverte l’action non-violente peut être symboliquement importante, ainsi les rencontres en plein conflit des militants arméniens et azerbaïdjanais de la Helsinki

Citizen’s Assembly² n’ont pas d’effet direct sur la situation militaire mais incarnent la possibilité de sortir de la guerre par des moyens non militaires. Même chose pour les nombreux signes de connivence entre forces démocratiques de Serbie et de Bosnie.

Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, nombre de militants sur le terrain ont espéré pouvoir privilégier la logique du bouclier sur celle du glaive. Un bouclier offert par une “police” internationale, qui hélas s’est déshonorée des années durant jusque dans l’horreur de Srebrenica. Cela signifiait-il qu’aucune action non-violente n’était possible par rapport à la Bosnie ? Sans doute hier quand en 1992 une partie de la jeunesse serbe manifestait à Belgrade contre Milosevic, peut-être demain si la dynamique de paix se développait... Entre-temps les espaces d’actions non violentes étaient extrêmement limités...

Il faut toujours tendre à revenir sur un terrain où le maximum d’actions non-violentes est possible et ne jamais perdre de vue que le recours à la violence, parfois nécessaire, éloigne d’un objectif de résolution démocratique des conflits. C’est d’autant moins facile qu’au niveau de la symbolique comme de l’efficacité apparente, on privilégiera toujours la vision la plus spectaculaire, (souvent la plus militaire). De ce point de vue, la réflexion sur les activités non-violentes, ou de violences autolimitées en cas de tension, de guerre et même de génocide, demeure effectivement notoirement insuffisante, et les nombreuses expériences réelles méconnues. ◆

1) Sommet des 7 résistances organisé le 27 juin à Lyon par Agir Ici et le Cedetim, sous la présidence de Wole Solynka.

2) Sur les détails de l’activité de l’Assemblée européenne des citoyens (Helsinki citizen’s assembly) en Transcaucasie ou en Bosnie, se reporter à *Réseaux de citoyens* et *HCA Quaterly* (AEC, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris).

Question d'ANV : Parmi les contenus du mot "non-violence", quels liens voyez-vous entre ceux qui évoquent plutôt une éthique — voire une philosophie de l'existence —, et ceux qui évoquent plutôt des manières spécifiques d'agir dans le champ politico-social ?

Une philosophie de l'action, pour aujourd'hui et demain

FRANÇOIS VAILLANT*

* Enseignant à l'Institut universitaire catholique Saint-Jean de Marseille (sciences de l'éducation) ; auteur de *La non-violence. Essai de morale fondamentale*, Paris, Cerf, 1990 ; *La non-violence dans l'Évangile*, Paris, éd. Ouvrières, 1991 (ouvrage traduit en espagnol et en italien).

Sur le mot non-violence

Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le mot *non-violence*, qui ne désigne rien de positif par lui-même, mais il faut bien constater que cet anglicisme forgé par Gandhi est actuellement employé en morale politique sur les cinq continents, par des personnes d'horizons philosophiques et religieux fort divers.

J'ai pu observer de nombreuses fois, lors de conférences, que ce mot est surtout critiqué en France par ceux qui estiment les moyens de la violence comme plutôt satisfaisants pour résoudre les conflits. Au lieu de s'interroger sur l'originalité et le dynamisme de la non-violence, ils se défilent en ne s'intéressant qu'à la forme du mot pour le critiquer.

Le mot non-violence a la chance inouïe de n'avoir été encore ni galvaudé ni récupéré, à la différence par exemple des mots *solidarité* et *justice*, tellement employés maintenant dans les discours politiques de droite ! Le mot *non-violence* induit un refus de la violence ; or pour essayer d'adopter une telle ligne de conduite il faut déjà sortir des rangs.

Pour ces raisons, l'emploi du mot *non-violence* présente à mon sens plus d'avantages que d'inconvénients. Il a encore la fraîcheur de son apparition dans la langue française vers les années 1920. Le problème est certainement de l'employer à bon escient. La non-violence a en horreur d'être l'objet d'apologie. Elle est peut-être d'abord silencieuse, comme l'action qui la caractérise si souvent.

La notion de non-violence

Il me paraît prétentieux de parler d'un « *concept de non-violence* ». Je préfère toujours dire la « *notion de non-violence* ». Tout simplement parce que la non-violence n'a encore jamais été définie comme une idée générale et abstraite, mais aussi parce l'usage du mot « *concept* » renverrait la non-violence à un dogme. La non-violence a besoin d'être élaborée comme forme de pensée dirigeant l'agir humain, donc d'être présentée comme une doctrine, ouverte par définition à la recherche et à la nouveauté, ce qu'un dogme précisément n'autorise d'aucune façon.

Qu'est-ce que la non-violence ? On ne peut tendre qu'à des essais de réponses. Dire qu'elle peut être considérée comme la vertu morale et politique de la raison pratique en est une illustration, mais nécessite quelques explications. Le mot vertu fait vieux jeu de nos jours. Il appartient cependant à l'histoire de la philosophie depuis vingt-cinq siècles, et l'on peut se demander pourquoi la notion de vertu serait à jeter de nos jours aux oubliettes de la pensée.

Toute une longue tradition philosophique, qui va d'Aristote à Maritain et Mounier, en passant par Thomas d'Aquin, pour faire très bref, voit dans la *phronésis-prudentia-prudence* (grec, latin, français) la vertu naturelle que peut acquérir tout homme pour diriger l'ensemble de sa vie morale, dans la sphère privée comme dans la sphère publique. C'est d'ailleurs pourquoi cette vertu est appelée vertu morale et politique de la raison pratique. Si l'on reprend cette tradition philosophique, en montrant que la problématique de la non-violence la renouvelle, en posant, entre autres, qu'une fin juste ne peut être obtenue qu'avec des moyens ne devant rien à la logique mortifère de la violence, on aboutit à plusieurs résultats fort intéressants :

— il n'y a pas de « non-violent » à proprement parler, car cela voudrait dire qu'il y aurait des êtres qui seraient parvenus à se moraliser complètement et définitivement ;

— la non-violence traduit chez l'homme, non un état permanent, mais une volonté, toujours à parfaire, pour la délibération (obtenir le conseil d'autrui), le choix de moyens efficaces et moraux, et la conduite de l'action, dans les diverses situations concrètes de la vie ;

— la non-violence est inventive, incitant chacun à vivre moralement dans le cadre d'une morale particulière, historique; mais elle ne saurait fournir pour cela un système de règles arrêtées ;

— la non-violence se présente comme la première des quatre vertus cardinales, donnant aux trois autres vertus morales que sont la justice, le courage et la maîtrise de soi, les moyens de se réaliser, en connexion les unes avec les autres ;

— la non-violence n'est pas une vertu spécifiquement chrétienne, comme le sont la foi, l'espérance et la charité, mais tout homme, chrétien ou non, peut tendre à l'acquérir comme sagesse de vie.

Morale ou éthique ?

Il est de bon ton dans certains milieux intellectuels, depuis une quinzaine d'années, de distinguer éthique de morale. La morale nous donne des principes généraux et universels (ne pas tuer, ne pas voler, etc.). L'éthique décline ces grands principes en propositions de conduite dans des sphères particulières, comme par exemple en médecine où l'on parle de problèmes bioéthiques. Mais certains intellectuels ont réussi parfois à nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Prenons un exemple. Tout le monde est d'accord pour dire que la guerre est un mal. Mais quand elle est là, et qu'il faut défendre le civil innocent, certains penseurs vont recourir, non aux exigences de la morale, mais à l'éthique de la soi-disant guerre juste, la justifiant comme un moindre mal. Et de s'installer dans le confort du moindre mal qui, chaque fois, signifie que l'on a eu recours à des moyens violents, donc immoraux. Oui, les Serbes ont lâché prise quand les Américains ont lancé leurs forces militaires en Bosnie, et ce fut un moindre mal¹. Mais au lieu de se demander ce qui aurait pu être fait depuis longtemps en politique, et ce que des forces d'intervention civiles auraient pu réaliser si les Européens s'en étaient donné institutionnellement les moyens, la stratégie du moindre mal incline à la paresse de la pensée et de l'action pour demain.

La non-violence vient nous rappeler que nul n'a le droit de présumer de l'échec moral et de le justifier à l'avance. Accepter la faute à venir² représente la contradiction la plus profonde pour la morale, la maxime la plus immorale.

Se résoudre un jour à une action violente, parce que ce serait vraiment un moindre mal, exige de tous beaucoup de décence, qui consisterait par exemple à porter le deuil après coup, et non à lancer des communiqués de victoire. Car en portant le deuil de la mort d'autrui, même si celui-ci est un assassin notoire, on insiste sur le fait que tout être humain est en réalité responsable et solidaire de tout autre. De plus, c'est prendre et faire prendre conscience que les moyens de la violence, lorsqu'ils sont vraiment (encore) inévitables,

exigent néanmoins le regret, afin que soit recherchées, avec sagacité, des alternatives non-violentes. ♦

- 1) Le paradoxe est impressionnant. « *Les Européens consacrent 180 milliards de dollars chaque année à leurs dépenses militaires. Ils disposent de trois millions de soldats. Et ils ont été incapables de mobiliser 60 000 hommes au moment où la Forpronu en avait besoin pour réaliser une véritable interposition entre les belligérants. C'est donc la manière forte qui a prévalu. Les Américains ont imposé la paix à coups de bombardements, et avec un sens inégalé de la négociation rapide et musclée.* » Bernard Adam, in *Les nouvelles du GRIP*, 3/96. Voir également le numéro 97 d'ANV, "Intervenir sans armes pour la paix".
- 2) Par exemple : une professionnalisation effrénée des armées, sans susciter aucune force d'intervention civile.



POUR INFORMATIONS

Sessions à l'Arbresle, près de Lyon

- *De l'accompagnement des mourants à un savoir de la vie*, avec Marie de Hennezel, le samedi 1^{er} mars 97 ;
- *Une approche du Vêda*, avec Michel Alibert, les 15-16 mars 97 ;
- *L'Islam et moi*, avec le dominicain Luc Moreau, les 3-4 mai 97.

Renseignements et inscriptions : L'espace spirituel, BP. 0105, 69591 L'Arbresle Cedex. Tel 04 74 01 01 03.

.....

L'ENVOL est le titre d'un nouveau magazine qui va commencer à paraître à partir de février 97, et qui se présente comme le magazine pour une autre éducation. Au sommaire des numéros à paraître, on trouvera des rubriques sur des expériences pédagogiques innovantes, des dossiers sur la non-violence dans l'acte éducatif, des rappels relatifs aux grands pédagogues, des recensions d'ouvrages parus en sciences de l'éducation, etc. ANV souhaite un plein succès à cette revue qui vient combler un manque dans la presse actuellement existante.

Abonnement pour les trois premiers numéros de *L'ENVOL* : 75 F, chèque à libeller à l'ordre de ADPAE (ADPAE, 6 rue des Ormes, 44640 St Jean-de-Boiseau).

Qu'évoque pour moi le mot "non-violence" ?

DOMINIQUE VOYNET*

Non-violence... je ne suis pas très à l'aise avec ce mot, bien que j'aspire dans ma vie quotidienne et politique à une attitude non-violente. Parce que le mot est moins beau que les concepts qu'il est censé évoquer. C'est un mot en creux, construit à partir d'un autre, et qui se définit presque exclusivement par rapport à lui. Un mot complexe, à la fois refus de la violence et réponse à la violence. Un mot ambigu, à la fois fort et un peu niais. Il n'y a pourtant pas de mot dans la langue française qui évoque la non-violence de façon plus pleine.

La non-violence, ce n'est en effet pas seulement le refus d'utiliser la violence, à l'échelle d'un État, d'un groupe, ou d'un individu. C'est aussi — et peut-être surtout — le rejet des comportements et des pratiques qui font le lit de la violence. C'est tout le contraire de la passivité, de l'indifférence, de la lâcheté. Dans tous les actes de la vie privée, de la pratique professionnelle et politique, c'est l'adoption d'une attitude positive, faite de compréhension, de compassion, de coopération, de respect, de partage... Une stratégie de prévention en quelque sorte. Qui a toujours besoin, pour se montrer efficace, d'un peu d'humour, et de la précieuse capacité de s'intéresser à l'autre — à l'autre *différent* — que donne une bonne connaissance de soi.

Au niveau des États, c'est le souci, en amont des conflits, d'avoir avec les autres des échanges équitables, sur le plan économique, diplomatique, culturel, et la volonté, s'ils surviennent néanmoins — ce qui paraît non seulement inévitable, mais normal, puisque nous sommes des êtres de passion(s) — de recourir à des instances de médiation aussi équidistantes que possible des intérêts des parties en présence.

L'éducation à un comportement non-violent est nécessaire. La mort de Bobby Sands a été pour moi le premier "déclencheur" d'une réflexion sur la violence, et... la naissance de mes enfants la seconde !

La violence physique rebute d'une façon plus immédiate que d'autres formes de violence. La violence se passe pourtant souvent de coups. Il y a celle qu'exercent sur des enfants les détenteurs de l'autorité, parents, profs, ou éducateurs, ce qui est montré — le message des yeux, la posture du corps — étant parfois pire que ce qui est dit, par des mots, ou le ton même de la voix. Y a-t-il plus grande violence que celle que subissent les gamins abandonnés dans les orphelinats roumains, les fillettes des mouiroirs chinois : le manque d'amour, l'absence de tout contact humain positif, valorisant.

Il y a celle qu'exercent les supérieurs sur leurs subordonnés, par un chantage à l'emploi, par des vexations, humiliations et menaces diverses. Il y a celle encore plus subtile, qui sourd de règles injustes, destinées à assurer la suprématie de tel ou tel groupe d'humains — unis par l'appartenance nationale, la religion, le sexe, ou la fortune — sur un autre. Les règles — elles ne sont pas moins implacables de n'être pas écrites — du commerce international, le poids de la dette des pays du tiers-monde, le soutien apporté à des régimes dictatoriaux et corrompus, mais complaisants face aux pratiques des firmes des pays riches, en constituent quelques exemples. ◆

* Porte-parole des Verts, 107 av. Parmentier, 75011 Paris.

Nous avons lu...



MAN

Non-violence : éthique et politique

Man/FPH, 68 p., 35 F (+ 8 F de port), disponible au Man, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Quinze années se sont écoulées entre la publication du texte d'orientation politique du Mouvement pour une alternative non-violente (Man) intitulé *Pour une non-violence politique* et le document *Non-violence: éthique et politique* publié grâce au concours de la *Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme*. Que de bouleversements durant cette période dont le Man a essayé de prendre la mesure à travers des formulations nouvelles et une approche citoyenne qui donnent son unité à cet opuscule !

Ce texte élaboré par un groupe de travail, amendé à maintes reprises pour

finalement recevoir l'imprimatur lors d'une séance-marathon du congrès du Man de novembre 95, est le fruit de deux ans de réflexion. Il passe en revue les différentes notions attachées au mot "non-violence" en prenant comme point de départ l'expérience universelle de la violence qui « *blesse et meurtrit l'humanité de celui qui la subit* » mais également « *l'humanité de celui qui l'exerce* ». Cette introduction quelque peu théorique trouve immédiatement sa traduction sur le terrain social et politique dans les chapitres suivants consacrés à la démocratie, au rôle de l'économie, aux rapports de l'écologie et de l'éducation avec la non-violence.

Deux chapitres sont consacrés aux questions de défense, thème récurrent du Man depuis vingt ans. Celui portant sur la défense civile non-violente précise le concept de « *sécurité commune* ». Ces passages sont empruntés à *La nouvelle donne de la paix*, livre publié au lendemain de la guerre du Golfe et qui n'avait pas connu le succès escompté. Dans le cadre des conflits de l'après-guerre froide, le Man appelle au « *devoir d'ingérence démocratique partout où sont violés les droits de l'homme* » en proposant de recourir à l'intervention civile par la « *mobilisations des citoyens* ». L'originalité de ce petit ouvrage, maqueté avec soin et facile à lire, réside dans ce dernier chapitre. La conclusion s'impose au lecteur : « *Si l'histoire se répète avec son cortège de guerres, de massacres, de tortures, de haines, de souffrances et*

de destructions c'est bien parce que les hommes sont incapables de tirer les leçons de leur histoire. C'est pourquoi l'homme raisonnable, afin de devenir maître de son destin, doit refuser de reconnaître à la violence la légitimité qu'elle sollicite de lui ». Cette "contribution" du Man élève le débat au niveau éthique sans jamais quitter la sphère du politique. Un manuel-citoyen, modeste par son prix mais point par ses visées.

Christian BRUNIER

Jostein GAARDER

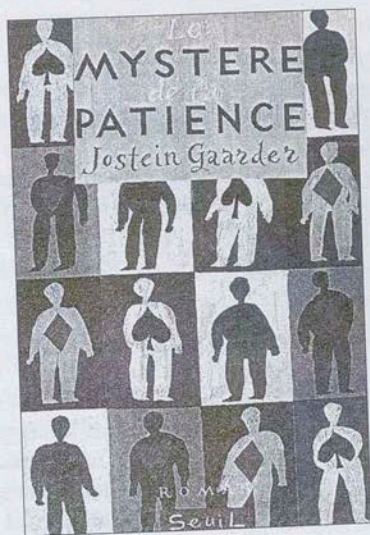
Le Mystère de la patience

Paris, Seuil, 1996, 378 p., 130 F.

Que les lecteurs d'ANV se rassurent : il ne s'agit pas là d'un énième ouvrage philosophico-psychologique sur la patience. Non ! De façon beaucoup plus pragmatique, ce mot renvoie au jeu de cartes solitaire, à ce passe-temps contre l'ennui que certains d'entre vous pratiquent peut-être. Encore que... Tous ceux qui se sont laissés entraîner dans *Le Monde de Sophie* savent qu'il faut s'attendre, de la part de l'auteur, à quelques surprises et qu'on ne saurait trop se méfier des apparences.

Et, en effet, Jostein Gaarder ne se livre ici ni à une apologie de l'art de la

“patience”, ni même à sa description. Dans ce premier livre, dont la rédaction est antérieure au *Monde de Sophie*, Jostein Gaarder nous offre déjà le parcours initiatique d’un enfant, un jeune garçon privé de sa mère dès la plus tendre enfance, parti à sa recherche à l’autre bout de l’Europe. Oui, mais... Ce n’est sans doute pas un hasard si le but ultime de cette quête est Athènes, la mère-patrie des philosophes, et si, tout au cours du voyage, le jeune Hans-Thomas bénéficie des leçons de choses de son propre père, lui-même philosophe amateur. Philosophe à la petite semaine, pourrait-on même dire, qui puise à son gré dans tous les grands auteurs pour construire son propre système. Leçons de choses, leçons de vie, au terme desquelles l’élève aura dépassé le maître. Car, en secret, l’enfant se nourrit d’un vrai livre, dont les révéla-



tions vont de pair avec celles, parfois lassantes et un rien ressassées, que lui propose son géniteur.

Comment supposer en effet que Jostein Gaarder puisse se priver du jeu de miroir qui lui a si bien réussi pour *Sophie* ? Parallèlement à la recherche de sa mère, à l’autre bout du cordon ombilical, Hans-Ludwig se voit entraîné dans un monde fantastique, qui lui permet de renouer les liens de ses origines paternelles. Lui qui se croyait quasi orphelin, fils d’orphelin, petit-fils d’orphelin, voici qu’il lui est donné de retrouver par enchantement toute une ascendance qui confine au merveilleux. Cela commence comme une saga rocambolesque. On se croit dans une métaphore onirique du réel. Les adultes — et les lecteurs adultes — y voient là de charmantes élucubrations enfantines. Et pourtant, mille détails font perdre au lecteur le fil de la logique. Est-on dans le récit, ou dans le récit à l’intérieur du récit ? C’est le principe des *Mille et Une Nuits*, transposé entre Suède et Grèce.

Et, contre toute attente, c’est le monde réel qui finit par se plier aux mystères de l’imagination. Progressivement, la vraie vie s’en vient rejoindre sagement le récit invraisemblable. Et si la réalité, notre réalité, n’attendait que ce coup de pouce pour ressembler à nos rêves ? Et si nous laissions, nous aussi, notre capacité d’émerveillement reprendre le dessus, verrions-nous toujours le monde avec les mêmes yeux ? Un bon viatique pour franchir les barrières de la banalité.

Sylvie BLÉTRY



Bernard DEFANCE

La planète lycéenne

Paris, Syros, 1996, 208 p., 98 F.

Il est rare qu’un professeur de lycée témoigne avec franchise des difficultés et des joies qu’il rencontre dans son enseignement. Bernard DeFrance, la cinquantaine, prof. de philo. au lycée Pierre de Coubertin à Meaux, a déjà écrit plusieurs ouvrages qui font autorité, dont *La violence à l’école* (Syros), lequel vient d’être réédité, après avoir été revu et augmenté.

Comme dans toutes les classes, les élèves que rencontre DeFrance bavardent. Ce prof. de philo. livre ici ses réactions face à ce phénomène qu’il considère comme une violence faite à l’enseignant (p. 20). Mais pour lui, passionné de *pédagogie institutionnelle*, le

bavardage peut prendre du sens. Il y parvient en proposant à ses élèves de parler vraiment, puis de mettre par écrit ce qu'ils pensent, essayant de les faire passer de l'opinion au domaine de la réflexion. Ces récits ne sont pas notés. Ils sont, comme dirait Philippe Meirieu, « *un espace de réconciliation provisoire où retrouver une sérénité minimale, une sérénité qui nous rend supportable à nos proches et nous permet de ne pas basculer dans le romantisme stérile de celui qui finit par n'aimer que ses propres déchirures* » (*La pédagogie entre le dire et le faire*, ESF, 1996, p. 263).



Dans *La planète lycéenne*, une moitié du livre est composé de récits où des élèves disent ce qu'ils pensent de leur vie, de la solitude, de la mort, de la sexualité, de la violence des banlieues... L'autre moitié est le regard d'un enseignant-philosophe sur ces récits. Le lecteur est vite emporté par la respiration harmonieuse de cet ensemble saisissant parce que terriblement contemporain. Quand un prof. cherche à mettre en pratique qu'« *il n'y a de vérité qu'en dehors de tout pouvoir* » (Michel Serres), c'est toute la classe qui entre en dialogue socratique. Très patiemment.

François VAILLANT

Jeannine MARRONCLE

Éloge du temps ordinaire

Paris, Éd. de l'Atelier, 1995, 160 p., 85 F.

Chaque matin, durant plusieurs mois, Jeannine Marroncle a pris soin de mettre par écrit des faits et réflexions très banals tirés de sa vie quotidienne, en région parisienne : un mari passionné de jardinage, des enfants déjà grands, des amis parfois hospitalisés, etc.

Ce livre est une invitation fabuleuse à goûter le temps qui passe, qu'il soit chargé de joie ou de tristesse. En faisant l'éloge du quotidien, à travers des

détails apparemment sans importance, le lecteur apprend à regarder, à écouter, à sentir. Et si c'était vrai que toute vie a sa grandeur ? L'auteur le manifeste avec une écriture poétique.

Elle nous fait rencontrer ses voisins, nous introduit dans quelques associations caritatives, nous parle de son métier, thérapeute de couple. Avec elle, le temps ordinaire prend des couleurs chatoyantes, et rythme son déroulement avec un accent de noble sagesse populaire. Un livre simple, sans prétention, qui donne envie de vivre chaque instant avec une bonté contagieuse.

F.V.

Antonio Skármeta

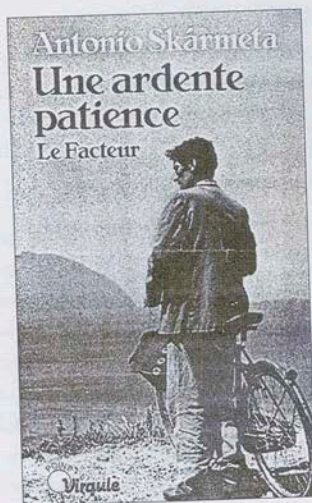
Une ardente patience

Le facteur

Paris, Éd. du Seuil, coll. "Point-Virgule", 1987, 156 p., 29 F.

Quel lien peut bien unir deux "hommes de lettres", l'un, Mario Jimenez, le facteur de l'île Noire, et l'autre, son unique client, le poète chilien Pablo Neruda ?

C'est peut-être la « *force des mots* » du barde qui fascine le jeune Mario, ou la recherche de la part du facteur d'un art poétique qui intrigue et amuse le maître. En effet le poète se laisse séduire par l'obstination et l'ardente patience, « *cette prophétie de Rimbaud* »,



dont fait preuve le naïf jeune homme pour enfin pouvoir lui parler. Conquis, Don Pablo révélera à Mario Jimenez comment manier le verbe pour aborder la belle Beatriz Gonzalez, la fille de l'aubergiste.

Pablo Neruda, avec une patience bienveillante, deviendra ainsi « l'entremetteur, le compère et le parrain de l'enfant », de son « cher Mario Jimenez aux pieds ailés ». Il contribuera à l'enrichissement de la personnalité et au mûrissement littéraire de ce jeune chilien qui l'admire. En retour, la loyauté, l'ingéniosité, et l'attente fidèle de son compagnon seront toutes consacrées au célèbre barde.

Le récit s'écoule lentement au rythme de la houle de cet océan si cher au poète; une paix riche de promesses règne sur l'Île Noire. Il suit également « la trajectoire ascendante de l'Union

populaire » qui se trouvera ébranlée lors de la prise du pouvoir par la junte militaire, sonnante ainsi le glas de la démocratie chilienne à la mort de Salvador Allende.

Le roman d'Antonio Skármeta décrit avec beaucoup de poésie et d'humour quatre ans d'une profonde amitié, et son influence sur la destinée de deux hommes simples et "natures", unis par la confiance, l'espérance et l'entente.

Dès le début du récit, le lecteur est plongé dans un univers riche de l'odeur des embruns et des couleurs chilotes ; il est enveloppé par le chaud soleil de l'île et bercé par une musique latino-américaine ensorcelante. Il parcourt l'intrigue « comme un bateau tremblant sur les mots » du poète. On regrettera le langage vert de certains passages.

Rappelons que le très beau film du cinéaste anglais Michael Radford, *Le Facteur*, qui remporta un vif succès auprès des critiques et du public, en 1995, a été adapté du roman *Une ardente patience*.

L'auteur a été fidèle au titre de son livre puisqu'il a mis quatorze années pour accoucher de cet ouvrage ! Et c'est grâce à Beatriz Gonzales, qui lui a demandé de lui raconter l'histoire de Mario, en lui déclarant : « Vous y mettez tout le temps qu'il faudra et vous inventerez tout ce que vous voudrez », que l'auteur, « ainsi absous d'avance », avoue : « Je ne me suis privé ni de l'un ni de l'autre » !

Élisabeth HATZAKORTZIAN

Marcel LEGAUT

Patience et passion d'un croyant

Paris, Desclée de Brouwer, 1990,
222 p., 110 F.

Marcel Légaut, scientifique de formation, est un chrétien fervent dont l'existence « est allée de la piété à l'intériorité ». Il nous livre trois clefs : la vie, la spiritualité et l'Église afin de nous faire entrer dans sa réflexion.

Lentement, patiemment, fidèlement, Marcel Légaut nourrit sa destinée d'homme et de chrétien de ses divers contacts et expériences personnelles. Inlassablement, « il tente de saisir Jésus, le croyant ». Il désire vivre ce qu'il a vécu avec la même force et

Marcel Légaut

Patience
et passion
d'un croyant

Desclée de Brouwer

la même confiance dans le Père. Sa quête, éclairée et guidée par son intériorité, pourrait se résumer ainsi : « Libérer le mystère de Dieu des enseignements figés » et devenir « le sujet de l'expérience divine » afin d'« appartenir au destin de l'humanité ».

La vie de l'écrivain, marié à quarante ans, et ayant connu assez tard les joies de la paternité, est jalonnée d'événements qui l'amèneront à l'activité de "professeur et paysan".

Tout jeune garçon à la fin de la première guerre mondiale, Marcel Légaut, qui désire se consacrer à la prêtrise, s'engage par respect pour l'autorité paternelle dans des études de mathématiques et devient professeur. Des rencontres décisives, telles que celles de l'abbé Portal, de Teilhard de Chardin ou du Père d'Ouince, enrichissent sa formation intellectuelle d'une dimension spirituelle.

Il connaît également dans sa jeunesse le Modernisme, ce mouvement né de la réaction contre « une théologie thomiste sclérosée », bien vite réprimé par l'autorité politique et religieuse de l'époque.

La seconde guerre mondiale voit le « retour aux origines » de l'écrivain lorsqu'il quitte l'université pour fonder, dans la campagne lyonnaise, une communauté spirituelle qui se donne pour but de protéger « l'avenir de l'Eglise » par « une continuelle confrontation entre la foi, ses affirmations et les données de la science ».

Ainsi, dans un isolement volontaire au sein de la nature, fruit de la naissance, de la croissance et de la mort, Marcel Légaut entre en communion avec Dieu : le professeur devient alors « vivant et non vécu ».

La spiritualité issue de cette rencontre est empreinte d'une recherche et d'une attente de Jésus, guidées par la foi et l'intériorité de l'auteur. L'écrivain porte aussi un regard lucide sur l'Eglise d'hier et d'aujourd'hui dont le visage semble si uniforme alors qu'il devrait être multiple. Pourtant, même imparfaite, elle reste indispensable au chrétien.

L'ouvrage de Marcel Légaut invite donc le croyant à cheminer et l'incroyant à se mettre en route. Fort de son indépendance et de sa spécificité, l'auteur désire démontrer, dans une réflexion parfois complexe, que si tous nous faisons l'expérience du mystère, nous l'appréhendons avec nos propres moyens et personnalité. Il appelle également les diverses Eglises de la chrétienté à s'unir et à se comprendre afin qu'elles soient animées d'un souffle nouveau.

Patiemment, les enseignements issus des événements et des rencontres de la vie font lever en nous le grain de notre foi. Et quand il sera temps pour notre cœur et notre esprit de moissonner, nous pourrons alors approcher Jésus dans ce qu'Il a vécu et le reconnaître « comme l'incarnation de l'Espérance ».

E.H.

CRIDEV

Pétrole et développement dans le Golfe de Guinée

1996, 88 p., 30 F. (+ 10 F. de port)
À commander au Cridev, 41 av. Janvier,
35000 Rennes

Ce petit ouvrage traite d'un problème d'actualité : les relations entre le pétrole et le développement (aussi bien économique que politique et social) dans six pays africains : le Nigeria, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Congo et l'Angola. Chacun de ces pays montre des aspects différents de l'utilisation de la manne pétrolière, mais tous ont des points communs : le pétrole, plus que d'apporter des fonds aux politiques locales de développement, a au contraire entraîné des gaspillages, provoqués par les guerres et les dépenses d'armement, des fuites de capitaux (corruption, dépendances technologiques...). Les intérêts des États occidentaux consommateurs et des compagnies pétrolières internationales sont tels qu'ils n'hésitent pas à soutenir des régimes militaires afin de garantir une "stabilité" nécessaire pour l'exploitation des hydrocarbures. Aussi, plus que de faire un bilan du développement de ces six pays à travers la problématique du pétrole, ce hors-série éclaire sur les perspectives et les enjeux du développement dans ces pays stratégiques.

F.V.



Le prochain numéro portera
sur Gandhi et l'indépendance
de l'Inde • 50^e anniversaire.

Abonnez-vous. Abonnez vos amis

Bulletin d'abonnement

à envoyer à: A.N.V.

B.P. 27

13122 Ventabren

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),
à partir du numéro

Je commande dépliant de présentation de la revue
(gratuits).

Tarif ordinaire : 195 FF.

Soutien : 300 FF.

Petit budget : 140 FF.

Étranger : 250 FF.

Si vous en avez les moyens, considérez le tarif "soutien" comme le tarif normal pour vous : vous nous aiderez ainsi à maintenir le tarif "petit budget" assez bas, pour que personne ne soit empêché de nous lire pour raison financière... Un immense merci.

Je désire recevoir les numéros suivants :

.....
.....
.....

envoi d'1 numéro : plus 10 FF de port
envoi de 2 numéros : plus 16 FF de port
envoi de 3 numéros : plus 21 FF de port
envoi de 4 numéros : plus 25 FF de port

Je verse donc la somme de
à l'ordre de A.N.V. (CCP 2915-21 U LYON)



*Voici les noms et adresses de personnes qui
pourraient être intéressées par A.N.V. :*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Remarque :

.....
.....
.....
.....

N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (50 F)

Jean-Marie Muller propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

N° 69 : LES DÉFIS DES TERRORISMES (40 F)

Le terrorisme : comment se distingue-t-il des autres formes de violence ? Comment le juger ? Comment lui résister ? Des questions vitales pour la démocratie. Avec Olivier Mongin, Michel Wieriorcka, Edwy Plenel.

N° 77 : VIOLENCES, LES ENFANTS AUSSI (40 F)

Quolibets et brimades, délinquance et suicide, d'où vient la violence des enfants et des adolescents ? Ce numéro montre avant tout que les violences sournoises subies durant la petite enfance ressortent plus tard chez le sujet. Psychologues, psychanalystes, pédiatre et avocat expliquent le pourquoi et le comment des violences chez l'enfant.

N° 80 : POUR UNE ÉTHIQUE DU COMPROMIS (40 F)

La dynamique non-violente invite parfois à faire des compromis, non des compromissions. Le compromis dans le couple, dans l'entreprise, en politique... jusqu'où aller ? La médiation, par J-F. Six. Interview exclusive de Paul Ricœur.

N° 83 : VIOLENCE ET NON-VIOLENCE EN ISLAM (40 F)

Le Coran légitime la guerre sous certaines conditions. Perceptions de l'Occident, de la démocratie et des droits de l'Homme dans le monde musulman. Le soufisme et la non-violence. Avec Arkoun, Etienne, Triad...

N° 84 : LES VICTIMES DES VIOLENCES (40 F)

A partir de témoignages de personnes violentées dans leur famille ou agressées dans la rue, ce numéro aborde la question de la justice et du pardon. Avec O. Abel, E. Granger, J. Sommet...

**N° 85 : DÉSARME CITOYEN ! DÉSARMEMENT
ET RECONVERSION : LE TOURNANT (48 F)**

Les dépenses militaires des pays industrialisés sont partout à la baisse. Est-ce pour autant que le désarmement et la reconversion sont correctement engagés ? Les armées continuent à dégrader l'environnement. Avec J-P. Hébert, Ben Cramer, J-M. Lavieille...

N° 86 : L'ÉTAT, ENTRE VIOLENCE ET DROIT (48 F)

Il existe un rapport entre l'Etat, la guerre et la violence. L'Etat de droit peut aller dans le sens de la non-violence, mais à quel prix ? Regard sur la philosophie politique d'Eric Weil et de Hannah Arendt. Avec Bernard Quelquejeu, Hervé Ott... Interview de Blandine Kriegel.

N° 87 : DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN EUROPE (48 F)

Après l'effondrement du bloc de l'Est, les menaces pour la démocratie ont changé. Les stratégies civiles non-violentes sont-elles adaptées pour lutter contre la xénophobie, les nationalismes purificateurs ? Le cas de l'ex-Yougoslavie. ANV publie ici les Actes du colloque organisé par l'IRNC à l'Arche de la Défense (9/01/93). Avec S. Cerovic, A. Michnick, J-M. Muller, J. Sémelin...

N° 88 : FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES (52 F)

Viols, prostitutions, harcèlements sexuels... La non-violence offre des possibilités pour lutter contre ce qui défigure la relation homme-femme. Témoignages et analyses. Avec J. Dillenseger, I. Filliozat...

N° 89 : DU NOUVEAU SUR TOLSTOÏ (52 F)

Le grand écrivain russe a été un pionnier éblouissant de la non-violence, face à l'armée, l'État et l'Église, ce qui est méconnu. Un numéro d'ANV exceptionnel, illustré, avec la correspondance complète entre le jeune Gandhi et Tolstoï. Interview du docteur Serge Tolstoï, petit-fils de Léon Tolstoï.

N° 90 : REGARDS SUR LA JUSTICE (52 F)

La justice, chacun la ressent, la réclame. Le juge est un témoin de la violence sociale à une époque de crise. Des magistrats s'expriment. La médiation en justice. Glossaire.

N° 91 : LA "PAIX DES BRAVES"**QUAND LA VIOLENCE S'ÉPUISE (52 F)**

Quand un conflit s'exacerbe cruellement durant des années, le temps de la "paix des braves" vient parfois. Réflexions et analyses à partir des cas de l'Afrique du Sud, Israël/Palestine, El Salvador, Irlande du Nord. Avec M. Barth, H. Ménudier, J. Sémelin...

N° 92 : EMBARGO : QUELLE EFFICACITÉ ? (52 F)

Pourquoi des embargos réussissent-ils et d'autres échouent-ils ? Réflexions éthique et politique sur les sanctions économiques. Les cas de l'Afrique du Sud, de l'Irak et d'Haïti. Interview de René Dumont.

N° 93 : FAITES L'HUMOUR, PAS LA GUERRE (52 F)

L'humour ne blesse pas, à la différence de l'ironie ou de la méchanceté. Il est depuis longtemps un instrument de résistance à l'oppression et à la bêtise. Ce numéro, abondamment illustré, rapporte de nombreux exemples, tout en décortiquant joyeusement le phénomène de l'humour. A lire absolument !

N° 94 : LES RELIGIONS SONT-ELLES VIOLENTES ? (52 F)

L'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam ont historiquement prôné l'usage de la violence, à la différence du bouddhisme. Un tel constat, lourd de conséquences aujourd'hui, peut-il autoriser l'évolution de certaines religions vers la non-violence ? Lesquelles ? Avec des spécialistes des sciences des religions.

N° 95 : GUÉRIR DE LA VIOLENCE.**L'APPORT DES "PSY" (52 F)**

Il importe de ne pas confondre violence et agressivité. La résolution non-violente des conflits est utilisée par des "psy" pour certaines thérapies. Mieux se connaître pour mieux vivre est une tâche jamais achevée. Avec I. Filliozat, C. Rojzman, R. Sublon...

N° 96 : LA PEINE DE MORT TUE ! (52 F)

La majorité des Français souhaite le rétablissement de la peine de mort. Pourquoi ? La peine capitale dans le monde, et particulièrement aux USA. Le rôle du christianisme et de l'islam à l'égard de la peine capitale. Avec des textes de V. Hugo, L. Tolstoï, A. Camus, R. Badinter...

N° 97 : INTERVENIR SANS ARMES POUR LA PAIX (58 F)

L'intervention de civils non-armés présente de nombreuses possibilités pour résoudre des conflits à l'étranger : prévention, interposition, médiation... Il s'agit d'une autre dynamique que celle des casques bleus et de l'humanitaire. Exemples, débats et perspectives. Avec le général Cot, T. Ebert, J.M. Muller...

N° 98 : FRONT NATIONAL :**VIOLENCE CACHÉE (58 F)**

Ni la banalisation, ni la diabolisation n'ont empêché la progression du FN qui masque sa culture de violence. Un nouveau regard est porté ici sur le populisme de J.-M. Le Pen, comme sur les erreurs de la classe politique à son égard. Avec P. Bataille, N. Mayer, C. Rojzman, J. Roman...

N° 99 : QUAND LA SOCIÉTÉ SE FRACTURE (58 F)

Plus qu'un dossier sur l'état de la fracture sociale, ce n° montre en quoi la misère et l'exclusion sont des formes de violence. Travailleurs sociaux, enseignants, volontaires ATD quart-monde, personnel de santé et sociologue témoignent, analysent et font des propositions. Regards sur Marseille.

N° 100 : QUESTIONS À LA NON-VIOLENCE (58 F)

Outre l'événement d'un numéro 100 pour une revue trimestrielle consacrée à la non-violence, la parole est donnée à plus de vingt personnalités françaises et étrangères. Aussi bien la nature que l'efficacité de la non-violence sont ici réévaluées. Fort utilement.

N° 101 : S'ARMER DE PATIENCE (58 F)

La patience permet de supporter les épreuves. Elle apparaît aussi comme une force dans la gestion des conflits. Patience et non-violence vont ensemble, pour éviter l'irrespect mais aussi les écueils de la lenteur et de la vaine précipitation. Réflexions à partir de nombreuses situations. Avec B. Defrance, X. Jardin, J. Marroncle, M. Spanneut...

ALTERNATIVES NON VIOLENTES

B.P. 27
13122 VENTABREN
Tél.+ Fax 04. 42.28.72.25

Revue associée à l'Institut
de recherche sur la résolution
non-violente des conflits
(I.R.N.C.)

COMITÉ D'ORIENTATION

Sylvie BLÉTRY
Bernard BOUDOURESQUES
Patrice COULON
Etienne GODINOT
Anne LE HUÉROU
François MARCHAND
Christian MELLON
Jean-Marie MULLER
Bernard QUELQUEJEU
Alain REFALO
Hans SCHWAB
Jacques SEMELIN
Jean VAN LIERDE

Directeur de publication :

Christian DELORME

Rédacteur en chef :

François VAILLANT

sommaire

Éditorial 1

S'armer de patience

LA PATIENCE DANS L'ACTION DE QUARTIER

Bernard Defrance 3

LE TEMPS DES SANS-PAPIERS

Cyril Leroy 9

LA PATIENCE DANS LE COUPLE

Jeannine Marroncle 13

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS...

Xavier Jardin 19

POUR UNE HISTOIRE DE LA PATIENCE

Interview de Michel Spanneut 26

FLORILÈGE

Textes de P. Virilio, F. Vaillant, Cl. Greets, M. Luther King,
E. Hatzakortzian, L. del Vasto et F. Quéré 37

QUESTIONS À LA NON-VIOLENCE (*suite du n° 100*)

Contributions de B. Dréano, F. Vaillant et D. Voynet 47

NOUS AVONS LU 54

HIVER 1996-97